

---

# NEXANS

## COMPTES CONSOLIDES

### **EXERCICE 2008**

Compte de résultat consolidé.....	2
Bilan consolidé.....	3
Tableau des flux de trésorerie consolidés .....	4
Variation des capitaux propres consolidés.....	5
Notes annexes :	
- Principes comptables.....	6
- Principaux évènements .....	28
- Informations par métier et par zone géographique .....	32
- Autres notes .....	37

# Compte de résultat consolidé

en millions d'euros		2008	2007	2006
<b>Chiffre d'affaires net</b>	(1.g) & (3)	<b>6799</b>	<b>7 412</b>	<b>7 489</b>
Effet du cours des métaux *		(2 023)	(2 591)	(3 046)
<b>Chiffre d'affaires à prix métal constant *</b>	(1.g) & (3)	<b>4776</b>	<b>4 822</b>	<b>4 442</b>
Coût des ventes		(5 842)	(6 521)	(6 802)
Coût des ventes à prix métal constant *		(3 819)	(3 930)	(3 756)
<b>Marge brute</b>		<b>957</b>	<b>892</b>	<b>687</b>
Charges administratives et commerciales		(467)	(423)	(372)
Frais de R&D	(1.j)	(63)	(60)	(55)
<b>Marge opérationnelle *</b>	(1.h) & (3)	<b>427</b>	<b>409</b>	<b>260</b>
Effet stock-outil **	(1.i)	(165)	20	107
Dépréciations d'actifs nettes	(1.n) & (7)	(19)	(21)	(99)
Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux	(1.f)	(12)	(36)	(7)
Plus et moins-value de cession d'actifs	(6)	4	4	151
Coûts de restructuration	(23.b)	(22)	(14)	(48)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>214</b>	<b>362</b>	<b>363</b>
Coût de l'endettement financier (brut)		(66)	(57)	(45)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		18	13	12
Autres charges financières	(5)	(31)	(37)	(36)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées		(0)		3
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>135</b>	<b>281</b>	<b>297</b>
Impôts sur les bénéfices	(9)	(50)	(84)	(48)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>84</b>	<b>197</b>	<b>249</b>
Résultat net des activités abandonnées	(8.b)	-	-	(4)
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>84</b>	<b>197</b>	<b>244</b>
dont part du Groupe		82	189	241
dont part des intérêts minoritaires		2	7	3
<b>Résultat net part du groupe des activités poursuivies par action (en euros)</b>				
	(1.cc) & (10)			
- résultat de base par action		3,16	7,41	10,44
- résultat dilué par action		3,07	6,67	9,10
<b>Résultat net part du groupe des activités abandonnées par action (en euros)</b>				
	(1.cc) & (10)			
- résultat de base par action		-	-	(0,19)
- résultat dilué par action		-	-	(0,17)
<b>Résultat net part du groupe par action (en euros)</b>				
	(1.cc) & (10)			
- résultat de base par action		3,16	7,41	10,25
- résultat dilué par action		3,07	6,67	8,93

\* Indicateurs de gestion de l'activité retenus pour mesurer la performance opérationnelle du Groupe.

\*\* Effet lié à la revalorisation du 'stock outil' à son coût unitaire moyen pondéré.

# Bilan consolidé

au 31 décembre, en millions d'euros

		2008	2007	2006*
<b>ACTIF</b>				
Goodwill	(11)	400	192	174
Autres immobilisations incorporelles	(12)	85	101	110
Immobilisations corporelles	(13)	997	858	830
Participations dans les entreprises associées	(14)	4	1	22
Autres actifs financiers non courants	(15)	35	28	50
Impôts différés actifs	(9.d)	91	48	97
Autres actifs non courants		4	-	-
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>1 616</b>	<b>1 227</b>	<b>1 283</b>
Stocks et en-cours	(17)	922	1 158	1 328
Montants dus par les clients sur les contrats de construction	(16)	195	163	77
Clients et comptes rattachés	(18)	1 110	1 092	1 272
Autres actifs financiers courants	(19)	320	125	105
Créances d'impôts courants sur les sociétés		26	11	7
Autres actifs non financiers courants		84	83	79
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(20)	398	622	287
Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente	(8.a)	1	150	60
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>3 055</b>	<b>3 403</b>	<b>3 214</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 671</b>	<b>4 630</b>	<b>4 497</b>
<b>PASSIF</b>				
Capital		28	26	25
Primes		1 256	1 133	1 127
Réserves		212	374	158
Résultat net, part du Groupe		82	189	241
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>1 578</b>	<b>1 722</b>	<b>1 551</b>
Intérêts minoritaires		39	36	39
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	(21)	<b>1 617</b>	<b>1 758</b>	<b>1 589</b>
Pensions et indemnités de départ à la retraite	(22)	317	322	336
Autres avantages à long terme consentis aux salariés		13	15	17
Provisions (non courant)	(23)	27	25	27
Emprunts obligataires convertibles	(24)	271	258	247
Autres dettes financières (non courant)	(24)	389	353	7
Impôts différés passifs	(9.d)	45	85	94
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1 062</b>	<b>1 058</b>	<b>728</b>
Provisions (courant)	(23)	65	72	89
Autres dettes financières (courant)	(24)	274	301	665
Dettes sur contrats de construction**	(16)	111	138	71
Fournisseurs et comptes rattachés		908	866	956
Autres passifs financiers courants	(25)	376	180	174
Dettes sociales		160	133	116
Dettes d'impôts courants sur les sociétés		43	32	39
Autres passifs non financiers courants		54	47	47
Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente	(8.a)	1	45	22
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>1 992</b>	<b>1 814</b>	<b>2 180</b>
<b>TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>4 671</b>	<b>4 630</b>	<b>4 497</b>

\* Après prise en compte des écritures d'allocation définitives sur le bilan d'ouverture du Groupe Olex. Voir Note 2.

\*\* Incluant les avances reçues sur les contrats long-terme.

# Tableau des flux de trésorerie consolidés

	2008	2007	2006
<i>en millions d'euros</i>			
Résultat net consolidé, part du Groupe	82	189	241
Intérêts minoritaires	2	7	3
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (y.c. goodwill)	125	122	178
Coût de l'endettement financier (brut)	66	57	45
Effet stock-outil *	165	(20)	(107)
Autres retraitements **	12	118	(70)
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier brut et impôt ***</b>	<b>453</b>	<b>473</b>	<b>290</b>
Diminution (augmentation) des créances	31	61	(181)
Diminution (augmentation) des stocks	174	129	(308)
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	(59)	(6)	242
Impôt versé	(62)	(80)	(58)
Dépréciations d'actifs courants et provisions sur affaires	4	(4)	12
<b>Variation nette des actifs et passifs courants</b>	<b>88</b>	<b>100</b>	<b>(294)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>541</b>	<b>573</b>	<b>(3)</b>
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	16	7	6
Décaissements sur investissements corporels et incorporels	(172)	(168)	(171)
Diminution (augmentation) des prêts accordés	(187)	2	2
- dont appels de marge liés aux dérivés métaux (19)	(140)	-	-
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise (2) & (11)	(311)	(36)	(365)
Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée (2) & (11)	19	48	201
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>(635)</b>	<b>(147)</b>	<b>(327)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie après investissement</b>	<b>(94)</b>	<b>427</b>	<b>(330)</b>
Emissions / (remboursements) d'emprunts à long terme (24)	22	344	276
-dont émissions d'emprunts	29	345	279
-dont remboursements d'emprunts	(7)	(1)	(3)
Emissions / (remboursements) d'emprunts à court terme (24)	14	(409)	282
Augmentations / (réductions) de capital en espèces	(23)	7	8
Intérêts financiers versés	(54)	(36)	(45)
Dividendes payés	(52)	(32)	(23)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>(93)</b>	<b>(125)</b>	<b>497</b>
Effet net des variations des taux de conversion	(19)	4	1
Impact de la variation du périmètre des activités abandonnées	-	-	1
<b>Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(206)</b>	<b>306</b>	<b>170</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>594</b>	<b>287</b>	<b>117</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>388</b>	<b>594</b>	<b>287</b>
Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie - Actif	398	622	287
Dont concours bancaires courants - Passif	(10)	(28)	-

\* Effet lié à la revalorisation du "stock-outil" à son coût unitaire moyen pondéré, sans impact sur la trésorerie (cf. **Note 1o**)

\*\* Pour 2008, on relève principalement: la neutralisation de la charge d'impôt (+ 50 millions d'euros) ainsi que l'annulation de l'impact lié à la juste valeur des dérivés métal et change (- 28 millions d'euros).

Pour 2007, ce poste comprenait essentiellement la neutralisation de la charge d'impôt (+ 84 millions d'euros) et l'annulation de la charge liée à la juste valeur des dérivés métal et change (+ 54 millions d'euros).

Pour 2006 le retraitement est principalement lié aux éléments suivants : plus-value de cession de la société Electro-Matériel (- 150 millions d'euros), neutralisation de la charge d'impôt (+ 48 millions d'euros), impact non cash de la variation de juste valeur des dérivés métal et change (+ 16 millions d'euros).

\*\*\* Le Groupe utilise par ailleurs le concept de "CAF opérationnelle" qui s'obtient après réintégration des décaissements liés aux restructurations (Respectivement 24 millions d'euros, 22 millions d'euros et 40 millions d'euros en 2008, 2007 et 2006), et déduction des charges financières et de la charge d'impôt courant.

# Variation des capitaux propres consolidés

en millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital émis	Primes	Actions propres	Réserves				Résultat net (part du Groupe)	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
					Réserves consolidées	Variations de juste valeur et autres	Différences de conversion	Sous-total Réserves				
<b>1er janvier 2006</b>	<b>21 286 123</b>	<b>24</b>	<b>1 019</b>	<b>(28)</b>	<b>(40)</b>	<b>(6)</b>	<b>69</b>	<b>23</b>	<b>163</b>	<b>1 201</b>	<b>77</b>	<b>1 278</b>
Reclassement en réserves du résultat de l'exercice précédent					163			163	(163)			
Distribution de dividendes					(22)			(22)		(22)	(2)	(24)
Actifs financiers disponibles à la vente												
Différences de conversion							(27)	(27)		(27)	(2)	(29)
Couverture des flux de trésorerie (augmentations)						(14)		(14)		(14)	1	(13)
Couverture des flux de trésorerie (recyclage en résultat)						6		6		6		6
<b>Produits et charges reconnus directement en capitaux propres</b>						<b>(8)</b>	<b>(27)</b>	<b>(35)</b>		<b>(35)</b>	<b>(1)</b>	<b>(36)</b>
Résultat net									241	241	3	244
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>						<b>(8)</b>	<b>(27)</b>	<b>(35)</b>	<b>241</b>	<b>206</b>	<b>2</b>	<b>208</b>
Augmentations de capital	65 797	0	2							2		2
Plans d'options sur actions réservés au personnel :												
- valeur des services rendus par le personnel					4			4		4		4
- sommes reçues de l'émission d'actions	378 875	0	6							6		6
Conversion OCEANE (3,125% - 01/2010)	3 534 160	3	114							117		117
Composante capitaux propres OCEANE (1,5% - 01/2013)					34			34		34		34
Périmètre (rachat des intérêts minoritaires)											(37)	(37)
Autres		(2)	(14)	28	(2)		(6)	(8)		4	(2)	2
<b>31 décembre 2006</b>	<b>25 264 955</b>	<b>25</b>	<b>1 127</b>		<b>136</b>	<b>(14)</b>	<b>36</b>	<b>158</b>	<b>241</b>	<b>1 551</b>	<b>38</b>	<b>1 589</b>
Reclassement en réserves du résultat de l'exercice précédent					241			241	(241)			
Distribution de dividendes					(31)			(31)		(31)	(1)	(32)
Actifs financiers disponibles à la vente					1			1		1		1
Différences de conversion							(24)	(24)		(24)	(1)	(24)
Couverture des flux de trésorerie (augmentations)						16		16		16		16
Couverture des flux de trésorerie (recyclage en résultat)						13		13		13		13
<b>Produits et charges reconnus directement en capitaux propres</b>					<b>1</b>	<b>29</b>	<b>(24)</b>	<b>6</b>		<b>6</b>	<b>(1)</b>	<b>5</b>
Résultat net									189	189	7	197
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>					<b>1</b>	<b>29</b>	<b>(24)</b>	<b>6</b>	<b>189</b>	<b>195</b>	<b>7</b>	<b>202</b>
Augmentations de capital												
Plans d'options sur actions réservés au personnel :												
- valeur des services rendus par le personnel					6			6		6		6
- sommes reçues de l'émission d'actions	413 400		7							7		7
Périmètre (rachat des intérêts minoritaires)											(8)	(8)
Autres					(16)	10		(6)		(6)		(6)
<b>31 décembre 2007</b>	<b>25 678 355</b>	<b>26</b>	<b>1 133</b>		<b>337</b>	<b>25</b>	<b>12</b>	<b>374</b>	<b>189</b>	<b>1 722</b>	<b>36</b>	<b>1 758</b>
Reclassement en réserves du résultat de l'exercice précédent					189			189	(189)			
Distribution de dividendes					(51)			(51)		(51)	(1)	(52)
Actifs financiers disponibles à la vente						(2)		(2)		(2)		(2)
Différences de conversion							(126)	(126)		(126)	2	(123)
Couverture des flux de trésorerie (augmentations)						(230)		(230)		(230)	(1)	(231)
Couverture des flux de trésorerie (recyclage en résultat)						(12)		(12)		(12)		(12)
Effets d'impôt sur produits et charges reconnus en capitaux propres						64	6	70		70	0	70
<b>Produits et charges reconnus directement en capitaux propres</b>					<b>-</b>	<b>(180)</b>	<b>(120)</b>	<b>(300)</b>	<b>-</b>	<b>(300)</b>	<b>2</b>	<b>(299)</b>
Résultat net									82	82	2	84
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>					<b>-</b>	<b>(180)</b>	<b>(120)</b>	<b>(300)</b>	<b>82</b>	<b>(218)</b>	<b>4</b>	<b>(214)</b>
Augmentation de capital (Madeco)	2 500 000	2	146							148	4	152
Plans d'options sur actions réservés au personnel* :												
- valeur des services rendus par le personnel					6			6		6		6
- sommes reçues de l'émission d'actions	179 375	0	6							6		6
Périmètre (rachat des intérêts minoritaires)											(4)	(4)
Annulation des actions propres	(420 777)	(0)	(29)							(29)		(29)
Autres			0		(8)	2	1	(6)		(6)	0	(6)
<b>31 décembre 2008</b>	<b>27 936 953</b>	<b>28</b>	<b>1 256</b>	<b>-</b>	<b>473</b>	<b>(153)</b>	<b>(107)</b>	<b>212</b>	<b>82</b>	<b>1 578</b>	<b>39</b>	<b>1 617</b>

\* Y compris actions émises dans le cadre du plan ACT 2008 - voir note 21

# Notes Annexes

## Note 1 Principes comptables

### a. Principes généraux

Nexans est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. Nexans a été constituée le 7 janvier 1994 (sous la dénomination sociale Atalec) et a son siège 16, rue de Monceau, 75008 Paris.

Ses actions sont admises aux négociations sur le marché Euronext (compartiment A) de NYSE Euronext Paris, au sein de l'indice CAC Next 20.

Les états financiers consolidés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 11 février 2009 et ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en première convocation, le 26 mai 2009.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des exercices présentés.

#### ▪ Bases de préparation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe Nexans ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. L'application du référentiel IFRS de l'IASB n'aurait pas d'incidence sur les états financiers présentés. Ces états financiers ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, actifs disponibles à la vente et actifs financiers inclus dans la dette nette, qui sont évalués à leurs justes valeurs.

#### ○ Rappel des options de première application adoptées par Nexans

En application de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS », le Groupe a opté pour les exemptions suivantes :

- ✓ Imputation des écarts de conversion de consolidation au 1er janvier 2004 en réserves de consolidation ;
- ✓ Comptabilisation des pertes et gains actuariels sur les engagements envers le personnel non reconnus au 1er janvier 2004, en réserves de consolidation ;
- ✓ Non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 ;
- ✓ Application des dispositions de la norme IFRS 2 « Paiements en actions » uniquement aux opérations postérieures au 7 novembre 2002.

Les autres exemptions autorisées par la norme IFRS 1 n'ont pas été mises en œuvre lors de la transition aux normes IFRS ou n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

o **Interprétations dont l'application a été anticipée par le Groupe en 2008**

- ✓ **IFRIC 11** 'Actions propres et transactions intragroupe', applicable de façon obligatoire pour Nexans aux exercices annuels ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 d'après les dispositions du Journal Officiel de l'Union Européenne (entrée en vigueur pour les exercices annuels à compter du 1<sup>er</sup> mars 2007 selon l'IASB).

Cette interprétation précise le traitement comptable à adopter pour les paiements en actions qui conduisent l'entité à acheter ses propres actions (actions propres) pour satisfaire ses obligations vis-à-vis des salariés. Elle indique également la position à retenir lorsque les avantages en actions obtenus par le salarié d'une entité conduisent l'actionnaire de cette entité à fournir les actions correspondantes.

Cette interprétation a été appliquée de façon rétrospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 et n'a pas eu d'impact sur les états financiers du Groupe.

- ✓ **IFRIC 12** 'Concessions de services'. Cette interprétation applicable selon les dispositions de l'IASB aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, mais non encore approuvée par la Commission européenne à date de clôture de l'exercice, définit le traitement comptable IFRS pour les contrats de concessions publics.

Cette interprétation a été appliquée de façon rétrospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 et n'a eu aucun impact sur les états financiers du Groupe compte tenu de la nature industrielle de ses activités.

- ✓ **IFRIC 14** 'Plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages économiques et obligations de financement minimum'. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 selon les dispositions de l'IASB et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 selon le Journal Officiel de l'Union Européenne. Elle précise les modalités de prise en compte des obligations de financement minimum dans la détermination du plafonnement de l'actif et dans l'évaluation des provisions des régimes de pensions à prestations définies.

Cette interprétation, appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, pourrait avoir une incidence limitée sur les plans de pension de certains pays, dont principalement pour le Groupe Nexans, le Canada, les Etats-Unis, la Suisse et la Norvège. Elle n'aura cependant aucun impact sur les comptes consolidés 2008 compte tenu des caractéristiques des régimes de pension à cette date.

- ✓ **IFRIC 16** 'Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger' : cette interprétation applicable selon les dispositions de l'IASB aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008 et non encore approuvée par la Commission européenne à date de clôture de l'exercice, clarifie le traitement comptable des couvertures d'investissements nets en devises. L'interprétation apporte des précisions sur la nature des risques et montants qui peuvent être couverts, sur les entités qui peuvent détenir l'instrument de couverture au sein du groupe et enfin sur les conséquences lors de la sortie de périmètre d'une filiale ou participation étrangère.

Cette interprétation a été appliquée par anticipation à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008 sans incidence sur les états financiers du Groupe à cette date. Sur le dernier trimestre 2008, elle a conduit à qualifier de couverture d'un investissement net dans une filiale à l'étranger des

instruments de couverture détenus par une entité autre que la mère directe de cette filiale étrangère.

○ **Nouvelles normes entrant en vigueur en 2008**

- ✓ **IAS 39 & IFRS 7 Amendements** 'Reclassement des actifs financiers' (applicables de façon obligatoire à compter du 1er juillet 2008). Ces amendements autorisent le reclassement sous conditions de certains actifs financiers en dehors des catégories 'juste valeur par résultat' et 'actifs disponibles à la vente'.

Compte tenu de la nature des actifs financiers détenus par le Groupe Nexans, ces amendements n'ont pas d'impact sur les états financiers.

○ **Normes et interprétations non encore entrées en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe**

- ✓ **Procédure annuelle d'amélioration des IFRS de mai 2008**: l'ensemble des 35 amendements inclus dans cette procédure d'amélioration annuelle des IFRS est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Nexans n'anticipe pas à ce stade d'impact significatif sur ses comptes lié à l'application de ces différents amendements.

- ✓ **IFRS 8 'Segments opérationnels'** : cette norme remplacera la norme IAS 14 pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. Le Groupe a procédé au cours de l'exercice 2008 à une revue des incidences de ce nouveau référentiel sur la définition de ses segments opérationnels. Cette réflexion a été menée en lien étroit avec le format du reporting interne du Groupe et intègre les évolutions induites par son expansion.

Les principales conclusions de ce chantier sont les suivantes :

- Les segments opérationnels du Groupe sous IFRS 8 seront des segments Métiers, ces derniers guidant la vision stratégique à long terme de Nexans ainsi que l'analyse et la compréhension par les marchés de sa performance financière. Cette position est cohérente avec celle qui avait été arrêtée dans le cadre du chantier IAS 14 en 2005, définissant les Métiers comme segments primaires et les Zones Géographiques comme segments secondaires.
- Les segments à reporter resteront identiques à ceux qui avaient été définis dans le cadre de la norme IAS 14 à savoir Energie, Telecom et Fils Conducteurs. Cette approche conforte la pertinence des choix opérés à cette date, dans un contexte où la structure des Métiers du Groupe a peu évolué.

Cette absence d'incidence significative de la norme IFRS 8 sur la définition des segments opérationnels du Groupe apparaît cohérente avec la très forte imbrication des reportings comptables et opérationnels au sein de Nexans qui se décline notamment au travers d'un outil de reporting, d'une segmentation et de principes comptables uniques.

La norme IFRS 8 sera appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

- ✓ **IAS 1 Révisée 'Présentation des états financiers'** : cette norme applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 touche à la présentation des états financiers avec pour objectif de faciliter l'analyse et la comparaison par les utilisateurs de l'information donnée dans les états financiers.

- ✓ **IAS 1 Révisée/IAS 32 'Instruments remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation'** : cet amendement est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et vise à améliorer l'enregistrement d'un certain nombre d'instruments qui ont les caractéristiques d'instruments de capitaux propres mais qui sont actuellement qualifiés de dettes en IFRS. L'amendement vise deux catégories d'instruments :

- les instruments remboursables au gré du porteur tout au long de leur vie,
- les instruments remboursables uniquement en cas de liquidation.

Compte tenu de la composition de l'endettement et des capitaux propres de Nexans, cet amendement n'aura aucune incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

- ✓ **IAS 23 'Coûts d'emprunt'** (Amendement) : la version révisée de la norme IAS 23 publiée le 29 mars 2007 et applicable de façon obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, requiert la capitalisation au sein de l'actif des coûts d'emprunt directement liés à l'acquisition, la construction ou la production des actifs éligibles. La comptabilisation en charges de ces coûts d'emprunt n'est plus autorisée.

Cet amendement sera appliqué de façon prospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 par le Groupe. Compte tenu d'un cycle de production relativement peu capitalistique, le Groupe estime que cet amendement n'aura pas un impact significatif sur ses comptes. L'incidence de cet amendement sur les contrats de construction sera également négligeable compte tenu des procédures en place au sein de Nexans qui limitent à des montants généralement non significatifs, les travaux en cours non avancés à date de clôture.

- ✓ **IFRS 3 Révisée – 'Regroupement d'entreprise (phase 2)' et IAS 27 Révisé – 'Etats financiers consolidés et individuels'**. Ces nouvelles normes applicables de façon obligatoire aux exercices annuels ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 introduisent des changements significatifs quant au traitement des regroupements d'entreprise et des méthodes de consolidation.

L'application de ces deux nouvelles normes ne devrait pas être anticipée par le Groupe en 2009. Compte tenu de la politique de croissance externe du Groupe, elles pourraient conduire au cas par cas à des impacts relativement significatifs notamment quant au traitement comptable des frais relatifs aux acquisitions (qui ne pourront plus être capitalisés), des clauses d'ajustement de prix (à valoriser immédiatement, tout écart ultérieur devant être constaté en résultat) ou dans des situations de prises de contrôle ou de cessions partielles.

- ✓ **Amendements IAS 39 'Eléments éligibles à une opération de couverture'** : cet amendement applicable aux exercices annuels ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 introduit deux changements significatifs. Il interdit en premier lieu d'inclure la valeur temps d'une option dans la composante risque couverte, lors d'une couverture effectuée par achat d'option. Il interdit également de couvrir la composante inflation d'un instrument de dette à taux fixe.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif de cet amendement sur ses comptes.

- ✓ **Amendements IFRS 1 / IAS 27 'Coût d'une participation dans une filiale, une entreprise contrôlée conjointement ou une entreprise associée dans les états financiers individuels'** : cet

amendement, applicable aux exercices annuels ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, ne concerne que les entités adoptant les IFRS dans leurs comptes individuels et n'est donc pas applicable aux comptes consolidés du Groupe.

- ✓ **Amendements IFRS 2** 'Conditions d'acquisition des droits et annulations' : ces amendements à la norme IFRS 2, 'Paiements fondés sur des actions' applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, clarifient la définition des conditions d'acquisition des droits, en les limitant aux seules conditions de services et de performance. En conséquence, les conditions autres que les conditions d'acquisition des droits, telles que les clauses de non-concurrence, doivent être prises en compte dans l'évaluation, à la date d'attribution, de la juste valeur de l'instrument de capitaux propres octroyé.

Ces amendements précisent également que toutes les annulations, qu'elles soient à l'initiative de l'entité ou de toute autre partie, doivent faire l'objet d'un traitement comptable identique, c'est-à-dire une accélération de l'acquisition des droits.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif de ces amendements sur ses états financiers.

- ✓ **IFRIC 13** 'Programmes de fidélisation clients' : cette interprétation entrera en vigueur dans l'Union Européenne pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 (applicable selon les dispositions de l'IASB à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008). Elle n'aura pas d'incidence sur le Groupe, compte tenu de la nature industrielle de ses activités.
- ✓ **IFRIC 15** 'Contrats pour la construction de biens immobiliers' : cette interprétation entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Elle n'aura pas d'incidence sur le Groupe, compte tenu de la nature industrielle de ses activités.
- ✓ **IFRIC 17** 'Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires' (dividendes en nature). Cette interprétation, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, précise les modalités d'évaluation des dividendes à payer sous la forme d'actifs non monétaires. Le Groupe n'anticipe pas d'incidence sur ses comptes de cette nouvelle interprétation.

## ▪ **Estimations et jugements**

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la Direction, l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations font l'objet de développements dans les notes spécifiques à ces postes lorsque nécessaire et portent sur les éléments suivants:

- ✓ Valeur recouvrable de certaines immobilisations corporelles, incorporelles ou goodwill (cf. **Note 1.k**, **Note 1.n** et **Note 7**) ;
- ✓ Actifs d'impôts différés non comptabilisés antérieurement et relatifs à des déficits fiscaux reportables non utilisés (cf. **Note 1.v** et **Note 9**) ;
- ✓ Marges à terminaison et pourcentage d'avancement sur les contrats à long terme (cf. **Note 1.g** et **Note 16**) ;
- ✓ Evaluation des engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel (cf. **Note 1.t** et **Note 22**) ;

- ✓ Provisions et passifs éventuels (cf. **Note 1.u**, **Note 23** et **Note 31**) ;
- ✓ Valorisation des instruments dérivés (cf. **Note 1.bb** et **Note 27**).

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les jugements significatifs exercés par la Direction du groupe pour appliquer les méthodes comptables portent principalement sur la qualification des instruments dérivés en tant que couverture de flux de trésorerie (cf. **Note 1.bb** et **Note 27**).

## **b. Méthodes de consolidation**

Les états financiers incluent les états financiers de la société Nexans et des filiales contrôlées et sociétés mises en équivalence, établis à chaque clôture. Les états financiers des filiales et sociétés mises en équivalence sont préparés pour le même exercice que la société mère. Des ajustements sont apportés pour harmoniser les différences de méthodes qui peuvent exister. Le Groupe ne dispose actuellement pas de co-entreprise, au sens de la norme IAS 31, dans son périmètre d'activité.

**Les filiales** (sociétés contrôlées par Nexans) sont consolidées par intégration globale à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Le contrôle est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

**La mise en équivalence** s'applique à toute entreprise associée dans laquelle le Groupe exerce une influence notable mais qui n'est ni une filiale ni une co-entreprise du Groupe. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle; elle est présumée lorsque la participation directe ou indirecte du Groupe est supérieure à 20 %. Les titres mis en équivalence (y compris le montant des goodwills y afférents) sont inscrits au bilan initialement à leur coût et sont ultérieurement augmentés ou diminués, le cas échéant, de la quote-part de situation nette générée après l'acquisition, diminuée des pertes de valeurs. Le compte de résultat consolidé comprend la quote-part de résultat de la période.

L'évaluation du type de contrôle est réalisée au cas par cas, après prise en compte des cas de présomption précisés dans les normes IAS 27, 28 et 31. La liste des principales sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence est présentée dans la **Note 32**.

Tous les soldes et transactions intra groupe, y compris les résultats internes correspondant, sont éliminés en consolidation. Les pertes intra groupe peuvent néanmoins être l'indicateur qu'une dépréciation d'actifs devrait être enregistrée (cf. **Note 1.n**).

### **c. Conversion des états financiers établis en devises étrangères**

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'euro. En conséquence :

- ✓ Les bilans des activités étrangères du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro, sont convertis en euros au taux de change à la date de clôture.
- ✓ Le compte de résultat de ces activités étrangères est converti au taux de change moyen de l'exercice. Ce taux de change moyen est considéré comme une valeur approchée du cours applicable aux transactions sous jacentes.

La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste "Différences de conversion" (cf. **Note 1.q.**) Le tableau des flux de trésorerie est converti au taux de change moyen de l'exercice.

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Dans la majorité des cas, la monnaie fonctionnelle correspond à la monnaie locale.

Lors de la sortie d'une activité étrangère, le montant cumulé des écarts de change constatés postérieurement à la première adoption des IFRS figurant au poste "Différences de conversion" et relatifs à cette activité, est comptabilisé dans le compte de résultat. En cas de cession partielle, le groupe calcule le montant des différences de conversion à comptabiliser en résultat selon la méthode directe. Cette méthode conduit à convertir les états financiers des filiales, ou participations étrangères, directement dans la monnaie fonctionnelle de la Holding de tête du Groupe.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, aucune des filiales du Groupe ne se situe dans une économie « hyperinflationniste » au sens de la norme IAS 29.

### **d. Conversion des transactions libellées en devises**

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Conformément à la norme IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères », les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture, à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits en résultat financier sauf s'ils font partie de l'Investissement Net dans une activité étrangère au sens de la norme IAS 21. Auquel cas, les écarts de conversion sont directement inscrits en capitaux propres au sein des différences de conversion (cf. **Note 1.q.**).

Les instruments dérivés sur devises sont évalués et comptabilisés conformément aux principes décrits en **Note 1.bb.**

### **e. Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Lors de la première consolidation d'une filiale, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur, conformément aux prescriptions de la norme IFRS 3. Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle comme la différence entre le coût du regroupement d'entreprise et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition (cf. **Note 1.k.**).

Le coût du regroupement d'entreprise correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise, et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsque l'accord de regroupement d'entreprise prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans le coût du regroupement d'entreprises à la date de l'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

## **f. Présentation des états financiers IFRS**

En application de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le bilan consolidé est présenté en distinguant les éléments courants et non courants. Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de 12 mois à la date de clôture sont classés en courant, les autres actifs et passifs étant classés en non courant. Conformément à IAS 12, les impôts différés sont systématiquement considérés comme non courants.

Les éléments d'actifs et de passifs, les produits et charges au compte de résultat et les entrées et sorties de trésorerie au tableau des flux de trésorerie, ne sont pas compensés, sauf quand des normes le prévoient.

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction (et non par nature de charges). Le montant total des frais de personnel figure en **Note 4**. Les dotations aux amortissements des immobilisations, étant presque exclusivement liées aux activités de production, sont incluses dans la rubrique « coût des ventes ».

Le poste "Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux" a été créé au compte de résultat, dans le cadre de l'application des normes IAS 32 et IAS 39 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, pour enregistrer les variations de juste valeur des instruments dérivés (achats et ventes à terme de métaux sur les marchés organisés, LME en particulier) qui ne sont pas qualifiés de couvertures de flux de trésorerie au regard du référentiel IFRS (cf. **Note 1.bb**).

Le tableau des flux de trésorerie est présenté en retenant l'approche indirecte pour la présentation des composantes des flux de trésorerie provenant de l'exploitation. Cette approche consiste à ajuster le résultat consolidé part du groupe, des éléments de charges et de produits sans effet sur la trésorerie et de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation.

L'état de variation des capitaux propres du Groupe reprend également les informations sur (a) les montants des transactions avec des porteurs de capitaux propres agissant en cette qualité, (b) le solde des résultats non distribués et (c) le rapprochement entre la valeur comptable en début et en fin de période de chaque catégorie de capital apporté et de chaque réserve.

Les méthodes de présentation sont conservées d'une année sur l'autre.

## **g. Chiffres d'affaires**

### ***Chiffre d'affaires net***

Le chiffre d'affaires net (à cours des métaux courants) représente les ventes de marchandises et les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe (nettes de TVA).

Conformément à la norme IAS 18, un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires, lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur et que le montant du produit peut être

évalué de manière fiable. Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, qui tient compte des impacts financiers des différés de paiement lorsqu'ils sont significatifs.

### ***Chiffre d'affaires (et coûts des ventes) à cours des métaux constants***

Il est rappelé que sur un plan opérationnel, les effets de la variation des cours des métaux sont répercutés dans le prix de vente facturé aux clients.

Pour neutraliser l'effet des variations des cours des métaux non-ferreux et mesurer ainsi l'évolution effective de son activité, le Groupe présente également un chiffre d'affaires calculé à cours du cuivre et de l'aluminium constants (le coût des ventes étant retraité de la même manière). Ces cours de référence ont été fixés à 1 500 euros par tonne pour le cuivre et 1 200 euros par tonne pour l'aluminium (cours de référence inchangés pour les exercices 2006, 2007 et 2008).

### ***Contrats de construction***

Selon IAS 11, un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'un actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en terme de conception, de technologie et de fonction ou de finalité. Ils recouvrent pour l'essentiel les activités de câbles haute-tension et câbles ombilicaux du Groupe.

Le chiffre d'affaires et les résultats sur contrats de construction sont enregistrés selon la méthode du pourcentage d'avancement. Le degré d'avancement est déterminé, sur base de critères physiques :

- ✓ Pour les phases de production, cet avancement physique est estimé, selon la typologie des contrats, soit à partir d'un ratio entre le nombre d'heures encourues par rapport au nombre d'heures totales budgétées, soit sur la base de la quantité de tourets fabriqués et testés par rapport à la quantité totale de tourets à produire.
- ✓ Pour les phases d'installation, l'avancement physique est généralement basé sur l'examen, en accord avec le client, des travaux exécutés au regard de jalons techniques bien identifiés (transport, mètres linéaires de câbles enterrés, connexion au réseau etc...).

Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée en coûts des ventes. Les travaux en cours sur contrats de construction sont évalués au coût de production et n'incorporent ni frais administratifs et commerciaux, ni frais financiers. La variation des provisions pour pénalités est enregistrée en diminution du chiffre d'affaires.

Pour chaque contrat de construction, le montant des coûts encourus augmentés des profits comptabilisés est comparé à la somme des pertes comptabilisées et des facturations intermédiaires. Si le solde obtenu est positif, celui-ci est présenté en '*Montant dû par les clients sur contrats de construction*' (à l'actif) et si le solde est négatif en '*Montant dû aux clients sur contrats de construction*' (au passif).

Les paiements partiels reçus sur ces contrats dits de construction, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés en avances et acomptes reçus au passif. Ils sont incorporés au solde des '*Montant dû par les clients sur contrats de construction*' et '*Montant dû aux clients sur contrats de construction*' au fur et à mesure de leur imputation sur les facturations intermédiaires.

## **h. Marge opérationnelle**

La marge opérationnelle est la mesure de performance opérationnelle du Groupe et inclut la marge brute (qui intègre les charges indirectes de production), les charges administratives et commerciales et les frais de recherche et développement (cf. **Note 1.j**). Les paiements en actions (cf. **Note 1.s**), les coûts opérationnels des pensions et retraites (cf. **Note 1.t**) et la participation ou intéressement des salariés, font partie des coûts

de chacune des fonctions et sont alloués sur cette base sur les lignes appropriées du compte de résultat consolidé par destination.

La marge opérationnelle s'apprécie avant effet de la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré (voir ci-dessous), variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux, frais de restructurations, résultat sur cessions d'actifs, dépréciations d'immobilisations corporelles ou de goodwill résultant de tests de pertes de valeur, résultat financier, impôts, quote-part dans les résultats des sociétés associées et résultat net des activités abandonnées.

#### **i. Effet stock outil**

Cet effet correspond à la variation au cours d'un exercice de la valeur du Stock Outil, déterminée sur la base de son coût unitaire moyen pondéré à chacune des dates d'arrêt. Cet effet, résultant des principes opérationnels décrits en **Note 26.d**, est exclu de la marge opérationnelle, conformément au modèle économique du Groupe.

Cette ligne intègre également le cas échéant, les provisions pour dépréciation attachées au Stock Outil (cf. **Note 1.o**).

#### **j. Dépenses de recherche et développement**

Les dépenses encourues durant la phase de recherche sont constatées immédiatement en charges.

Les frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles dès lors qu'ils répondent strictement aux critères d'activation suivants :

- ✓ La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée,
- ✓ Nexans a l'intention de terminer le projet et d'utiliser ou de commercialiser les produits issus de ce projet,
- ✓ Il existe un marché potentiel (donnant une assurance suffisante en termes de volume et de prix) pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée,
- ✓ Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles,
- ✓ Les coûts qui s'y rapportent peuvent être évalués de façon fiable.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés, et ce à compter de la date de mise à disposition du produit lié.

Par ailleurs, les frais recherche et développement refacturables, engagés dans le cadre de contrats de construction signés avec la clientèle, sont inclus dans les '*Montant dû par les clients sur contrats de construction*' et '*Montant dû aux clients sur contrats de construction*'.

#### **k. Goodwill**

En application de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les goodwill ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, et au minimum une fois par an, au cours du dernier trimestre de l'exercice.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, ces tests s'effectuent au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies au niveau du Groupe, en comparant leur valeur recouvrable à la valeur de leurs capitaux employés comptables (actifs immobilisés et besoin en fond de roulement). Le maillage des UGT

goodwill est défini à partir des entités légales, en intégrant certains regroupements plus transverses par zone géographique ou sous segments métiers, présentant une intégration de leurs flux de trésorerie entrants.

Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées dans la **Note 1.n**. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat, sur la ligne « dépréciations d'actifs nettes ». Cette perte de valeur est affectée d'abord au goodwill puis, pour le solde, au prorata des valeurs comptables des autres actifs immobilisés de l'UGT. Les pertes de valeur des goodwills, y compris celles constatées dans le cadre d'un arrêté intermédiaire en application d'IFRIC 10, ne sont pas réversibles.

Après vérification du processus d'identification des actifs et des passifs acquis et de leur évaluation, les écarts d'acquisition négatifs sont immédiatement constatés en résultat.

Les normes IFRS n'apportant pas de précision sur le traitement comptable d'acquisitions d'intérêts minoritaires, et dans l'attente de l'application de la norme IFRS 3 révisée, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode selon laquelle toute acquisition complémentaire d'une participation dans une entreprise déjà contrôlée se traduit par la constatation d'un goodwill pour l'écart entre le prix payé et le montant de la quote-part d'intérêt minoritaire acquise, sans procéder à la réévaluation des actifs et passifs acquis.

## **I. Engagements d'achats de titres donnés aux actionnaires minoritaires**

En application de la norme IAS 32, les engagements d'achat de titres (« put ») donnés aux actionnaires minoritaires des filiales sont comptabilisés en « dettes financières » pour leur valeur actualisée. La contrepartie de ces passifs financiers, outre la décomptabilisation des intérêts minoritaires correspondants, n'est pas clairement précisée par les normes. Le Groupe a donc opté, en conformité avec une position prise par le CESR, pour la comptabilisation en goodwill de la différence entre la valeur actualisée du prix d'exercice des options et le montant des intérêts minoritaires décomptabilisés des capitaux propres.

Cet écart d'acquisition est réajusté chaque année de la variation du prix d'exercice des options et de la variation des intérêts minoritaires. Ce traitement, sans effet sur le résultat de la période, traduit le mieux la réalité de la transaction dans la mesure où il correspond à celui qui serait appliqué si les options étaient exercées aujourd'hui. Il pourrait cependant devoir être modifié si une interprétation ou une norme venaient le remettre en cause à l'avenir, ou dans le cadre de la mise en œuvre de la norme IFRS 3 révisée.

## **m. Immobilisations incorporelles (hors goodwill) et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Lorsqu'elles sont acquises par regroupement d'entreprises, leur coût s'identifie à leur juste-valeur.

La valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation, le Groupe n'ayant pas choisi la méthode alternative permettant de réévaluer de façon régulière une ou plusieurs catégories d'immobilisations corporelles. Les subventions pour investissements sont portées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel :

- ✓ Aux marques ou relations clientèles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprise. Sauf cas particulier, les marques sont considérées comme bénéficiant d'une durée de vie infinie. Les relations clientèles sont amorties linéairement sur la durée estimée des avantages économiques qu'elles procurent (entre 10 et 25 ans).

- ✓ Aux coûts des logiciels informatiques acquis ou créés, le plus souvent à usage interne, dès lors que leur coût peut être mesuré de manière fiable et qu'il est probable qu'ils généreront des avantages économiques futurs. Ces immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation estimée (généralement de trois ans).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués de manière linéaire en fonction des durées d'utilisation attendues suivantes :

---

**Constructions et matériels industriels :**

- bâtiments industriels : 20 ans
- ouvrages d'infrastructure : 10-20 ans
- installations techniques et matériels industriels :
  - composants de mécanique lourde : 30 ans
  - composants de mécanique moyenne : 20 ans
  - composants de mécanique légère : 10 ans
  - composants électriques et électroniques : 10 ans
- petit outillage : 3 ans

---

**Bâtiments administratifs et commerciaux : 20-40 ans**

Les durées et modes d'amortissement sont révisés annuellement à chaque clôture. Il est tenu compte de la valeur résiduelle des immobilisations dans le montant amortissable lorsque celle-ci est jugée significative. Les dépenses de remplacement sont capitalisées dans la mesure où elles répondent aux critères prévus par la norme IAS 16.

Conformément à IAS 36 (cf. **Note 1.n**), lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des éléments internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'un test de perte de valeur. Dans le cas des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, les tests de perte de valeur sont réalisés au minimum sur une base annuelle.

Une immobilisation corporelle ou incorporelle est décomptabilisée lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété de l'immobilisation ont été transférés ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa vente. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat de l'année de la décomptabilisation de l'actif sur la ligne « Plus et moins values de cessions d'actifs ».

Conformément au traitement de référence de la norme IAS 23, les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les biens financés par des contrats de location présentant les caractéristiques d'un financement sont immobilisés. Ces derniers ne sont pas significatifs au sein du Groupe. A l'inverse, les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

**n. Tests de dépréciation des actifs**

Le Groupe apprécie à chaque arrêté s'il existe, pour un actif, un indice quelconque de perte de valeur. Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur d'immobilisations incorporelles (y compris goodwill) ou corporelles, celles-ci font l'objet d'une évaluation et d'une dépréciation éventuelle, de manière à ce que leur valeur comptable ne soit pas supérieure au plus haut de leur juste valeur (nette des coûts de la vente) ou de leur valeur d'utilité.

En ce qui concerne les activités opérationnelles pour lesquelles le Groupe s'inscrit dans une logique de continuité d'exploitation et de détention durable, la valeur recouvrable d'une UGT correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de la vente lorsque celle-ci est déterminable et plus élevée. En ce qui concerne les activités opérationnelles pour lesquelles une décision de cession est prise par le Groupe, la valeur comptable des actifs concernés est comparée à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Dans le cas où des négociations sont en-cours, cette juste valeur est déterminée par référence à la meilleure estimation de leur issue pouvant être faite à la date de clôture.

Les flux de trésorerie opérationnels futurs utilisés pour déterminer la valeur d'utilité sont ceux définis dans le cadre du processus budgétaire et du plan stratégique du Groupe, représentant la meilleure estimation par la Direction de l'ensemble des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité restant à courir de l'actif. Les hypothèses retenues sont déterminées sur la base de l'expérience passée et de sources externes (taux d'actualisation, cours à terme des métaux non ferreux...).

Dès lors qu'un indice de perte de valeur serait identifié pour une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) donnée, les tests de valeur des actifs sont mis en œuvre conformément aux dispositions de la norme IAS 36, selon les modalités suivantes :

- ✓ UGT Actifs retenues (pour les UGT Goodwill voir **Note 1.k**) : lignes de produits ou agrégation de lignes de produits pour parvenir à un groupe d'actifs homogènes générant des flux de trésorerie entrants sur une base indépendante. Conformément à l'approche retenue pour les UGT Goodwill, la maille des UGT Actifs peut également tenir compte de l'intégration entre lignes de produits au sein d'une unité juridique, voire d'un pays ou d'un sous segment de métiers (Haute tension par exemple).
- ✓ Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu du marché pour un placement équivalent, spécifique à chaque zone géographique, indépendamment des sources de financement. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôt appliqués à des flux de trésorerie après impôt. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts appliqués à des flux de trésorerie non fiscalisés.
- ✓ Business plans à 5 ans comprenant le Budget et le Plan Stratégique pour les 3 premières années de projection et une extrapolation partagée avec le management local, pour les deux derniers exercices.
- ✓ Effet de l'évolution du cours des métaux non ferreux sur les flux de trésorerie opérationnels futurs, déterminé sur la base des cours à terme des métaux à 5 ans à date de réalisation des tests de dépréciation et en faisant l'hypothèse du maintien de la politique actuelle de couverture.
- ✓ Extrapolation des flux au delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance spécifique à chaque zone géographique et segment métier.

Le Groupe a défini des indices de pertes de valeur basés d'une part, sur des données financières d'ordre général (performance opérationnelle sur l'exercice en cours, comparaison par rapport aux budgets...) et d'autre part, sur des indicateurs spécifiques aux métiers ou activités opérationnelles (évolution du cours des métaux, pertes de clients significatifs...). Ces indicateurs de perte de valeur mêlent à la fois des informations internes et externes au Groupe.

Les pertes de valeurs (nettes de reprises) sont enregistrées au compte de résultat dans la ligne « Dépréciations d'actifs nettes ».

## **o. Stocks, en-cours de production industrielle**

Les stocks et encours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état dans lequel ils se trouvent sont comptabilisés de la manière suivante :

- ✓ Matières premières : coûts d'achat selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP) ;
- ✓ Produits finis et produits-en-cours : coûts de la matière et de la main d'œuvre directe et quote-part de frais indirects de production, selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Conformément au traitement de référence de la norme IAS 23, les stocks ne comprennent pas de coûts d'emprunts, ces derniers étant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Le stock comprend le Stock Outil qui correspond aux quantités nécessaires au bon fonctionnement des usines. Cette partie du stock est globalement stable en volume et se renouvelle constamment. La variation de cette partie du stock est présentée sur une ligne spécifique du compte de résultat (cf. **Note 1.i** ci-dessus) et figure en tant que composante de la capacité d'autofinancement sur le tableau des flux de trésorerie.

La valeur nette de réalisation des stocks est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente. Si la valeur comptable des métaux non ferreux est supérieure à leur valeur de marché à date d'arrêt des comptes, ces derniers ne sont dépréciés que si la marge industrielle (indicateur de marge sur coûts de production) des produits auxquels ils se rattachent est négative. Conformément à ce qui est précisé en **Note 1.i**, la dépréciation attachée au Stock Outil est comptabilisée sur la ligne 'Effet stock outil' du compte de résultat. La dépréciation éventuelle attachée à d'autres catégories de stock est comptabilisée dans la marge opérationnelle.

## **p. Créances clients et autres débiteurs**

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti. Les créances d'exploitation à court terme sans intérêt sont comptabilisées sur la base de leur valeur nominale car l'effet de l'actualisation n'est pas significatif.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial.

La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat sur la ligne « charges administratives et commerciales ». Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est décomptabilisée en contrepartie de la reprise de la dépréciation correspondante. Le cas échéant, les recouvrements de créances précédemment décomptabilisées sont crédités au compte de résultat sur la ligne « charges administratives et commerciales ».

## q. Capitaux propres

Outre le capital social, les capitaux propres consolidés sont constitués des éléments suivants :

- ✓ Les « primes d'émission », correspondant à l'excédent des apports effectués par les actionnaires de la société mère en sus de la valeur nominale des actions ;
- ✓ Les « réserves consolidées », comprenant les résultats non distribués de la société mère et la part du Groupe dans les résultats cumulés des sociétés intégrées globalement ou mises en équivalence depuis leur entrée dans le périmètre de consolidation ;
- ✓ Les « réserves de variation de juste-valeur et autres », qui incluent principalement les variations de valeur de marché des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs (cf. **Note 1.bb**) d'une part, et des actifs financiers disponibles à la vente (cf. **Note 1.x**), d'autre part;
- ✓ Les « différences de conversion », rubrique utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères (à compter de la date de première application des IFRS, le 1er janvier 2004) (cf. **Note 1.c**). Cette rubrique inclut également les écarts de conversion liés à des dettes ou créances qualifiées d'investissement net dans une filiale ou participation étrangère au sens de la norme IAS 21 (cf **Note 1.d**) ainsi que les variations de valeur de marché des instruments dérivés qualifiés de couverture d'un investissement net dans une filiale ou participation étrangère (cf. **Note 1.bb**);
- ✓ Les intérêts minoritaires ;

La notion de Capital Investi au sens de la norme IAS 1 est équivalente pour le Groupe à cette définition des capitaux propres. Le Groupe veille principalement à respecter un équilibre entre ses capitaux propres et la dette nette qui, sans être quantifié, autorise un respect confortable de nos covenants bancaires (voir **Note 24.f**) ainsi que des marges de manœuvre dès lors que le Groupe souhaiterait lever de nouveaux financements, notamment dans le cadre d'acquisitions.

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à dégagement de pertes et gains que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un goodwill, selon les indications fournies en **Note 1.k**.

Les coûts directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Les distributions de dividendes aux actionnaires de Nexans sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe à la date d'approbation des dividendes par les actionnaires de Nexans.

## r. Actions propres

Le coût d'acquisition des actions propres est déduit des capitaux propres. Les résultats de cession de ces actions ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

## s. Paiements en actions

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Ces plans sont basés sur l'émission d'actions nouvelles de la société tête de Groupe Nexans SA.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution correspondant à la date d'annonce des plans. Le Groupe utilise principalement pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'attribution n'ont aucune incidence sur les montants comptabilisés.

La valeur des options est notamment fonction des données de marché à la date d'attribution (cours et volatilité de l'action, taux d'intérêt sans risque, dividendes attendus) et de leur durée de vie attendue, hypothèse déterminée par le Groupe en prenant en compte divers paramètres dont l'indisponibilité fiscale. La valeur des options acquises par les bénéficiaires est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'attribution et la fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Les plans d'épargne entreprise consistent à offrir aux salariés la possibilité de souscrire à une augmentation de capital réservée à une valeur décotée par rapport au cours de bourse. Ils sont comptabilisés conformément à IFRS 2 en tenant compte d'un coût d'incessibilité, les titres devant être conservés pour une période de 5 ans.

## **t. Pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages accordés au personnel**

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites et d'indemnités de départs.

Pour les régimes de base type sécurité sociale et autres régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées. Aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au delà des cotisations à verser au titre de chaque période comptable.

Pour les régimes de retraite et assimilés à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- ✓ La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités de crédit projetés ("projected unit credit method"), selon laquelle chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation, chacune de ces unités étant évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale; ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, d'actualisation, de projection des salaires futurs et de rendement des actifs de couverture;
- ✓ Les actifs dédiés à la couverture des obligations sont évalués à la juste valeur à la clôture de l'exercice et présentés en déduction des obligations ;
- ✓ Les écarts actuariels, relatifs aux ajustements liés à l'expérience et aux effets des changements d'hypothèses actuarielles, apparus depuis le 1er janvier 2004 ne sont pas immédiatement comptabilisés en résultat, en application de la méthode du « corridor » : leur fraction excédant 10 % du maximum entre le montant des engagements d'une part et la juste valeur des actifs d'autre part est amortie sur la durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime ;
- ✓ Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le montant net total (i) des pertes actuarielles nettes cumulées non comptabilisées et du coût des services passés non comptabilisés et (ii) de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime, réduite le cas échéant de la valeur actualisée des obligations de financement minimum.

Conformément aux dispositions du § 58A de la norme IAS 19, le Groupe veille par ailleurs à ce que l'application de ces principes ne se traduise pas par la comptabilisation d'un profit résultant uniquement d'une perte actuarielle ou de coûts des services passés au cours de la période, ou par la comptabilisation d'une perte résultant uniquement d'un profit actuariel au cours de la période.

- ✓ Le Groupe analyse par ailleurs les circonstances dans lesquelles des obligations de financement minimum, correspondant à des services déjà rendus, peuvent donner lieu à comptabilisation d'un passif à la clôture de l'exercice.

La composante financière de la charge annuelle de retraite (charge d'intérêt sur l'obligation, nette du rendement attendu des actifs de couverture) est présentée dans le résultat financier (cf. **Note 5**).

Les provisions au titre des médailles du travail et autres avantages à long terme payés pendant l'activité des salariés sont évaluées sur la base de calculs actuariels comparables à ceux effectués pour les engagements de retraite, sans que leurs écarts actuariels puissent être différés, et sont comptabilisées au poste «Autres avantages à long terme consentis aux salariés».

#### **u. Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de l'actualisation est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. L'impact de la désactualisation est enregistré en résultat financier et les effets des changements de taux sont enregistrés dans le même compte que celui où la provision a été dotée.

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsqu'il résulte d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée, avant la date de clôture, par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux pré-retraites, aux coûts des préavis non effectués et de formation des personnes devant partir, et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées au compte de résultat dans les coûts de restructuration.

#### **v. Impôts différés**

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles existantes entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, ainsi que sur les déficits reportables. Selon les dispositions d'IAS 12, aucun impôt différé n'est comptabilisé pour les différences temporelles générées par un goodwill dont la dépréciation n'est pas déductible ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction (exception faite des contrats de location le cas échéant).

Les actifs d'impôt différés ne sont maintenus au bilan que dans la mesure où les prévisions de résultat à moyen terme confèrent à la société concernée une assurance raisonnable de récupération. Le Groupe veille à assurer l'homogénéité entre les prévisions utilisées dans le cadre de cet exercice et celles retenues pour le calcul des dépréciations.

Les impôts différés sont évalués sur la base des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur à la clôture de l'exercice. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est adopté ou quasi adopté, suivant le mode de comptabilisation initiale des impôts différés correspondants.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différés relèvent d'impôts levés par la même autorité de taxation.

## **w. Actifs détenus en vue de la vente**

### ***Présentation au bilan***

Les actifs non courants, ou groupes d'actifs, détenus en vue de la vente comme définis par la norme IFRS 5, sont présentés sur une ligne distincte de l'actif. De façon similaire, les dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont présentées sur une ligne distincte du passif. Les immobilisations classées en actifs à céder cessent d'être amorties à partir de la date à laquelle elles remplissent les conditions pour être classées en tant qu'actifs à céder.

### ***Présentation au compte de résultat***

Un groupe d'actifs cédé, destiné à être cédé ou abandonné est une composante majeure de l'entité s'il :

- ✓ Représente une ligne d'activité ou une région géographique majeure et distincte,
- ✓ Fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique majeure et distincte, ou
- ✓ Est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Lorsqu'un groupe d'actifs cédé, destiné à être cédé ou abandonné est une composante majeure de l'entité il est qualifié d'activité abandonnée et ses charges et ses produits sont présentés sur une ligne séparée au compte de résultat (résultat net des activités abandonnées) comprenant le total :

- ✓ Du profit ou de la perte après impôt des activités abandonnées, et
- ✓ Du profit ou de la perte après impôt résultant de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de vente, ou de la cession, des actifs ou des groupes d'actifs destinés à être cédés constituant l'activité abandonnée.

Lorsqu'un groupe d'actifs, antérieurement présenté comme « destiné à être cédé », cesse de remplir les critères requis par la norme IFRS 5, chaque élément d'actifs et de passifs y afférents est reclassé dans les postes du bilan consolidé.

## **x. Actifs financiers**

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur augmentée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition.

Après l'inscription initiale au bilan, la méthode d'évaluation et le mode de comptabilisation dépendent du classement de l'actif financier :

- ✓ Les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par résultat ;

- ✓ Les autres placements, essentiellement constitués de titres de participation, sont classés en actifs financiers disponibles à la vente. À chaque arrêté, la juste valeur des titres cotés sur un marché financier organisé est déterminée par référence aux prix de marché publiés. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres dans la rubrique 'réserves de variations de juste valeur et autres' (cf **Note 1.q**) sur une ligne distincte et sont reprises en résultat lors de la cession de l'actif. Dans le cas de titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique.;
- ✓ Les prêts et les créances sont comptabilisés au coût amorti, au taux d'intérêt effectif.

Pour les deux dernières catégories, en cas d'indication objective d'une perte de valeur de l'actif financier (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une dépréciation est constatée par résultat. Cette dépréciation est irréversible dans le cas des instruments de capitaux propres classés en actifs financiers disponibles à la vente et des titres de participation non cotés, comptabilisés au coût.

#### **y. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents de trésorerie dont la variation est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend :

- ✓ La trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif : les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.
- ✓ Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de l'entité.

#### **z. Dettes financières**

Lors de l'inscription initiale au bilan, la dette est comptabilisée à la juste valeur qui correspond à son prix d'émission diminuée du montant des coûts d'émission. Par la suite, la différence entre la valeur initiale de la dette et sa valeur de remboursement est amortie sur une base actuarielle selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'égaliser la trésorerie reçue avec l'ensemble des flux de trésorerie engendrés par le service de l'emprunt.

#### **aa. Instruments hybrides – OCEANE**

Conformément à la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation », si un instrument financier comporte différents composants ayant pour certains des caractéristiques de dettes et pour d'autres des caractéristiques de capitaux propres, l'émetteur doit classer comptablement ces différents composants séparément en fonction de leur nature.

Ce traitement s'applique aux emprunts obligataires à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE), l'option de conversion répondant à la définition d'un instrument de capitaux propres.

La composante classée en dettes financières est évaluée, en date d'émission, sur la base des flux de trésorerie futurs contractuels actualisés au taux de marché (tenant compte du risque de crédit de l'émetteur) d'une dette ayant des caractéristiques similaires mais ne comportant pas d'option de conversion ou de remboursement en actions.

La valeur de l'option de conversion est calculée par différence entre le prix d'émission de l'obligation et la valeur de la composante dette. Ce montant est enregistré dans un compte de réserves des capitaux propres.

Après cette évaluation initiale de la partie dette et capitaux propres, la composante dette est valorisée au coût amorti. La charge d'intérêt sur la dette est calculée selon le taux d'intérêt effectif.

## **bb. Instruments dérivés**

### ***Couverture du risque de change***

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (très majoritairement sous la forme de contrats d'achats et de ventes à terme de devises) pour se couvrir contre les risques associés à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, calculée par référence aux cours de change à terme constatés à la date de clôture, pour des contrats ayant des profils d'échéance similaires.

### Couverture de flux de trésorerie

Lorsque ces opérations couvrent des transactions futures hautement probables (flux budgétés ou commandes fermes) mais non encore facturées, et dans la mesure où elles remplissent les conditions pour l'application de la comptabilité spécifique de couverture de flux de trésorerie (ou « Cash Flow Hedge »), la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé se décompose en deux éléments :

- ✓ La part efficace de la perte ou du gain (latent ou réalisé) de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres au sein des « réserves de variation de juste-valeur et autres » (cf **Note 1.q.**). Les profits ou pertes préalablement comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat (par exemple lorsque la vente prévue est facturée). Ces profits ou pertes sont rapportés au niveau de la marge opérationnelle dès lors qu'ils portent sur des transactions commerciales.
- ✓ La part « inefficace » de la perte ou du gain (latent ou réalisé) est comptabilisée en résultat financier.

Seuls les instruments dérivés négociés avec des contreparties externes au Groupe sont considérés comme éligibles à la comptabilité de couverture.

### Couverture d'un investissement net dans une filiale ou participation étrangère

Lorsque ces opérations couvrent un investissement net dans une filiale ou participation étrangère (risque de volatilité entre la monnaie fonctionnelle de la filiale ou participation étrangère et la monnaie fonctionnelle de sa mère directe ou indirecte), la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé se décompose en deux éléments :

- ✓ La part efficace de la perte ou du gain (latent ou réalisé) de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres au sein des « différences de conversion » (cf **Note 1.q.**). Les profits ou pertes sur l'instrument de couverture, préalablement comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle la filiale ou participation étrangère est cédée, ou à hauteur de la quote-part cédée pour les cessions partielles n'entraînant pas de déconsolidation. Ces profits ou pertes sont comptabilisés sur la ligne 'Plus et moins value de cession d'actifs' du compte de résultat.
- ✓ La part inefficace de la perte ou du gain latent est comptabilisée en résultat financier.

Seuls les instruments dérivés négociés avec des contreparties externes au Groupe sont considérés comme éligibles à la comptabilité de couverture. Ces instruments dérivés ne sont pas nécessairement localisés dans l'entité qui détient directement la filiale ou participation étrangère.

#### Instruments dérivés non qualifiés de couverture

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture, sont enregistrées directement dans le résultat financier de l'exercice.

Il s'agit notamment des instruments financiers dérivés correspondant à des couvertures économiques mais qui n'ont pas été, ou ne sont plus, documentés dans des relations de couverture comptables.

#### ***Couverture des risques liés à la variation des cours des métaux non-ferreux***

Les contrats d'achat de métaux non ferreux donnant lieu à livraison physique des métaux sont exclus du champ d'application de la norme IAS 39. La comptabilisation de ces achats a lieu lors de la livraison.

Le Groupe utilise par ailleurs des contrats d'achats et ventes à terme conclus pour l'essentiel sur la Bourse des Métaux de Londres (LME) pour réduire son exposition au risque de fluctuation des cours des métaux non-ferreux (cuivre et aluminium). Ces contrats donnent lieu à un règlement en liquidités et constituent des instruments dérivés entrant dans le champ de la norme IAS 39.

#### Couverture de flux de trésorerie

La volatilité accrue des cours des métaux non-ferreux au cours des dernières années a conduit le Groupe à se doter des moyens permettant de qualifier de couverture de flux de trésorerie, au sens de la norme IAS 39, une part importante de ces instruments financiers dérivés. Ainsi, depuis le 1er novembre 2006, lorsque ces instruments couvrent des transactions futures hautement probables (achats de cathodes de cuivre pour l'essentiel), mais non encore facturées, et dans la mesure où ils remplissent les conditions pour l'application de la comptabilité spécifique de couverture de flux de trésorerie, ils suivent un traitement similaire à celui des instruments de change exposé ci-dessus :

- ✓ La part dite « efficace » du gain ou de la perte latente de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres au sein des « réserves de variation de juste-valeur et autres » (cf. **Note 1.q.**). Les profits ou pertes préalablement comptabilisés en capitaux propres sont rapportés à la marge opérationnelle de la période au cours de laquelle l'élément couvert (i.e. l'achat de cathodes de cuivre pour l'essentiel) affecte le résultat.
- ✓ La part « inefficace » est comptabilisée sur la ligne « Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux ».

Le périmètre des entités du Groupe éligible à la comptabilité de couverture a été étendu sur l'exercice 2008 et couvre désormais l'essentiel des dérivés métaux du Groupe.

#### Instruments dérivés non qualifiés de couverture

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture, sont enregistrées directement dans le résultat opérationnel de l'exercice sur la ligne « Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non-ferreux ».

### **cc. Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre :

- ✓ Le résultat net part du Groupe retraité du coût financier lié aux emprunts convertibles ;
- ✓ Le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par NEXANS (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres. Ce nombre tient notamment compte de l'effet de dilution généré par les options de souscription et d'achat d'actions ainsi que la conversion des obligations convertibles.

Pour les options de souscription et d'achat d'actions, le nombre moyen pondéré dilué d'actions est calculé selon la méthode du rachat d'actions prévue par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions retenues pour le calcul du résultat net dilué.

## Note 2 Principaux évènements

### a) Acquisition des activités câbles du Groupe Madeco

Conformément à l'accord définitif intervenu le 21 février 2008 Nexans a acquis au 30 septembre 2008 la totalité des activités câbles du Groupe Madeco, leader de ce secteur en Amérique du Sud. Par cette acquisition, Nexans acquiert une présence de premier rang dans les câbles d'énergie dans une zone en forte croissance.

L'acquisition a été financée par :

- L'émission de 2,5 millions d'actions nouvelles Nexans au profit de Madeco, qui s'est engagé à ne pas céder ses actions jusqu'au 30 septembre 2009 (sauf reclassements intragroupe); Madeco s'est par ailleurs engagé en complément à ne pas céder plus de 50 % de ses actions jusqu'au 31 mars 2010 (sauf reclassements intragroupe).
- Le règlement d'un montant total, hors frais relatifs à l'acquisition, de 393 millions USD dollars (montant soumis à ajustement final sur base de l'arrêté comptable au 30 septembre 2008), pour partie en espèces et pour partie par reprise de dette existante.

Suite à l'émission de ces 2,5 millions d'actions, le groupe Madeco détient environ 9% du capital de Nexans. Conformément à la 8ème résolution adoptée par l'assemblée générale des actionnaires de Nexans en date du 10 avril 2008, la nomination de M. Guillermo Luksic, Président de Madeco, en tant qu'administrateur de Nexans a pris effet au 30 septembre, pour une durée de quatre ans.

Cette acquisition conduit à constater un goodwill dans les comptes consolidés du Groupe Nexans au 31 décembre 2008 de 163 millions d'euros avant allocation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables (se référer à la **Note 11**). Cette allocation sera réalisée courant 2009. Des comptes 2008 pro forma seront présentés avec les états financiers 2009 du Groupe.

La contribution des activités câbles de Madeco aux comptes consolidés 2008 du Groupe Nexans (à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2008) correspond à un chiffre d'affaires courant de 132 millions d'euros et à une marge opérationnelle de 7,2 millions d'euros. Ces chiffres ne tiennent pas compte des incidences relatives à l'allocation à venir du goodwill.

Sur une base 12 mois, en considérant les activités câbles de Madeco acquises au 1<sup>er</sup> janvier 2008, la contribution au chiffre d'affaires courant et au résultat opérationnel de ce sous groupe peuvent être estimés à respectivement 753 millions d'euros et 32 millions d'euros.

### b) Accord de coopération avec SEI dans les câbles à fibre optique

Nexans et Sumitomo Electric Industries Ltd. (SEI), ont annoncé le 5 décembre 2008 avoir trouvé un accord afin de collaborer dans le domaine des câbles à fibre optique pour réseaux terrestres en Europe. Cet accord concerne plus spécifiquement le déploiement des réseaux en fibre optique jusque chez l'abonné (FTTH : Fiber To The Home) et plus généralement l'ensemble des applications FTTx.

Dans ce cadre, SEI et Nexans ont conclu un accord de Joint Venture le 4 décembre 2008 au titre duquel SEI détiendra 40% du capital d'Opticable, une société du Groupe Nexans basée en Belgique dont l'activité est

dédiée à la conception, la fabrication et la commercialisation de câbles à fibre optique pour réseaux terrestres. Opticable a contribué sur l'exercice 2008 au chiffre d'affaires courant et à la marge opérationnelle consolidés du Groupe à hauteur de respectivement 7,4 millions d'euros et 3,7 millions d'euros.

La Commission Européenne a rendu, le 16 janvier 2009, une décision d'autorisation de l'opération au regard du contrôle des concentrations. La réalisation définitive de l'opération est intervenue le 30 janvier 2009, date à laquelle SEI est devenu actionnaire à 40% d'Opticable pour une somme de 9,8 millions d'euros, les 60% restant demeurant détenus par le groupe Nexans. La plus value dégagée ne sera pas matérielle à l'échelle du Groupe. Opticable restera consolidée par intégration globale dans les comptes de Nexans en 2009.

### **c) Autres évolutions de périmètre**

Les principales autres modifications intervenues sur le périmètre de consolidation du Groupe au cours de l'exercice 2008 sont les suivantes :

- Nexans a réalisé le 1<sup>er</sup> Août 2008 l'acquisition de 100 % de la société italienne Intercond, l'un des leaders européens dans le domaine des câbles spéciaux, principalement dédiés aux équipements industriels y compris activités sous-marines.

Par cette acquisition, Nexans renforce sa position de leader dans le domaine, en forte croissance, des câbles pour les applications industrielles. L'acquisition a été réalisée pour une valeur d'entreprise de 87 millions d'euros et dégage un goodwill avant allocation aux actifs et passifs identifiables d'un montant de 56 millions d'euros (cf. **Note 11**). Cette allocation sera réalisée sur le premier semestre 2009. Des comptes 2008 pro forma seront présentés avec les états financiers 2009 du Groupe.

La contribution d'Intercond aux comptes consolidés 2008 du Groupe (à compter du 1<sup>er</sup> Août 2008) correspond à un chiffre d'affaires courant de 19 millions d'euros et à une marge opérationnelle de 2,9 millions d'euros. Ces chiffres ne tiennent pas compte des incidences relatives à l'allocation à venir du goodwill.

Sur une base 12 mois, en considérant qu'Intercond a été acquise au 1<sup>er</sup> janvier 2008, la contribution au chiffre d'affaires courant et au résultat opérationnel de ce sous groupe peuvent être estimés respectivement à 57 millions d'euros et 12,5 millions d'euros.

- Le Groupe avait annoncé dans le cadre de la publication de ses comptes au 31 décembre 2007 avoir engagé des négociations avec un tiers en vue de la cession de l'activité 'Câbles d'infrastructure Telecom cuivre' en Espagne. Cette cession a été finalisée fin mai 2008 avec le Groupe anglais B3 Cable Solutions, l'un des principaux fabricants européens de câbles cuivre, pour une valeur d'entreprise de 19,5 millions d'euros.

En 2007, cette activité a réalisé un chiffre d'affaires contributif courant de 61 millions d'euros (29 millions d'euros à fin mai 2008). Cette cession n'a pas eu d'impact significatif sur la marge opérationnelle 2008 du groupe et a conduit à dégager une moins value de 5,8 M€ avant prise en compte des coûts directement liés à la cession, comptabilisée sur la ligne 'plus et moins-value de cession d'actifs' du compte de résultat.

Par ailleurs, nous vous rappelons ci-dessous les principales variations de périmètre intervenues au cours des exercices 2007 et 2006 :

- Nexans a acquis au 30 novembre 2007, 70 % des titres de la société Multinational Trade (distributeur de matériel électrique espagnol) pour un montant de 7,4 millions d'euros. Nexans a par ailleurs conclu un put / call croisé exerçable au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2011 sur les 30 % résiduels du capital. Multinational Trade a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 32 millions d'euros sur 2007 (novembre 2006 à novembre 2007) avec pour principal fournisseur Nexans (environ 70 % des achats).

Les effets de cette acquisition sur le chiffre d'affaires, la marge opérationnelle et le résultat net consolidé de l'exercice 2007 n'étant pas significatifs, Multinational Trade n'a été consolidée qu'à compter du 31 décembre 2007. Le goodwill définitif comptabilisé sur cette acquisition, tenant compte du put sur minoritaires, s'élève à 6 millions d'euros.

- Le Groupe avait engagé sur l'exercice 2006 des négociations pour la cession de ses activités résiduelles de fils émaillés au Canada et en Chine. En application d'IFRS 5, les postes du bilan de ces entités étaient classés au 31 décembre 2006 en actifs détenus en vue de la vente.

La cession du site de Simcoe au Canada, au Groupe américain Superior Essex, a été concrétisée fin avril 2007 pour un montant de 9,8 millions d'euros (hors effet positif lié au recouvrement des postes de BFR opérationnel restés propriété de Nexans) se traduisant par une plus value de 0,2 million d'euros (comptabilisée sur la ligne 'Plus et moins value de cession d'actifs' du compte de résultat). Le Groupe a par ailleurs encaissé le BFR pour 7 millions d'euros. Le chiffre d'affaires courant et la marge opérationnelle réalisés par cette unité opérationnelle sur les quatre premiers mois de l'année 2007 étaient de respectivement 33 et 2 millions d'euros.

La cession de l'entité 'Nexans Tianjin Magnet Wires and Cables' en Chine est intervenue en juillet 2007. Le Groupe a dégagé à cette occasion une légère moins value de 1,5 M€ (comptabilisée sur la ligne 'Plus et moins value de cession d'actifs' du compte de résultat) et a réduit sa dette nette de 11,2 M€. Cette entité a réalisé un chiffre d'affaires courant et une marge opérationnelle de respectivement 19 millions d'euros et 1 million d'euros sur le premier semestre 2007.

- Le Groupe Superior Essex a exercé sur le premier semestre 2007 son option d'achat sur les 40 % résiduels détenus par Nexans dans Essex Nexans, la joint venture créée en 2005 à l'effet de regrouper l'ensemble des activités européennes de fils émaillés de Superior Essex et de Nexans. La cession de cette participation résiduelle de 40 % a été actée le 28 juin 2007 pour un montant de 22,4 millions d'euros conduisant à dégager une plus value de 0,2 millions d'euros (comptabilisée sur la ligne 'Plus et moins value de cession d'actifs' du compte de résultat). En outre, Essex Nexans a remboursé à Nexans 11,3 millions d'euros correspondant au financement qui lui avait été consenti.

Conformément aux dispositions contractuelles, et compte tenu du niveau d'EBITDA de l'entité Essex Nexans sur l'exercice 2006, Nexans a par ailleurs perçu sur le premier semestre 2007 un complément de prix de 3 millions d'euros relatif à la cession de ses premiers 60 % dans son activité de fils émaillés. Ce complément de prix a été comptabilisé sur la ligne 'Plus et moins value de cession d'actifs' du compte de résultat.

- Nexans a acquis le 1<sup>er</sup> décembre 2006, 100% des titres du Groupe australien Olex, leader de l'industrie du câble de l'Asie australe, pour un montant de 515 millions de dollars australiens (environ 310 millions d'euros). Conformément aux termes du contrat d'acquisition, le Groupe Nexans a par ailleurs versé durant l'exercice 2007 un complément de prix de 41 millions de dollars australiens (soit environ 26 millions d'euros) calculé sur la base de l'évolution de l'actif net du sous Groupe Olex.

Les effets de cette acquisition sur le chiffre d'affaires, la marge opérationnelle et le résultat net consolidé de l'exercice 2006 n'étant pas significatifs, Olex n'a été consolidé qu'à compter du 31 décembre 2006.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, Nexans a finalisé sur le second semestre 2007 l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs acquis, les principales allocations ayant porté sur les immobilisations corporelles (et principalement les machines & équipements) ainsi que sur les immobilisations incorporelles (relations clients et marques). Les comptes au 31 décembre 2006 présentés dans le document de référence 2007 ont été retraités pour prendre en compte cette allocation définitive (voir **Note 11.** du document de référence 2007).

Sur l'exercice 2007, le Groupe Olex a dégagé un chiffre d'affaires courant et une marge opérationnelle, après prise en compte des retraitements liés à l'allocation à la juste valeur des actifs et passifs acquis, de respectivement 419 et 28 millions d'euros.

- Nexans a créé au Japon, au cours du second semestre 2006, la société Nippon High Voltage Cable Corp. (NVC), dont elle détient 66%, les 34% restant étant détenus par Viscas (JV Furukawa Electric Co., Ltd. et Fujikura Ltd), qui a apporté à NVC son usine existante située à Tokyo Bay. NVC est consolidée à compter du 31 décembre 2006 et est dédiée à la production de câbles d'énergie haute tension sous-marins pour le compte exclusif de ses deux actionnaires, sans autre activité commerciale. Cette entité a contribué au chiffre d'affaires courant du Groupe pour 14 millions d'euros sur l'exercice 2007, sa marge opérationnelle étant encore négative à cette date compte tenu de la phase de montée en puissance de la production.
- Nexans a cédé le 1er février 2006 ses activités de distribution en Suisse (Electro-Matériel SA) pour une valeur d'entreprise de 206 millions d'euros, générant ainsi une plus-value de 149 millions d'euros. Electro-Matériel SA avait réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 189 millions d'euros, un EBITDA (avant contribution aux frais centraux) de 21,3 millions d'euros et une marge opérationnelle (sur ces mêmes bases) supérieure à 18 millions d'euros. La contribution au chiffre d'affaires courant et à la marge opérationnelle du mois de janvier 2006 d'Electro-Matériel SA avait été respectivement de 16 et 1 millions d'euros.

#### **d) Autres opérations significatives**

- Programmes de rachat d'actions :
  - o Le Conseil d'Administration du 30 janvier 2008 a décidé d'un programme de rachat d'actions d'un montant maximum de 70 millions d'euros. 420 777 actions ont été achetées dans ce cadre pour un coût de 29 millions d'euros, intégralement annulées par le Conseil d'administration du 23 juin 2008.
  - o Le 22 avril 2008, le Conseil d'administration a décidé de lancer un programme de rachat d'actions pour un montant total maximum de 26 millions d'euros, représentant au plus 257 000 actions. Conformément au descriptif diffusé par la Société le 7 mai 2008, l'objectif de ce programme était l'annulation des titres rachetés. Au 31 décembre 2008, aucune action n'avait été rachetée au titre de ce programme.

- Plan d'actionnariat salarié :

- o En 2007, Nexans a annoncé le lancement d'une opération d'actionnariat salarié au moyen d'une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe, adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, par émission d'un maximum de 500 000 actions nouvelles. La réalisation de cette opération a été décalée au premier trimestre 2008 et s'est traduite par l'émission de 91 525 actions nouvelles le 28 mars 2008.
  
- o La charge totale comptabilisée au titre de ce plan sur l'exercice 2008 n'est pas significative (inférieure à 1 million d'euros). Ce plan était en premier lieu composé d'une formule dite «classique» permettant aux salariés de souscrire des actions Nexans à un prix unitaire comprenant une décote de 20 % par rapport au cours de référence. Ce plan a été comptabilisé, conformément aux recommandations du CNC, en retenant un taux de financement applicable au marché des particuliers de 6,36 %.

Ce plan comprenait également une formule structurée dite « à effet de levier », offrant une garantie du montant investi par les salariés et un multiple de la performance éventuelle du titre. La charge relative à ce plan a été évaluée en simulant le gain que retirerait un salarié de la revente immédiate sur le marché des différents instruments financiers sous jacents mis en place dans le cadre de cette formule. Les hypothèses retenues dans le cadre de cette évaluation font référence aux conditions applicables au marché des particuliers (avec un taux d'actualisation de 6,36 %). A titre d'information, la comptabilisation en charges de l'ensemble de la décote de 20 % n'aurait grevé la marge opérationnelle du Groupe que d'un complément de 0,3 millions d'euros.

### Note 3 Informations par métier et par zone géographique

L'information sectorielle est présentée selon deux axes :

- Par métier, axe primaire sur lequel est basée l'information financière utilisée par le Groupe, dans la mesure où les risques et les taux de rentabilité sont affectés principalement par les différences entre les produits offerts ; et
- Par zone géographique.

La répartition géographique de l'information sectorielle a été amendée à compter de l'exercice 2008 afin de tenir compte de l'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe, des activités Câbles de Madeco :

- Une zone 'Amérique du Sud' est créée et regroupe les activités Câbles de Madeco, ainsi que celles de Nexans Brésil ;
- La zone 'Reste du Monde' est renommée 'Middle East, Russia and Africa' (MERA) et conserve un périmètre identique, à l'exception de Nexans Brésil désormais classé dans la zone 'Amérique du Sud'.

Les informations par zone géographique présentées ci-dessous au titre des exercices 2007 et 2006 ont été retraitées de façon homogène.

D'une manière générale, les prix de transfert entre les secteurs d'activité sont identiques à ceux prévalant pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Les données sectorielles suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers. Les données de l'exercice 2006 ont notamment été retraitées pour tenir compte de l'allocation définitive réalisée courant du deuxième semestre 2007, suite à l'acquisition du Groupe Olex (cf. **Note 11.** du Document de référence 2007).

La mesure de la performance de chaque secteur est basée sur la marge opérationnelle.

Ces informations s'entendent hors activités abandonnées qui ne sont pas reprises dans la présente note dès lors qu'elles ne présentent pas des flux significatifs au regard du Groupe. Les activités abandonnées font l'objet d'une présentation séparée dans la **Note 8.** ci après.

Les tableaux ci-dessous déclinent les informations pour les métiers suivants:

- "Fils conducteurs", comprenant les fils machine, les fils conducteurs et les activités de production de fils émaillés qui ne sont pas en cours de cession,
- "Energie"<sup>1</sup>, constitué des câbles d'énergie pour équipement des infrastructures (basse, moyenne, haute tension et accessoires associés), des câbles spéciaux à destination du marché de l'industrie (dont les câbles spéciaux pour application électronique) et des câbles d'équipement destinés au marché du bâtiment,
- "Télécom"<sup>1</sup>, qui regroupe les câbles pour réseaux Télécom privés, les composants de jonction pour câbles de réseaux Télécom et les câbles de cuivre et de fibre optique pour réseaux Télécom publics,
- La rubrique "Autres" inclut essentiellement certaines activités spécifiques ou centralisées pour tout le Groupe, donnant lieu à des dépenses et des charges non réparties entre les métiers, ainsi que les éliminations inter-métiers sur les flux commerciaux.

---

<sup>1</sup> Conformément à la nouvelle segmentation du plan stratégique 2006 - 2009, les câbles sous-marins utilisés pour la commande à distance de véhicules et robots sous-marins et les câbles électroniques ont été respectivement intégrés dans les segments « Infrastructures d'énergie » et « Industrie » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, compte tenu de la similitude des marchés et des clients auxquels ils sont destinés. Ces câbles sont donc regroupés à compter de 2007 sous le métier Energie et non plus dans le métier Telecom. Les données 2006 présentées dans cette Note 3 n'ont pas été retraitées. Le chiffre d'affaires de ces deux activités représente 172 millions d'euros (à métaux non ferreux constants) pour l'exercice 2008. Il représentait 213 millions d'euros sur l'exercice 2007 et 160 millions d'euros sur l'exercice 2006.

## a) Informations par métier

<i>en millions d'euros</i>	Fils conducteurs	Energie	Télécom	Autres (ou non alloués)	Eliminations inter métiers *	<b>Total Groupe</b>
<b>31 décembre 2008</b>						
Chiffre d'affaires à cours métaux courants	2 084	5 292	594	14	(1 185)	<b>6 799</b>
Chiffre d'affaires à cours métaux constants	710	3 929	508	14	(385)	<b>4 776</b>
Marge opérationnelle	(3)	402	41	(13)	-	<b>427</b>
Dotation aux amortissements sur immobilisations	(2)	(89)	(13)	(3)	-	<b>(106)</b>
Pertes de valeur	(5)	(15)	(1)	(2)	-	<b>(23)</b>
Reprises de pertes de valeur	-	2	-	2	-	<b>4</b>
EBITDA **	(1)	491	54	(11)	-	<b>533</b>
Coûts de restructuration	(2)	(19)	-	(1)	-	<b>(22)</b>
Investissements bruts	6	161	15	10	-	<b>192</b>
Immobilisations corporelles nettes	18	866	100	13	-	<b>997</b>
Total actifs sectoriels ***	236	3 226	241	40	-	<b>3 743</b>
Total passifs sectoriels ****	149	1 018	83	57	-	<b>1 307</b>
Participations dans les entreprises associées	4	-	-	-	-	<b>4</b>
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(0)	-	-	-	-	<b>(0)</b>
Effectifs (nombre de salariés)	899	19 319	2 183	1 079	-	<b>23 480</b>
<b>31 décembre 2007</b>						
Chiffre d'affaires à cours métaux courants	2 603	5 270	638	11	(1 110)	<b>7 412</b>
Chiffre d'affaires à cours métaux constants	845	3 780	529	11	(343)	<b>4 822</b>
Chiffre d'affaire à cours métaux constants et cours de change 2008	826	3 684	509	11	(341)	<b>4 689</b>
Marge opérationnelle	9	365	49	(14)	-	<b>409</b>
Dotation aux amortissements sur immobilisations	(3)	(76)	(13)	(9)	-	<b>(101)</b>
Pertes de valeur	(34)	(21)	(7)	-	-	<b>(63)</b>
Reprises de pertes de valeur	-	38	4	-	-	<b>42</b>
EBITDA **	12	441	62	(5)	-	<b>510</b>
Coûts de restructuration	(3)	(8)	-	(2)	-	<b>(14)</b>
Investissements bruts	10	141	14	10	-	<b>174</b>
Immobilisations corporelles nettes	13	759	98	22	-	<b>893</b>
Total actifs sectoriels ***	400	3 014	270	56	-	<b>3 740</b>
Total passifs sectoriels ****	281	879	85	84	-	<b>1 329</b>
Participations dans les entreprises associées	1	-	-	-	-	<b>1</b>
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	-	-	-	-	-	<b>-</b>
Effectifs (nombre de salariés)	779	18 089	2 183	847	-	<b>21 898</b>
<b>31 décembre 2006 *****</b>						
Chiffre d'affaires à cours métaux courants	3 438	4 298	781	9	(1 038)	<b>7 489</b>
Chiffre d'affaires à cours métaux constants	1 133	2 983	648	9	(331)	<b>4 442</b>
Chiffre d'affaire à cours métaux constants et cours de change 2007	1 163	3 104	472	9	(375)	<b>4 373</b>
Marge opérationnelle	(4)	233	48	(18)	-	<b>260</b>
Dotation aux amortissements sur immobilisations	(10)	(62)	(19)	(4)	-	<b>(95)</b>
Pertes de valeur	(54)	(61)	(9)	(4)	-	<b>(128)</b>
Reprises de pertes de valeur	-	19	8	-	-	<b>27</b>
EBITDA **	6	296	67	(14)	-	<b>355</b>
Coûts de restructuration	(5)	(19)	(24)	(1)	-	<b>(48)</b>
Investissements bruts	14	137	17	4	-	<b>171</b>
Immobilisations corporelles nettes	23	643	143	20	-	<b>829</b>
Total actifs sectoriels ***	662	2 725	399	41	-	<b>3 826</b>
Total passifs sectoriels ****	416	732	100	50	-	<b>1 298</b>

Participations dans les entreprises associées	22	-	-	-	-	<b>22</b>
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	3	-	-	-	-	<b>3</b>
Effectifs (nombre de salariés)	1 140	15 952	3 276	782	-	<b>21 150</b>

\* Les éliminations inter-métiers proviennent pour l'essentiel de l'activité « Fils conducteurs », située en amont des autres métiers du Groupe

\*\* Marge opérationnelle avant dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles

\*\*\* Les actifs sectoriels incluent les immobilisations incorporelles et corporelles, les stocks, les créances clients, les montants dus par les clients relatifs aux contrats de construction, les avances fournisseurs, les autres créances opérationnelles et le goodwill. Les actifs sectoriels en 2008 incluent des éléments destinés à être cédés pour 1 M€.

\*\*\*\* Les passifs sectoriels incluent les dettes fournisseurs, les montants dus aux clients relatifs aux contrats de construction, les avances et acomptes reçus, les provisions sur affaires et les autres dettes opérationnelles (dont notamment les dettes sociales). Les passifs sectoriels en 2008 incluent des éléments destinés à être cédés pour 1 M€.

\*\*\*\*\* Après prise en compte de l'allocation définitive Olex au 31 décembre 2006. Voir **Note 11.** du Document de Référence 2007.

## b) Informations par zone géographique

en millions d'euros

	France***	Allemagne	Autres Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	MERA*	Amérique du Sud**	Total Groupe
<b>31 décembre 2008</b>								
Chiffre d'affaires à cours métaux courants (avant éliminations inter zones)	2 404	907	2 410	1 054	778	483	272	
Chiffre d'affaires à cours métaux courants inter zones géographiques	(923)	(78)	(446)	(2)	(29)	(31)	-	
Chiffre d'affaires à cours métaux courants	1 481	829	1 964	1 052	749	452	272	<b>6 799</b>
Chiffre d'affaires à cours métaux constants	1 042	623	1 560	560	502	303	186	<b>4 776</b>
Marge opérationnelle	65	43	180	55	42	27	15	<b>427</b>
Investissements bruts	33	15	69	10	28	30	7	<b>192</b>
Immobilisations corporelles nettes	143	118	289	83	137	106	121	<b>997</b>
Total actifs sectoriels ****	858	338	1 025	212	520	305	485	<b>3 743</b>
Effectifs (nombre de salariés)	3 917	2 771	7 887	1 803	2 459	2 108	2 535	<b>23 480</b>
<b>31 décembre 2007</b>								
Chiffre d'affaires à cours métaux courants (avant éliminations inter zones)	2 871	935	2 390	1 333	886	453	138	
Chiffre d'affaires à cours métaux courants inter zones géographiques	(1 032)	(83)	(432)	(1)	(15)	(31)	-	
Chiffre d'affaires à cours métaux courants	1 839	852	1 958	1 332	871	422	138	<b>7 412</b>
Chiffre d'affaires à cours métaux constants	1 083	621	1 511	662	571	277	97	<b>4 822</b>
Chiffre d'affaires à cours métaux constants et cours de change 2008	1 083	621	1 483	620	514	271	97	<b>4 689</b>
Marge opérationnelle	61	65	123	78	50	23	8	<b>409</b>
Investissements bruts	35	28	55	10	16	26	3	<b>174</b>
Immobilisations corporelles nettes	146	120	264	90	153	88	33	<b>893</b>
Total actifs sectoriels ****	973	386	1 062	307	640	310	62	<b>3 740</b>
Effectifs (nombre de salariés)	3 919	2 862	8 407	1 870	2 269	2 067	504	<b>21 898</b>
<b>31 décembre 2006*****</b>								
Chiffre d'affaires à cours métaux courants (avant éliminations inter zones)	3 112	911	2 175	1 745	435	407	112	
Chiffre d'affaires à cours métaux courants inter zones géographiques	(937)	(59)	(354)	(2)	(6)	(50)	-	
Chiffre d'affaires à cours métaux courants	2 175	852	1 821	1 743	429	357	112	<b>7 489</b>
Chiffre d'affaires à cours métaux constants	1 037	582	1 402	813	277	246	85	<b>4 442</b>
Chiffre d'affaires à cours métaux constants et cours de change 2007	1 037	582	1 397	769	261	239	87	<b>4 373</b>
Marge opérationnelle	35	33	72	63	19	29	8	<b>260</b>
Investissements bruts	30	18	64	24	6	19	11	<b>171</b>
Immobilisations corporelles nettes	158	105	235	88	153	65	26	<b>829</b>
Total actifs sectoriels ****	1 180	404	989	305	616	275	57	<b>3 826</b>
Effectifs (nombre de salariés)	3 858	2 707	7 807	1 960	2 459	1 899	460	<b>21 150</b>

\* La zone MERA représente un périmètre identique à la zone nommée précédemment « Reste du Monde » à l'exception de Nexans Brésil dont les données sont reportées dans la zone Amérique du Sud. Les données présentées en 2007 et 2006 ont été retraitées des montants relatifs à Nexans Brésil.

\*\* La zone Amérique du Sud regroupe les activités Câbles du groupe Madeco ainsi que celles de Nexans Brésil.

\*\*\* Y compris l'activité corporate.

\*\*\*\* Les actifs sectoriels incluent les immobilisations incorporelles et corporelles, les stocks, les créances clients, les montants dus par le client sur les contrats de construction, les avances fournisseurs, les autres créances opérationnelles et le goodwill.

\*\*\*\*\* Après prise en compte de l'allocation définitive Olex au 31 décembre 2006. Voir **Note 11.** du Document de Référence 2007.

## c) Chiffre d'affaires courant par marché géographique

en millions d'euros

	France	Allemagne	Autres Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	MERA*	Amérique du Sud**	Total Groupe
2008	812	677	1 982	1 078	918	1 004	329	6 799
2007 Retraitée*	998	762	2 283	1 380	993	863	133	7 412
2006 Retraitée*	987	852	2 512	1 729	512	761	135	7 489

\* La zone 'Reste du Monde' a été renommée MERA à compter de 2008. Elle conserve un périmètre identique à l'exception de Nexans Brésil dont les données sont désormais reportées dans la zone Amérique du Sud. Les données présentées en 2007 et 2006 ont été retraitées des montants relatifs à Nexans Brésil.

\*\* La zone Amérique du Sud regroupe les activités Câbles du groupe Madeco ainsi que Nexans Brésil.

## Note 4 Frais de personnel, effectifs et droit à la formation

		2008	2007	2006
Frais de personnel (charges sociales incluses)	(en millions d'euros)	951	909	813
Effectifs des sociétés intégrées à la fin de l'exercice	(en nombre de salariés)	23 480	21 898	21 150
Droit individuel à la formation *	(en heures)	360 000	280 000	209 085

\* Volume estimé d'heures de formation cumulé au 31 décembre correspondant aux droits acquis par les salariés des sociétés françaises. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit à la formation sont considérées comme des charges de période et ne sont pas provisionnées.

Les rémunérations versées sous forme d'avantages en actions au sens de la norme IFRS 2 sont incluses dans les frais de personnel présentés ci-dessus. Ces dernières s'élèvent respectivement à 5,8 millions d'euros sur 2008 (dont 5,5 millions d'euros relatifs aux plans de stock options), 5,6 millions d'euros sur 2007, et 3,4 millions d'euros sur 2006. Se référer également à la **Note 21**.

## Note 5 Autres charges financières

en millions d'euros	2008	2007	2006
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	1	1	1
Provisions	0	0	1
Pertes et gains de change (nets)	(11)	(19)	(18)
Effet de l'actualisation sur engagements sociaux*	(34)	(34)	(33)
Rendement attendu des actifs financiers sur engagements sociaux*	19	19	18
Autres	(6)	(4)	(5)
<b>Autres charges financières</b>	<b>(31)</b>	<b>(37)</b>	<b>(36)</b>

\* Se reporter à la **Note 22**.

## Note 6 Plus et moins-values de cession d'actifs

en millions d'euros	2008	2007	2006
Plus (moins) values nettes sur cessions d'actifs immobilisés	8	3	1
Plus (moins) values nettes sur cession de titres*	(4)	1	149
Autres	-	-	1
<b>Plus et moins-values de cession d'actifs</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>151</b>

\* En 2006, cession de la société Electro-Matériel (Suisse) (cf. **Note 2**)

## Note 7 Dépréciations d'actifs nettes

en millions d'euros	2008	2007	2006
Pertes de valeur sur immobilisations	(23)	(59)	(109)
Reprises de pertes de valeur sur immobilisations	4	42	27
Pertes de valeur sur goodwill	(0)	(4)	(19)
Ecarts d'acquisition négatifs constatés en résultat	-	-	2
<b>Dépréciations d'actifs nettes</b>	<b>(19)</b>	<b>(21)</b>	<b>(99)</b>

### Evolutions majeures

Le Groupe procède au cours du 4<sup>e</sup> trimestre de chaque année à une revue de la valeur de ses goodwills, ainsi que de ses actifs corporels et incorporels, sur base de données prévisionnelles à moyen terme établies par les différentes entités opérationnelles (se référer aux **Notes 1.k** et **1.n**).

La charge nette de 19 millions d'euros comptabilisée sur l'exercice 2008 porte principalement sur la dépréciation complète des immobilisations corporelles de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) du Vietnam. La réorganisation du périmètre juridique des activités dans ce pays, en lien avec notre partenaire local, s'avère en effet plus complexe qu'initialement anticipée. Le pays connaît par ailleurs une dégradation de ses principaux indicateurs économiques. Les dépréciations résiduelles reconnues sur l'exercice 2008 portent sur les investissements de maintenance réalisés dans des UGT déjà totalement dépréciées au cours des exercices précédents, essentiellement la métallurgie et les câbles d'énergie en Italie.

Sur l'exercice 2007, les dépréciations d'actifs nettes de 21 millions d'euros couvraient des situations plus contrastées s'inscrivant dans le prolongement des tendances identifiées lors des arrêts précédents :

- La dépréciation la plus significative portait sur les activités amont du Groupe (fils machine et fils conducteurs) quasiment intégralement dépréciées. Au-delà de l'alourdissement des capitaux employés lié à la hausse du prix des matières premières, cette évolution marquait principalement la décision du Groupe de se recentrer sur ses seuls besoins internes.

Les câbles d'infrastructure en Italie et les câbles pour le bâtiment en Allemagne avaient également été à nouveau fortement dépréciés en 2007, les performances des UGT auxquelles ils se rattachaient ne permettant pas d'estimer des valeurs d'utilité à un niveau suffisant. Une dépréciation avait par ailleurs été prise en compte sur l'unité génératrice de trésorerie 'câbles d'infrastructure Telecom' en Espagne pour s'aligner sur sa valeur de marché probable, compte tenu du processus de cession en cours (cf. **Note 2**). Au total, ces dépréciations d'actifs représentaient un montant de 59 millions d'euros.

Une dépréciation complémentaire avait été comptabilisée sur le goodwill de la société Liban Câbles suite à une évolution défavorable du taux d'actualisation s'expliquant par une hausse de la prime de risque suite aux tensions géopolitiques accrues dans ce pays

- A l'inverse, une reprise significative avait été actée sur la Chine, et dans une moindre mesure, sur le Maroc et le Brésil. Ces pays présentaient en effet des perspectives de croissance élevées confortées par une évolution très favorable de leurs marges en 2007. En prenant en compte la reprise significative également constatée sur l'activité câbles d'Infrastructures en Allemagne, suite à un repositionnement sur des produits à plus forte valeur ajoutée, ainsi que dans une moindre ampleur, sur la Suisse en raison de la poursuite du redressement des activités, les reprises de pertes de valeur sur l'exercice 2007 totalisaient 42 millions d'euros.

En 2006, les pertes de valeur d'un montant total de 109 millions d'euros portaient déjà principalement sur les activités amont du Groupe (fils machine, fils conducteurs et solde des activités de fils émaillés au Canada et en Chine) dont les capitaux employés avaient été particulièrement affectés par la hausse du prix des matières premières. Etaient également concernés les câbles d'infrastructures d'énergie en Allemagne, Italie, Grèce, Egypte et Corée du Sud. Ces évolutions avaient également conduit à comptabiliser des pertes de valeur à hauteur de 19 millions d'euros sur les écarts d'acquisition des sociétés Liban Câbles, ICC (Egypte), Nexans Tianjin et Nexans Inc. A l'inverse, le redressement des activités de câbles industriels en Suisse et en Allemagne, de câbles spéciaux pour applications électroniques en France et de câbles pour le bâtiment aux Etats-Unis avait permis de constater des reprises de pertes de valeur pour un montant global de 27 millions d'euros.

#### Principales hypothèses

Les principales hypothèses retenues, par zone géographique, pour l'établissement des business plans dans le cadre des tests de pertes de valeur sont présentées ci-dessous. A noter que les flux de trésorerie retenus dans les calculs de dépréciations ont été réactualisés sur le dernier trimestre 2008 et intègrent la perception à cette date des effets potentiels de la crise sur l'activité du Groupe.

- On note une stabilité des taux d'actualisation, la progression des coûts de financement étant d'une façon générale compensée par un ratio d'endettement plus favorable, réduisant le coût moyen pondéré du capital. L'Amérique du Nord enregistre même une légère diminution de ses taux d'actualisation compte tenu de la baisse des taux long terme sans risque dans la zone.

	Taux d'actualisation (avant impôt) des flux futurs	Taux d'actualisation (après impôt) des flux futurs	Taux de croissance à l'infini
<b>2008</b>			
Europe (Zone euro)	13,5%	9,0%	0% à 2,0%
Etats Unis	11,7%	8,5%	2,0%
Canada	11,7%	8,5%	0,5% à 2,0%
Australie	12,8%	10,0%	3,0%
Brésil	16,2%	11,5%	4,0%
Chine	12,0%	11,0%	4,0%
Corée	13,3%	10,0%	2% à 4,0%
Egypte	15,5%	13,0%	6,0%
Turquie	16,5%	13,0%	3,0%
Liban	20,6%	18,0%	5,0%
<b>2007</b>			
Europe (Zone euro)	13,5%	9,0%	0,5% à 2,0%
Etats Unis	12,9%	9,0%	2,0%
Canada	12,9%	9,0%	0,5% à 2,0%
Australie	12,8%	10,0%	3,0%

Chine	12,0%	11,0%	4,0%
Corée	13,3%	10,0%	2% à 4,0%
Brésil	16,2%	11,5%	4,0%
Turquie	16,7%	13,5%	3,0%
Liban	20,2%	18,0%	5,0%
<b>2006</b>			
Europe (Zone euro)	10,6%	8,0%	2,0%
Amérique du Nord	11,9%	9,0%	2,0%
Chine	11,9%	10,0%	2,0%
Corée	10,2%	8,0%	2,0%
Egypte	14,4%	12,0%	2,0%
Brésil	15,2%	11,0%	2,0%
Turquie	16,7%	12,0%	2,0%
Liban	17,8%	15,5%	2,0%

L'évaluation des flux de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation, est basée sur les courbes de marché des métaux à 5 ans observées à fin octobre 2008. La valeur terminale retenue est en général équivalente ou proche de la valeur de la dernière prévision de marché disponible. Plus précisément, les prévisions suivantes ont été retenues pour le Cuivre et l'Aluminium :

<b>Euro / tonne</b>		
	Cuivre	Aluminium
2009	3 288	1 704
2010	3 357	1 811
2011	3 417	1 903
2012	3 461	1 972
2013	3 489	2 034
Valeur terminale	3 489	2 034

Par rapport aux hypothèses retenues en 2007, on note une forte diminution du prix du cuivre à court terme en lien avec l'évolution constatée sur les marchés. Les cours à long terme, les plus sensibles dans le modèle de valorisation car intervenant sur la valeur terminale, restent par contre plus stables. Pour mémoire, vous trouverez ci-dessous un rappel des hypothèses utilisées lors de la campagne Impairment 2007.

<b>Euro / tonne</b>		
	Cuivre	Aluminium
2008	5 367	1 798
2009	5 042	1 817
2010	4 673	1 797
2011	4 313	1 756
2012	3 963	1 713
Valeur terminale	3 728	1 627

### UGT Goodwill majeures

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui portent des immobilisations incorporelles non amortissables ou/et un goodwill significatif au regard du Groupe au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

- L'Australie qui porte 13 millions d'euros d'immobilisations incorporelles non amortissables et 111 millions d'euros de goodwill. La valeur recouvrable de cette UGT a été déterminée sur la base de sa valeur d'utilité conformément à la méthodologie présentée en **Note 1.n**, en retenant notamment les dernières prévisions à moyen terme (2009-2011) approuvées par le management du Groupe. Les autres hypothèses clés utilisées pour ces projections sont présentées ci avant.
- Le sous Groupe Madeco qui représente une UGT goodwill unique, incluant la filiale du Groupe Nexans présente au Brésil. Cette UGT porte un goodwill avant toute allocation (voir **Note 2.a**) de 163 millions d'euros au 31 décembre 2008. Ce sous Groupe a été acquis au 30 septembre 2008 sur base d'un business plan que Nexans a repris à l'identique dans son budget 2009 et son Plan Stratégique 2009-2011 considérant qu'il restait la meilleure estimation des flux de trésorerie attendus. Aucune dépréciation n'est donc requise au 31 décembre 2008 d'autant que la baisse du cours de l'action Nexans sur le troisième trimestre 2008 a réduit de façon significative le prix d'acquisition comptable.
- Le sous Groupe Intercond qui porte un goodwill avant toute allocation (voir **Note 2.c**) de 56 millions d'euros au 31 décembre 2008. Ce sous Groupe a été acquis au 1<sup>er</sup> Août 2008 sur base d'un business plan que Nexans a repris à l'identique dans son budget 2009 et son Plan Stratégique 2009-2011 considérant qu'il restait la meilleure estimation des flux de trésorerie attendus. Cette entité est présente sur des produits à forte valeur ajoutée pour l'industrie dont une part significative à l'export. Aucune dépréciation n'est requise au 31 décembre 2008

#### Analyses de sensibilité

Les calculs de dépréciation sont basés sur les dernières projections approuvées par le management du Groupe ainsi que sur les principales hypothèses présentées ci-avant.

Une augmentation généralisée des taux d'actualisation de 50 points de base par rapport aux hypothèses présentées ci-dessus, sur l'ensemble des UGT sensibles testées lors de la campagne impairment 2008, conduirait à une augmentation non significative de la charge d'impairment (inférieure à 5 millions d'euros).

Le principal autre facteur de variabilité identifié dans le cadre de nos travaux porte sur l'UGT 'Câbles Bâtiment France' particulièrement sensible au niveau des prix de vente, sur un marché historiquement volatile (le scénario probabilisé retenu pour déterminer la valeur d'utilité au 31 décembre 2008 conduit à l'absence de mouvement de dépréciation par rapport à la position arrêtée au 31 décembre 2007):

- Des prix qui se maintiendraient à compter de 2009 au niveau de ceux constatés en 2008, ou qui afficheraient simplement un léger retrait, conduiraient à reprendre l'ensemble de l'impairment cumulé constaté sur cette unité génératrice de trésorerie soit 10 millions d'euros.
- A l'inverse, une baisse moyenne des prix en 2009 au-delà de 30 % par rapport à ceux constatés en 2008, amènerait à constater une dépréciation complémentaire sur cette UGT.

## Note 8 Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

Au 31 décembre 2007, les groupes d'actifs destinés à la vente incluaient pour l'essentiel:

- Les activités de la branche faisceaux pour lesquelles le Groupe avait initié auprès d'un intermédiaire financier, un processus de consultation visant à les céder. Au 31 décembre 2008, la branche faisceaux n'est plus considérée comme un groupe d'actifs détenu en vue de la vente, les négociations avec les tiers ayant été interrompues suite à l'absence d'accord sur la valeur réalisable de cette activité.
- L'activité 'câbles Telecom cuivre' en Espagne, cédée courant du premier semestre 2008 (voir **Note 2.c**).

Conformément aux dispositions d'IFRS 5, ces éléments avaient été regroupés à cette date sur les lignes « Actifs et Groupes d'actifs détenus en vue de la vente » et « Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente » du bilan consolidé du Groupe. Ces activités ne répondant pas aux critères de présentation séparée au compte de résultat tels que définis par la norme IFRS 5, leurs flux étaient néanmoins restés inclus ligne à ligne dans le compte de résultat 2007 et 2008 du Groupe, au sein des activités poursuivies.

Au 31 décembre 2006, des négociations avaient été engagées pour la cession des activités résiduelles de fils émaillés au Canada et en Chine (cessions réalisées sur 2007, voir **Note 2.c**). En application de la norme IFRS 5, les postes du bilan de ces activités avaient été reclassés à cette date sur deux lignes, « Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente » à l'actif, et « Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente » au passif, du bilan consolidé de Nexans. Ces opérations ne répondant pas aux critères de présentation séparée au compte de résultat, tels que définis par la norme IFRS 5, leurs flux étaient restés inclus ligne à ligne dans le compte de résultat 2006 et 2007 du Groupe au sein des activités poursuivies.

### a) Bilan des actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente

au 31 décembre, en millions d'euros	2008	2007	2006
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	47	25
Stocks et en-cours, nets	-	46	6
Clients et autres actifs	1	57	29
<b>Actifs des activités détenues en vue de la vente</b>	<b>1</b>	<b>150</b>	<b>60</b>
Autres actifs détenus en vue de la vente	-	-	-
<b>Total des actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>1</b>	<b>150</b>	<b>60</b>
Pensions et indemnités de départ à la retraite	-	3	-
Provisions	-	3	-
Dettes financières	-	-	7
Fournisseurs et comptes rattachés	1	37	10
Autres passifs	-	1	5
<b>Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>1</b>	<b>45</b>	<b>22</b>

## b) Compte de résultat des activités abandonnées

Le compte de résultat des activités abandonnées sur les exercices 2008, 2007 et 2006 se présente de la façon suivante :

<i>en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Chiffre d'affaires net	-	-	-
Chiffre d'affaires à prix métal constant	-	-	-
<b>Marge opérationnelle</b>	-	-	-
Coûts de restructuration, impairment, variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux, plus et moins values de cession d'actifs	-	-	(4)
Coût de l'endettement financier net	-	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>	-	-	<b>(4)</b>
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
<b>Résultat après impôts des activités cédées ou à vendre</b>	-	-	<b>(4)</b>
Résultat de cession après impôts des activités cédées ou à vendre	-	-	-
<b>Résultat net</b>	-	-	<b>(4)</b>

## c) Variation de trésorerie des activités abandonnées

<i>en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Capacité d'autofinancement (1)	-	-	(5)
Variation nette des actifs et passifs courants (2)	-	-	5
Flux de trésorerie d'investissement (3)	-	-	-
Flux de trésorerie de financement (4)	-	-	-
Impact de la variation du périmètre des activités abandonnées (5)	-	-	(1)
<b>Augmentation / (diminution) de la trésorerie des activités cédées</b> (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	-	-	<b>(1)</b>

## Note 9 Impôt sur les bénéfices

### a) Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

	2008	2007	2006
<i>en millions d'euros</i>			
Charge d'impôt exigible	(64)	(64)	(58)
Produit/(Charge) net d'impôt différé	14	(19)	10
Impôts sur les bénéfices	(50)	(84)	(48)

Nexans SA est mère d'un groupe fiscal de 13 sociétés en France en 2008. D'autres groupes fiscaux ont été constitués lorsque cela était possible (notamment en Allemagne et en Amérique du Nord).

### b) Taux d'impôt effectif

La charge d'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2008	2007	2006
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>135</b>	<b>281</b>	<b>297</b>
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	34,43%	34,43%	34,43%
<b>(Charge) / produit d'impôt théorique</b>	<b>(46)</b>	<b>(97)</b>	<b>(102)</b>
Incidence des :			
- Différentiels de taux courant des pays étrangers	2	6	3
- Charges non déductibles	(7)	(10)	2
- Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables et autres différences temporelles déductibles générés pendant la période	(11)	(13)	(2)
- Utilisation dans l'exercice de reports déficitaires ou autres différences temporelles déductibles n'ayant pas donné lieu précédemment à comptabilisation d'actifs d'impôts différés	4	24	-
- Produits ou charges d'impôts sur déficits reportables et autres différences temporelles déductibles, liés à une variation des écarternements durant la période	(1)	11	-
- Eléments taxés à taux réduit ou nul (dont principalement plus values sur cessions de titres)	3	1	50
- Effet des changements de taux d'impôt	(0)	(6)	-
- Crédits d'impôt	1	-	1
- Impôts relatifs à des exercices antérieurs et autres effets	5	0	-
<b>(Charge) produit d'impôt effectivement constaté</b>	<b>(50)</b>	<b>(84)</b>	<b>(48)</b>
<b>Taux d'impôt effectif (%)</b>	<b>37,09%</b>	<b>29,84%</b>	<b>16,31%</b>

La charge d'impôt théorique est calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante.

### c) Impôts comptabilisés directement en capitaux propres

Au 31 décembre 2008, les impôts directement comptabilisés en autres éléments du résultat global (réserves recyclables), et liés principalement à la juste valeur des instruments dérivés documentés en tant que couverture de flux de trésorerie, s'élèvent à 57 millions d'euros (impôts différés actifs pour l'essentiel) et s'analysent comme suit :

<i>Au 31 décembre, en millions d'euros</i>	2008	2007	2006
<b>Par type de sous-jacent</b>			
Couverture de flux de trésorerie métal	45	3	10
Couverture de flux de trésorerie change	6	(15)	1
Investissement net et couvertures associées	6	-	-
	<b>57</b>	<b>(13)</b>	<b>11</b>

L'impôt différé et courant sur les couvertures de flux de trésorerie est comptabilisé dans la rubrique 'variations de juste valeur et autres'. Les impôts différés et courants liés aux investissements nets et couvertures associées sont présentés au sein des 'Différences de conversion'. Ces impôts se reverseront en résultat au même rythme que les transactions sous-jacentes auxquelles ils se rattachent.

En complément, un impôt différé a été comptabilisé directement en capitaux propres sur la part optionnelle de l'Océane lors de son émission en Juillet 2006 pour 10 millions d'euros (cf **Note 21.f**).

### d) Impôts différés constatés au bilan

Les impôts différés sont présentés par nature de différences temporaires dans le tableau ci-dessous :

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2006 *	Impact résultat	Effets de change	Regroupement s d'entreprises	Changement de taux	Impact capitaux propres	Autres	31/12/2007
Immobilisations corporelles et incorporelles	22	9	-	-	-	-	2	33
Stocks	-	16	-	-	-	-	(40)	(24)
Provisions	(34)	5	-	-	-	-	1	(28)
Autres différences temporelles	27	(34)	1	-	-	(23)	(15)	(44)
Reports déficitaires	320	(43)	-	-	(54)	-	2	225
<b>Impôts différés actifs (bruts) et passifs</b>	<b>335</b>	<b>(47)</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>(54)</b>	<b>(23)</b>	<b>(50)</b>	<b>162</b>
Impôts différés actifs non reconnus	(332)	34	-	-	48	-	50	(199)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>3</b>	<b>(13)</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>(6)</b>	<b>(23)</b>	<b>-</b>	<b>(37)</b>
Dont impôts différés actifs reconnus	97	-	-	-	-	-	-	48
Dont impôts différés passifs	(94)	-	-	-	-	-	-	85

	31/12/2007	Impact résultat	Effets de change	Regroupements d'entreprises	Changement de taux	Impact capitaux propres	Autres	31/12/2008
<i>en millions d'euros</i>								
Immobilisations corporelles et incorporelles	33	5	-	-	-	-	-	38
Stocks	(24)	20	-	-	-	-	-	(4)
Provisions	(28)	4	-	-	-	-	-	(24)
Autres différences temporelles	(44)	(28)	(5)	4	-	70	(4)	(7)
Reportis déficitaires	225	21	-	-	-	-	-	246
<b>Impôts différés actifs (bruts) et passifs</b>	<b>162</b>	<b>22</b>	<b>(5)</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>70</b>	<b>(4)</b>	<b>249</b>
Impôts différés actifs non reconnus	(199)	(8)	-	-	-	-	4	(203)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>(37)</b>	<b>14</b>	<b>(5)</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>46</b>
Dont impôts différés actifs reconnus	48	-	-	-	-	-	-	91
Dont impôts différés passifs	85	-	-	-	-	-	-	45

\* Après prise en compte de l'allocation définitive sur Olex soit principalement un impôt différé passif de 30 millions d'euros complémentaire sur les immobilisations corporelles et incorporelles.

Les 'Autres différences temporelles' couvrent notamment les retraitements de consolidation relatifs aux instruments financiers (juste valeur des instruments dérivés, part optionnelle de l'OCEANE...).

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait d'une récupération jugée insuffisamment probable s'élèvent respectivement à : 203, 199 et 332 millions d'euros aux 31 décembre 2008, 2007 et 2006 respectivement. Ces actifs d'impôts différés comprennent pour l'essentiel les déficits fiscaux reportables mentionnés en note e) ci après.

## e) Déficitis fiscaux reportables

Les déficits fiscaux reportables représentent une économie potentielle d'impôt au niveau du groupe de 246 millions d'euros au 31 décembre 2008. Les entités fiscales concernées par ces déficits sont principalement au 31 décembre 2008 :

- Les filiales allemandes, à hauteur de 156 millions d'euros (157 et 205 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 2006 respectivement) ;
- Les filiales françaises pour 22 millions d'euros (15 et 55 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 2006 respectivement) ;
- Les filiales italiennes (hors Intercond) à hauteur de 23 millions d'euros (27 et 36 millions au 31 décembre 2007 et 2006 respectivement).

Pour les pays présentant une situation active d'impôts différés nets, après imputation des actifs et passifs d'impôts différés sur différences temporelles, le montant des actifs d'impôts différés nets reconnu au bilan est déterminé sur base des business plans réactualisés comme indiqué dans la **Note 1.v**. La ventilation des économies potentielles d'impôts par date de péremption des déficits fiscaux reportables se présente de la manière suivante :

	2008	2007	2006
<i>en millions d'euros</i>			
Année N+1	29	36	13
Années N+2 à N+4	39	5	32
Année N+5 et suivantes	178	184	275
<b>Total</b>	<b>246</b>	<b>225</b>	<b>320</b>

**f) Différences temporelles taxables liées à des participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées**

Aucun impôt différé passif n'a été comptabilisé relativement aux différences temporelles pour lesquelles, soit le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible, soit cette différence temporelle ne donne lieu à aucun paiement d'impôt lors de son reversement (notamment suite à la suppression de la taxation en France des plus-values sur les cessions de titres à compter de 2007).

## Note 10 Résultats par action

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat net par action dilué :

	2008	2007	2006
<b>Résultat net Part du Groupe (en millions d'euros)</b>	<b>82</b>	<b>189</b>	<b>241</b>
Economie de frais financiers (OCEANE) brut	16	15	11
Economie de frais financiers (OCEANE) net d'impôt	11	10	7
<b>Résultat net Part du Groupe corrigé (en millions d'euros)</b>	<b>93</b>	<b>199</b>	<b>248</b>
<b>Résultat des activités abandonnées part du Groupe</b>	-	-	(4)
Nombre moyen d'actions en circulation	26 059 046	25 553 906	23 529 530
Nombre moyen d'obligations convertibles (OCEANE)	3 794 037	3 794 037	3 463 868
Nombre moyen d'options de souscription dilutives	354 153	547 659	794 369
Nombre moyen d'actions dilué	30 207 236	29 895 603	27 787 767
<b>Résultat net part du groupe des activités poursuivies par action (en euros)</b>			
- résultat de base par action	<b>3,16</b>	<b>7,41</b>	<b>10,44</b>
- résultat dilué par action	<b>3,07</b>	<b>6,67</b>	<b>9,10</b>
<b>Résultat net part du groupe des activités abandonnées par action (en euros)</b>			
- résultat de base par action	-	-	(0,19)
- résultat dilué par action	-	-	(0,16)
<b>Résultat net part du groupe par action (en euros)</b>			
- résultat de base par action	<b>3,16</b>	<b>7,41</b>	<b>10,25</b>
- résultat dilué par action	<b>3,07</b>	<b>6,67</b>	<b>8,93</b>

## Note 11 Goodwill

	<b>Brut</b>	<b>Pertes de valeur</b>	<b>Valeur au bilan</b>
<b>1er janvier 2006</b>	<b>88</b>	<b>(6)</b>	<b>82</b>
Regroupements d'entreprises	112	-	112
Cessions	-	-	-
Pertes de valeur	-	(19)	(19)
Effets de change	(5)	2	(3)
Autres mouvements *	2	-	2
<b>31 décembre 2006</b>	<b>197</b>	<b>(23)</b>	<b>174</b>
Regroupements d'entreprises	35	-	35
Cessions	(1)	1	-
Pertes de valeur	-	(4)	(4)
Effets de change	(5)	-	(5)
Autres mouvements *	(10)	2	(8)
<b>31 décembre 2007</b>	<b>216</b>	<b>(24)</b>	<b>192</b>
Regroupements d'entreprises	233	-	233
Cessions	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-
Effets de change	(32)	(1)	(33)
Autres mouvements *	8	-	8
<b>31 décembre 2008</b>	<b>425</b>	<b>(25)</b>	<b>400</b>

\* Dont classement en actifs et groupes d'actifs destinés à la vente (IFRS 5).

Tous les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, selon les méthodes et hypothèses décrites en **Notes 1.k, 1.n** et **7**.

### Principales évolutions

Au cours de l'exercice 2008, les nouveaux goodwills constatés correspondent principalement :

- A l'acquisition au 30 septembre 2008 des activités 'Câbles' du groupe Madeco constitué principalement de 5 sociétés opérationnelles (Indelqui en Argentine, Cedsa en Colombie, Ficap au Brésil, Indeco au Pérou et Madeco Cables au Chili) (cf **Note 2.a**).

Cette acquisition a été rémunérée en trésorerie pour l'équivalent de 257 millions d'euros, frais d'acquisition compris (montant soumis à ajustement final sur base de l'arrêté comptable au 30 septembre 2008), et par l'émission de 2,5 millions d'actions nouvelles Nexans SA valorisées à hauteur de 148 millions d'euros. La juste valeur de 59,2 € par action retenue dans les comptes consolidés pour cette acquisition, correspond à la moyenne entre le cours d'ouverture et de clôture de Nexans SA pour la journée du 30 septembre 2008.

Le prix payé n'inclut aucune clause d'earn-out. La prise de contrôle a été fixée au 1<sup>er</sup> octobre 2008. Le goodwill comptabilisé sur cette opération s'élève à un équivalent de 173 millions d'euros à date d'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe selon le détail fourni ci-dessous, avant toute allocation aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis. Cette allocation sera effectuée au cours de l'exercice 2009. Dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008, et compte tenu de la dépréciation des devises locales sur le dernier trimestre 2008, la contre valeur euro de ce goodwill est de 163 millions d'euros.

L'impact de cette acquisition sur le bilan consolidé du Groupe se décompose de la façon suivante (flux d'entrée de périmètre):

<i>en millions d'euros</i>	<b>Madeco / Acquisition 2008</b>
Coût d'acquisition	405
dont portion payée en trésorerie et en équivalents de trésorerie	257
<b>Coût d'acquisition (A)</b>	<b>405</b>
<b>Actifs</b>	
Immobilisations (y.c. financières)	119
Stocks	115
Créances	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37
Autres actifs	30
<b>Passifs</b>	
Provisions	13
Dette financière	49
Autres passifs	96
<b>Actif net acquis (y compris intérêts minoritaires)</b>	<b>236</b>
Part des minoritaires sur l'actif net acquis (1)	4
<b>Actif net acquis part du groupe (B)</b>	<b>232</b>
<b>Goodwill (A) – (B)</b>	<b>173</b>

(1) Conformément aux principes comptables énoncés en **Note 1.e**, les minoritaires du groupe Madeco sont évalués sur la base du coût historique. Ils correspondent essentiellement aux 4 % d'intérêts détenus par les minoritaires dans Indeco.

Le prix d'acquisition de 405 millions d'euros intègre un engagement ferme d'achat en 2009 des 20 % résiduels de la société Cedsa.

Cette acquisition a un impact inférieur à 25 % sur le chiffre d'affaires consolidé, la marge opérationnelle consolidée et le total du bilan consolidé du Groupe.

- A l'acquisition de 100 % du groupe italien Intercond au 1<sup>er</sup> Août 2008, constitué de 3 principales sociétés opérationnelles toutes basées en Italie (Intercond S.p.A, Pessano Cavi S.p.A et Intercond Service S.p.A) (cf **Note 2.c**).

L'acquisition a été intégralement rémunérée en trésorerie. Le prix payé n'inclut aucune clause d'earn-out. La prise de contrôle a été effective au 1<sup>er</sup> août 2008.

Le goodwill comptabilisé dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 est de 56 millions d'euros selon le détail fourni ci-dessous, avant toute allocation aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis qui sera effectuée au cours du premier semestre 2009. Suite à l'acquisition, les prêts des anciens actionnaires ont été immédiatement remboursés pour un montant de 30 millions d'euros.

L'impact de cette acquisition sur le bilan consolidé du Groupe est le suivant (flux d'entrée de périmètre):

<i>en millions d'euros</i>	<b>Intercond / Acquisition 2008</b>
Coût d'acquisition	52
dont portion payée en trésorerie et en équivalents de trésorerie	52
<b>Coût d'acquisition (A)</b>	<b>52</b>
<b>Actifs</b>	
Immobilisations (y.c. financières)	14
Stocks	10
Créances	22
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2
Autres actifs	(0)
<b>Passifs</b>	
Provisions	2
Dette financière*	37
Autres passifs	12
<b>Actif net acquis (y compris intérêts minoritaires)</b>	<b>(4)</b>
Part des minoritaires sur l'actif net acquis	-
<b>Actif net part du groupe acquis (B)</b>	<b>(4)</b>
<b>Goodwill (A) – (B)</b>	<b>56</b>

\* y.c. prêts des anciens actionnaires à date d'acquisition.

Cette acquisition a un impact limité sur les comptes du Groupe et dans tous les cas inférieurs à 25 % du chiffre d'affaires, de la marge opérationnelle et du total bilan consolidé.

Au cours du premier semestre 2008, le Groupe a cédé son activité 'Câbles d'infrastructure Telecom cuivre' en Espagne. Cette cession a été finalisée fin mai 2008 à la société anglaise B3 Cable Solutions, l'un des principaux fabricants européens de câbles cuivre, pour une valeur d'entreprise de 19,5 millions d'euros (cf **Note 2.c**).

Cette cession a conduit à dégager une moins-value de 5,8 millions d'euros comptabilisée sur la ligne 'plus et moins-value de cession d'actifs' du compte de résultat.

Les impacts de cette cession sur le bilan consolidé du Groupe sont présentés dans le tableau suivant (flux de sortie de périmètre):

<i>en millions d'euros</i>	<b>Telecom Espagne / Cession 2008</b>
Prix de cession	19
dont portion reçue en trésorerie et en équivalents de trésorerie	19
<b>Prix de cession</b>	<b>19</b>
<b>Actifs</b>	
Immobilisations	2
Stocks	9
Créances	29
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0
Autres actifs	
<b>Passifs</b>	
Provisions	1
Dette financière	
Autres passifs	14
<b>Actif net cédé (y compris intérêts minoritaires)</b>	<b>25</b>
Part des minoritaires dans l'actif net cédé	
<b>Actif net cédé part du groupe</b>	<b>25</b>

Au cours de l'exercice 2007, les nouveaux goodwills constatés correspondaient principalement :

- Au complément de prix d'un équivalent de 26 millions d'euros versé sur l'acquisition du Groupe Olex (voir **Note 2.c**) et à la finalisation du traitement comptable de cette opération. Ceci portait le goodwill après allocation définitive sur cette entité à 131 millions d'euros au 31 décembre 2007.
- A l'acquisition de 70 % de la société Multinational Trade qui a dégagé un goodwill au 31 décembre 2007 de 6 millions d'euros, incluant la prise en compte d'un put sur minoritaires de 30 % du capital résiduel (voir **Note 1.I** et **Note 2.c**).

Au cours de l'exercice 2006, les nouveaux goodwills constatés correspondaient principalement :

- A l'acquisition le 1er décembre 2006 du Groupe australien Olex, leader de l'industrie du câble de l'Asie australe, pour un montant de 310 millions d'euros environ ; le goodwill définitif comptabilisé au 31 décembre 2006 s'élevait à 105 millions d'euros.

## Note 12 Autres immobilisations incorporelles

### a) Évolution des immobilisations incorporelles brutes

en millions d'euros	Valeur brute					Total
	Marques	Relations Clients	Logiciels	Brevets et licences	Autres	
<b>1 janvier 2006</b>	-	-	30	3	13	46
Acquisitions	-	-	3	-	3	6
Cessions	-	-	(2)	-	(0)	(2)
Regroupements d'entreprises **	15	77	1	1	0	94
Effet de change	-	-	(0)	-	(1)	(1)
Autres mouvements *	-	-	3	0	(3)	1
<b>31 décembre 2006</b>	<b>15</b>	<b>77</b>	<b>34</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>144</b>
Acquisitions	-	-	2	0	1	3
Cessions	-	-	(0)	-	(0)	(0)
Regroupements d'entreprises	-	-	(0)	-	(1)	(1)
Effet de change	(0)	(2)	(0)	(0)	(0)	(3)
Autres mouvements *	0	2	1	0	(2)	1
<b>31 décembre 2007</b>	<b>15</b>	<b>77</b>	<b>37</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>143</b>
Acquisitions	-	-	1	-	2	3
Cessions	-	-	(0)	-	-	0
Regroupements d'entreprises	-	-	2	1	-	3
Effet de change	(2)	(13)	(0)	-	0	(15)
Autres mouvements *	-	-	9	-	(2)	7
<b>31 décembre 2008</b>	<b>13</b>	<b>64</b>	<b>48</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>141</b>

\* Dont classement en actifs et groupes d'actifs destinés à la vente (IFRS 5)

\*\* Après prise en compte de l'allocation définitive sur Olex (voir **Note 11** du Document de Référence 2007).

### b) Évolution des amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles

en millions d'euros	Amortissements et dépréciations					Total
	Marques	Relations Clients	Logiciels	Brevets et licences	Autres	
<b>1 janvier 2006</b>	-	-	25	3	3	32
Dotations aux amortissements	-	-	4	0	0	4
Reprises sur cessions	-	-	(2)	-	(0)	(2)
Regroupements d'entreprises	-	-	1	-	0	2
Effet de change	-	-	(0)	-	(0)	(0)
Autres mouvements *	-	-	0	0	(0)	0
<b>31 décembre 2006</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>28</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>35</b>
Dotations aux amortissements	-	4	5	0	0	10
Reprises sur cessions	-	-	(0)	-	(0)	(0)
Regroupements d'entreprises	-	-	(0)	-	(1)	(1)
Effet de change	-	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
Autres mouvements *	-	(0)	(2)	0	0	(2)
<b>31 décembre 2007</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>31</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>42</b>
Dotations aux amortissements	-	4	5	0	1	10
Reprises sur cessions	-	-	-	-	-	-
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	-
Effet de change	-	(1)	1	(0)	-	(0)
Autres mouvements *	-	-	4	0	-	4
<b>31 décembre 2008</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>41</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>56</b>

\* Dont classement en actifs et groupes d'actifs destinés à la vente (IFRS 5)

## Note 13 Immobilisations corporelles

### a) Évolution des immobilisations corporelles brutes

en millions d'euros	Valeur brute					Total
	Terrains	Constructions	Instal.tech. Matériel Outillage	Immobilisations en-cours	Autres	
<b>1er janvier 2006 publié</b>	<b>55</b>	<b>585</b>	<b>1 781</b>	<b>54</b>	<b>208</b>	<b>2 683</b>
Acquisitions	1	11	40	93	21	166
Cessions	(1)	(5)	(53)	-	(11)	(71)
Regroupements d'entreprises **	11	19	90	4	2	126
Effet de change	(1)	(9)	(33)	(2)	(3)	(50)
Autres mouvements *	(0)	4	(30)	(52)	(1)	(79)
<b>31 décembre 2006</b>	<b>64</b>	<b>605</b>	<b>1 794</b>	<b>97</b>	<b>215</b>	<b>2 775</b>
Acquisitions	1	17	50	91	12	172
Cessions	(2)	(4)	(51)	-	(15)	(72)
Regroupements d'entreprises	0	1	5	-	6	12
Effet de change	(2)	(4)	(14)	-	(2)	(22)
Autres mouvements *	1	(11)	18	(103)	(15)	(110)
<b>31 décembre 2007</b>	<b>63</b>	<b>603</b>	<b>1 802</b>	<b>85</b>	<b>200</b>	<b>2 754</b>
Acquisitions	-	9	48	119	13	189
Cessions	-	(9)	(24)	(2)	(9)	(44)
Regroupements d'entreprises	16	29	56	10	4	115
Effet de change	(6)	(22)	(79)	(7)	(11)	(125)
Autres mouvements *	1	33	124	(82)	15	91
<b>31 décembre 2008</b>	<b>74</b>	<b>643</b>	<b>1 927</b>	<b>123</b>	<b>212</b>	<b>2 979</b>

\* Dont classement en actifs et groupes d'actifs destinés à la vente (IFRS 5) et transferts des encours lors de la mise en service des immobilisations.

\*\* Après prise en compte de l'allocation définitive sur Olex (voir **Note 11.** du Document de Référence 2007).

Les immobilisations corporelles financées par des contrats de crédit-bail et de location de longue durée représentent une part non significative des montants ci-dessus.

## b) Évolution des amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles

en millions d'euros	Amortissements et dépréciations				
	Terrains	Constructions	Instal.tech. Matériel Outillage	Autres	Total
<b>1er janvier 2006</b>	<b>9</b>	<b>415</b>	<b>1 300</b>	<b>180</b>	<b>1 905</b>
Dotations aux amortissements	0	17	66	8	91
Pertes de valeur **	-	-	106	-	106
Reprises de pertes de valeur **	-	-	(23)	-	(23)
Reprises sur cessions	(0)	(4)	(36)	(9)	(49)
Regroupements d'entreprises ***	-	3	18	1	21
Effets de change	0	(6)	(24)	(3)	(33)
Autres mouvements *	(0)	(9)	(93)	30	(72)
<b>31 décembre 2006</b>	<b>8</b>	<b>417</b>	<b>1 313</b>	<b>208</b>	<b>1 946</b>
Dotations aux amortissements	0	16	69	7	92
Pertes de valeur **	2	11	44	2	59
Reprises de pertes de valeur **	-	(5)	(37)	(0)	(42)
Reprises sur cessions	(0)	(3)	(44)	(15)	(62)
Regroupements d'entreprises	0	0	(3)	1	(2)
Effets de change	(0)	(3)	(7)	(1)	(11)
Autres mouvements *	0	27	(69)	(41)	(83)
<b>31 décembre 2007</b>	<b>10</b>	<b>460</b>	<b>1 266</b>	<b>161</b>	<b>1 896</b>
Dotations aux amortissements	-	16	73	8	97
Pertes de valeur **	-	4	15	3	23
Reprises de pertes de valeur **	-	-	(3)	(1)	(4)
Reprises sur cessions	-	(6)	(25)	(4)	(35)
Regroupements d'entreprises	-	-	(8)	(0)	(8)
Effets de change	(0)	(10)	(41)	(5)	(56)
Autres mouvements *	1	7	59	2	69
<b>31 décembre 2008</b>	<b>10</b>	<b>471</b>	<b>1 336</b>	<b>165</b>	<b>1 982</b>

\* Dont classement en actifs et groupes d'actifs destinés à la vente (IFRS 5)

\*\* Cf. **Note 7**

\*\*\* Après allocation définitive Olex

## c) Autres informations

Les engagements fermes sur commandes d'immobilisations corporelles s'élèvent à 57 millions d'euros au 31 décembre 2008, 39 millions d'euros au 31 décembre 2007 (20 millions d'euros au 31 décembre 2006).

## Note 14 Participations dans les entreprises associées - Informations financières résumées

### a) Valeur d'équivalence

Au 31 décembre, en millions d'euros	% détention	2008	2007	2006
Essex Nexans	40%	-	-	22
Autres		4	1	-
<b>Total</b>		<b>4</b>	<b>1</b>	<b>22</b>

Suite à son acquisition des activités câbles du groupe Madeco, Nexans dispose au 31 décembre 2008 de deux nouvelles sociétés mises en équivalence dont l'activité est le travail à façon de fil machine. Ces deux nouvelles entités, 'Cobrecon' (au Pérou) et 'Colada Continua' (au Chili) sont détenues respectivement à hauteur de 33,33 % et 41 %.

Au 31 décembre 2007, la seule mise en équivalence correspondait à la société Recycables détenue à 36,5 % par le Groupe et basée en France. Cette société accueille depuis 2008 l'activité de recyclage des déchets de fabrication développée en partenariat avec le Groupe Sita.

Les titres Essex Nexans avaient donné lieu à une promesse de cession exerçable à un prix proche de la valeur de mise en équivalence à partir du 21 octobre 2006. Cette cession a été concrétisée sur le premier semestre 2007.

### b) Éléments financiers caractéristiques des entreprises associées

Les données ci-dessous sont présentées dans le référentiel comptable local de chacune des entités, le bilan et compte de résultat complet IFRS n'étant pas disponibles.

#### Bilan résumé

Au 31 décembre, en millions d'euros	2008	2007	2006*
Immobilisations incorporelles, Fonds de commerce	3		
Immobilisations corporelles	7	-	20
Actifs circulants	14	-	68
Autres	2	-	(4)
<b>Total capitaux employés</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>85</b>
Capitaux propres	14	1	55
Provisions	2	-	
Dettes financières nettes	-	(1)	30
Dettes d'exploitation	10	-	
<b>Total financement</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>85</b>

#### Compte de résultat résumé

en millions d'euros	2008	2007	2006
Chiffres d'affaires courant	16	-	509
Résultat opérationnel	1	-	14
Résultat net	(1)	-	9

\* Ces éléments incluent les comptes estimés de la société Essex Nexans au 31 décembre 2006 (les comptes définitifs n'étant pas disponibles à la date d'arrêté des comptes de Nexans par le Conseil d'administration).

## Note 15 **Autres actifs financiers (non courants)**

<i>Au 31 décembre, en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Prêts et créances à long terme	6	6	25
Titres disponibles à la vente	16	18	16
Autres	13	4	9
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>28</b>	<b>50</b>

Les prêts et créances incluaient au 31 décembre 2006, un prêt subordonné à la société Essex Nexans Lacroix & Kress d'un montant de 11,3 millions d'euros, portant intérêt au taux de 8.97 %. Ce prêt avait été accordé en 2005 dans le cadre de la cession de l'activité fils émaillés de Nexans à la société Superior Essex. Il a été remboursé au cours du premier semestre 2007 suite à la cession de la part résiduelle du Groupe dans les activités fils émaillés Europe.

L'échéancier de ces actifs financiers (hors titres disponibles à la vente constitués d'actions détenues sur des entités non consolidées, sans maturité) se présente de la manière suivante au 31 décembre 2008 :

<i>Au 31 décembre, en millions d'euros</i>	<b>2008</b>			
	<b>Valeur au bilan</b>	<b>&lt; 1 an</b>	<b>de 1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>
Prêts et créances à long terme	6	-	3	3
Autres	13	-	11	2
<b>Total</b>	<b>19</b>		<b>14</b>	<b>5</b>

Les mouvements comptabilisés sur les dépréciations des titres disponibles à la vente comptabilisés au coût (voir **Note 28.a.**) sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	<b>Ouverture</b>	<b>Dotation</b>	<b>Cession</b>	<b>Autres</b>	<b>Clôture</b>
2008	9	-	-	-	9
2007	9	-	-	-	9
2006	16	-	-	(7)	9

Les 'Prêts et créances' ne font pas l'objet de dépréciation et ne présentent pas d'arriéré de paiement au 31 décembre 2008, 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006.

Les 'Autres' actifs financiers à long terme sont dépréciés à hauteur de 4 millions d'euros au 31 décembre 2008. Ils ne présentent pas d'arriéré de paiement au-delà. Ces actifs financiers ne faisaient pas l'objet de dépréciation et ne comprenaient pas de montants échus au 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006.

## Note 16 Contrats de construction

Les contrats de construction sont évalués et présentés conformément à la **Note 1.g** de l'annexe aux comptes consolidés. Ces contrats sont essentiellement rattachés à l'activité 'câbles haute tension' du segment métier « Energie » (cf. **Note 3.**).

Les positions présentées au bilan au titre des contrats de construction correspondent (pour chaque contrat pris individuellement) au montant cumulé des coûts encourus et des profits comptabilisés (net des éventuelles pertes comptabilisées) diminué des facturations intermédiaires. Les soldes positifs sont présentés à l'actif dans les 'Montants dus par les clients sur les contrats de construction' et les soldes négatifs au passif dans les 'Montants dus aux clients sur les contrats de construction'.

Les éléments détaillés ci-dessous concernent les contrats en cours de réalisation à la clôture de chacun des exercices :

Au 31 décembre, en millions d'euros	2008	2007	2006
<b>Actifs sur contrats de construction</b>	<b>195</b>	<b>163</b>	<b>77</b>
dont 'Montants dus par les clients sur les contrats de construction'	195	163	77
<b>Dettes sur contrats de construction</b>	<b>111</b>	<b>138</b>	<b>71</b>
dont 'Montants dus aux clients sur les contrats de construction'	25	128	71
dont solde des avances reçues sur les contrats de construction	86	10	0
<b>Total contrats de construction Actif (Passif), net</b>	<b>84</b>	<b>25</b>	<b>6</b>

Les avances nettes reçues des clients sur contrats de construction correspondent à des travaux non encore exécutés à date d'arrêté.

Le solde actif net des contrats de constructions au 31 décembre 2008 hors avances reçues, peut être décomposé de la manière suivante (historique cumulé des flux constatés pour les contrats de construction en cours de réalisation durant l'exercice):

Au 31 décembre, en millions d'euros	2008
Cumul des coûts encourus et des profits comptabilisés (net des éventuelles pertes comptabilisées)	1 515
Facturations intermédiaires	1 345
<b>Solde net hors avances reçues</b>	<b>170</b>
dont 'Montants dus par les clients sur les contrats de construction'	195
dont 'Montants dus aux clients sur les contrats de construction'	(25)

Le chiffre d'affaires courant reconnu au titre des contrats de construction au 31 décembre 2008 s'élève à 759 M€.

Le seul passif éventuel significatif relatif aux contrats de construction au 31 décembre 2008 est lié à un contrat de fourniture et d'installation de câbles haute tension au Moyen-Orient (cf. **Note 31.**).

Les montants de retenue sur les demandes de paiement émises s'élèvent à 27 M€ au 31 décembre 2008.

## Note 17 Stocks et en-cours.

<i>Au 31 décembre, en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Matières premières et marchandises	286	388	793
En-cours de production industrielle	211	260	186
Produits finis	425	510	349
<b>Valeur nette</b>	<b>922</b>	<b>1 158</b>	<b>1 328</b>

## Note 18 Clients et comptes rattachés

Des créances ont été cédées à des banques à hauteur de 76 millions d'euros au 31 décembre 2008 (108 et 124 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 2006 respectivement), dont 71 millions dans le cadre d'un programme de rachat de créances mis en place par Nexans France. Ce programme est arrivé à échéance en décembre 2008 et la banque arrangeur de l'opération n'a pas souhaité le renouveler, ayant décidé d'abandonner ce type d'activité. Des négociations sont actuellement en cours avec différents établissements bancaires pour y substituer un nouveau programme.

<i>Au 31 décembre, en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Valeur brute	1 148	1 129	1 313
Dépréciation	(38)	(37)	(41)
<b>Valeur nette</b>	<b>1 110</b>	<b>1 092</b>	<b>1 272</b>

L'évolution des dépréciations sur les comptes clients et rattachés, peut être analysée comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	<b>Ouverture</b>	<b>Dotation</b>	<b>Consommation</b>	<b>Reprise sans objet</b>	<b>Autres (écarts de conversion, IFRS 5)</b>	<b>Clôture</b>
2008	37	3	(4)	(1)	3	38
2007	41	4	(3)	(3)	(2)	37
2006	42	7	(5)	(2)	(1)	41

Les créances échues depuis plus de 30 jours à date de clôture, et non dépréciées sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	<b>Echues &gt; 30 j &lt; 90 j</b>	<b>Echues &gt; 90 j</b>
31 décembre 2008	10	14
31 décembre 2007	12	21
31 décembre 2006	9	18

Ces créances échues et non dépréciées portent principalement sur des groupes industriels de premier plan, des compagnies d'électricité ou des distributeurs significatifs. Elles sont généralement localisées dans des zones où les délais de paiement contractuels sont couramment dépassés et présentent un niveau de défaillance négligeable sur les dernières années.

## Note 19 **Autres actifs financiers courants**

<i>Au 31 décembre, en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Instruments dérivés	76	38	27
Dépôts versés au titre des appels de marge	140	-	-
Autres créances opérationnelles	35	23	28
Autres créances non opérationnelles	18	24	26
Autres	51	41	25
<b>Valeur brute</b>	<b>320</b>	<b>126</b>	<b>106</b>
<b>Dépréciation</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>320</b>	<b>125</b>	<b>105</b>

Les instruments dérivés correspondent aux instruments dérivés de change et aux contrats à terme sur les métaux non-ferreux dont la juste valeur est représentative d'un gain latent à la clôture de l'exercice (cf. **Note 27**).

Les dépôts versés au titre des appels de marge portent principalement sur les contrats à terme d'achats de cuivre sur le LME dont la valeur de marché est négative à la clôture de l'exercice (cf. **Note 26.d**).

## Note 20 **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

<i>Au 31 décembre, en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Disponibilités	202	181	188
SICAV	171	215	99
Billets de trésorerie	-	-	-
Certificats de dépôts	25	226	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>398</b>	<b>622</b>	<b>287</b>

Outre les disponibilités, le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut essentiellement les SICAV, billets de trésorerie et certificats de dépôt. Ces placements sont à maturité inférieure à 3 mois, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les appels de marge versés principalement dans le cadre des contrats à terme d'achats de cuivre sur le LME dont la valeur de marché est négative à la clôture de l'exercice, ne sont pas comptabilisés en Trésorerie et équivalents de trésorerie par le Groupe mais en actifs financiers courants (cf. **Note 19**).

## Note 21 **Capitaux propres**

### **a) Composition du capital social**

Le capital social de Nexans est composé au 31 décembre 2008 de 27 936 953 actions entièrement libérées (respectivement de 25 678 355 et 25 264 955 actions au 31 décembre 2007 et 2006), de 1 euro de valeur nominale, dont 303 616 actions à droit de vote double, portant le nombre de droits de vote à 28 240 569 (respectivement 220 720 actions à droit de vote double au 31 décembre 2007 pour un nombre total de droits de vote de 25 899 075 et 279 240 actions à droit de vote double au 31 décembre 2006 pour un nombre total de droits de vote de 25 544 195).

### **b) Distribution**

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de décider la distribution d'un dividende de 2,0 euros par action. Le montant global du dividende proposé s'élèvera sur cette base à 55,9 millions d'euros en retenant les 27 936 953 actions constituant le capital social au 31 décembre 2008.

Au cas où lors de la mise en paiement du dividende, la société Nexans détiendrait certaines de ses propres actions, la somme correspondant aux dividendes non versés au titre de ces actions sera affectée en report à nouveau. A l'inverse, le montant total du dividende pourrait également être augmenté pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires susceptibles d'être créées, entre le 1er janvier 2009 et le jour de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la distribution du dividende, par voie de levées d'options de souscription d'actions. Les Océanes qui seraient converties entre la date de clôture de l'exercice et la date de distribution ne donneraient pas droit à dividende l'année de la conversion.

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 a autorisé le 10 avril 2008 la distribution d'un dividende de 2,0 euro par action, mis en paiement le 29 avril 2008 pour un montant de 50,7 millions d'euros.

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 a autorisé le 10 mai 2007 la distribution d'un dividende de 1,20 euro par action, mis en paiement le 15 mai 2007 pour un montant de 30,6 millions d'euros.

### **c) Actions propres**

Les 420 777 actions propres acquises par le Groupe sur le premier semestre 2008 ayant été annulées par décision du Conseil d'administration du 23 juin 2008 (voir **Note 2.d.**), Nexans ne détient aucune action propre au 31 décembre 2008.

Nexans ne détenait aucune action propre au 31 décembre 2007 ainsi qu'au 31 décembre 2006.

#### d) Options de souscription

Au 31 décembre 2008, il existe 1 593 100 options de souscription en circulation, donnant droit chacune à une action, soit 5,7 % du capital (1 070 250 options et 1 462 775 options au 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006 donnant droit respectivement à 4,2 % et 5,8 % du capital).

Le plan de stock option émis le 22 février 2008 correspond à celui initialement planifié fin 2007 puis décalé au premier trimestre 2008 compte tenu de l'opération Madeco.

Les options en circulation se répartissent comme suit au 31 décembre 2008:

#### Caractéristiques des plans

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées à l'origine	Nombre d'options en circulation en fin de période	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice des options
16 novembre 2001	531 500	26 000	17,45	16 novembre 2002 (acquis à raison de 25% par an) – 15 novembre 2009
4 avril 2003	644 500	37 100	11,62	04 avril 2004 (acquis à raison de 25% par an) – 03 avril 2011
16 novembre 2004	403 000	262 000	27,82	16 novembre 2005 (acquis à raison de 25% par an) – 15 novembre 2012
23 novembre 2005	344 000	278 800	40,13	23 novembre 2006 (acquis à raison de 25% par an) – 22 novembre 2013
23 novembre 2006	343 000	343 000	76,09	23 novembre 2007 (acquis à raison de 25% par an) – 22 novembre 2014
15 février 2007	29 000	29 000	100,94	15 février 2009 (acquis à hauteur de 50 %) & 15 février 2010 et 15 février 2011 (acquis à raison de 25 % complémentaires par an) – 14 février 2015
22 février 2008	306 650	305 250	71,23	22 février 2009 (acquis à raison de 25 % par an) – 21 février 2016
25 novembre 2008	312 450	311 950	43,46	25 novembre 2009 (acquis à raison de 25 % par an) – 24 novembre 2016
<b>Total</b>	<b>2 914 100</b>	<b>1 593 100</b>		

## Évolutions du nombre d'options en circulation

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Options en circulation au début de la période</b>	<b>1 070 250</b>	<b>47.46</b>
Options attribuées au cours de la période	619 100	57.21
Options annulées au cours de la période	- 8 400	45.51
Options exercées au cours de la période	- 87 850	24.40
Options échues au cours de la période	-	-
<b>Options en circulation à la fin de la période</b>	<b>1 593 100</b>	<b>52.53</b>
dont options exerçables à la fin de la période	694 775	41.99

## Valorisation des options

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des options ayant une incidence sur le résultat des exercices 2006 à 2008 sont les suivantes :

<b>Date d'attribution</b>	<b>4-avr-2003</b>	<b>16-nov-2004</b>	<b>23-nov-2005</b>	<b>23-nov-2006</b>	<b>15-févr-2007</b>
Cours de l'action lors de l'attribution (en euros)	11,62	27,82	40,13	76,09	100,94
Durée de vie moyenne estimée des options	5 ans	5 ans	5 ans	5,75 ans	4,75 ans
Volatilité (en %)	35,00%	35,00%	33,00%	30,00%	30,00%
Taux d'intérêt sans risque (en %)	3,54%	3,44%	3,04%	3,70%	4,00%
Taux de dividendes (en %)	2,00%	1,60%	1,50%	1,50%	1,50%
Juste valeur de l'option (en euros)	3,49	8,65	11,75	22,79	28,22

<b>Date d'attribution</b>	<b>22-fév-2008</b>	<b>25-nov-2008</b>
Cours de l'action lors de l'attribution (en euros)	71,71	40,59
Durée de vie moyenne estimée des options*	4,5 à 6 ans	4,5 à 6 ans
Volatilité (en %)	33,00%	38,00%
Taux d'intérêt sans risque (en %)*	3,34% -3,46%	2,72%-2.87%
Taux de dividendes (en %)	3,13%	4,68%
Juste valeur de l'option (en euros) **	19,24-17,44	9,38-8,47

\* La méthode d'évaluation a été affinée à compter du plan du 22 février 2008 et la valeur moyenne par plan a été remplacée par une valorisation spécifique pour chacune des tranches, fonction de la durée de vie estimée des options correspondantes. L'impact de ce changement d'estimation n'est pas significatif au regard des comptes consolidés du Groupe.

\*\* A partir du plan du 25 novembre 2008, la valorisation tient également compte des critères de performance introduits pour les options attribuées aux membres du Comité Exécutif du Groupe.

Les options attribuées à compter du plan du 25 novembre 2008 comprennent des conditions de performance pour les membres du Comité Exécutif du Groupe. Ces conditions de performance sont basées d'une part sur l'évolution du cours de l'action Nexans comparée à un indice de référence, ainsi que sur la capacité du Groupe à dégager des flux de trésorerie positifs. La prise en compte des conditions de performance n'a pas eu d'incidence significative sur la valorisation des options. Les options attribuées aux autres bénéficiaires (hors Comité Exécutif) restent simplement soumises à une condition de présence.

La durée de vie estimée des options est déterminée en tenant compte notamment de la législation fiscale applicable aux bénéficiaires des options. La volatilité retenue a été déterminée sur base de la volatilité historique du titre Nexans sur une période de référence. Les options sont acquises par tranche d'un quart sur quatre ans à compter de leur date d'attribution (exception faite du plan du 15 février 2007 pour lequel la moitié des options est acquise après une période de 2 ans puis chaque quart résiduel au cours des 2 années suivantes).

La juste valeur des options est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves consolidées dans les capitaux propres. En conséquence, pour l'exercice 2008, une charge de 5,5 millions d'euros a été reconnue dans le compte de résultat (5,6 millions d'euros et 3,4 millions d'euros respectivement en 2007 et 2006) (cf **Note 4.**).

#### **e) Options de vente accordées à des intérêts minoritaires**

L'engagement de Nexans d'acquérir les parts des actionnaires minoritaires du groupe Liban Câbles (7 % du capital) est considéré comme une dette financière en application de la norme IAS 32. Ce « put » est constaté depuis le 31 décembre 2005 en dettes financières, à hauteur de 4 millions d'euros en contrepartie du poste intérêts minoritaires pour 1 million d'euros, le solde, soit 3 millions d'euros étant comptabilisé en goodwill conformément au principe comptable énoncé en **Note 1.i.** Celui-ci a été partiellement déprécié au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 (voir **Note 7.**).

Un traitement équivalent a été retenu depuis le 31 décembre 2007 pour l'engagement croisé de Nexans d'acquérir les parts des actionnaires minoritaires (30 % du capital) de la société Multinational Trade. Ce put dont la maturité est de 3 ans a été comptabilisé pour 2 millions d'euros en goodwill et 3 millions d'euros en dettes financières, le solde (1 million) étant imputé sur les intérêts minoritaires.

#### **f) Composante capitaux propres de l'OCEANE**

En application de la norme IAS 32, la quote-part de l'emprunt obligataire convertible (OCEANE), émis en juillet 2006 correspondant à la valeur de l'option, figure depuis cette date au poste « réserves consolidées » dans les capitaux propres pour un montant avant impôt de 34 millions d'euros. Se reporter à la **Note 9.c.** pour l'effet impôt y afférent.

#### **g) Plan d'actionnariat salarié**

En 2007, Nexans avait annoncé le lancement d'une opération d'actionnariat salarié au moyen d'une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe, adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, par émission d'un maximum de 500 000 actions nouvelles.

La réalisation de cette opération a été décalée au premier trimestre 2008 et s'est traduite par l'émission de 91 525 actions nouvelles le 28 mars 2008 (cf **Note 2.d.**).

## **Note 22 Pensions et indemnités de fin de carrière**

Il existe dans le Groupe un nombre important de plans de retraite :

- En France, chaque employé du Groupe bénéficie des régimes nationaux de retraite et d'une indemnité de fin de carrière versée par l'employeur.
- Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée.

Nexans veille à assurer un financement de ses principaux plans de retraite à prestations définies actifs, de manière à disposer d'actifs de régime proches de la valeur des engagements. Les plans non financés concernent majoritairement des régimes fermés.

### Principales hypothèses

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses de base de ces calculs ont été déterminées par la Direction de la Consolidation du Groupe, en liaison avec les actuaires de chaque pays. Les hypothèses spécifiques (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) sont fixées société par société en lien avec les évolutions du marché du travail local et les prévisions propres à chaque entité.

Les taux se décomposent par zone géographique et pour les principaux pays contributeurs (les pays listés ci-dessous représentent plus de 90 % des engagements de pensions du Groupe au 31 décembre 2008), de la manière suivante (taux moyens pondérés):

	Taux d'actualisation	Taux de progression des salaires	Taux de rendement à long terme attendu sur les placements
<b>2008</b>			
France	5,90%	2,50%	4,00%
Allemagne	5,90%	3,00%	NA
Norvège	4,25%	4,25%	5,10%
Suisse	3,10%	2,25%	4,00%
Canada	6,40%	4,00%	7,00%
Etats-Unis	7,20%	4,00%	7,00%
Australie	4,75%	2,50%	6,50%
<b>2007</b>			
France	5,25%	2,50%	4,00%
Allemagne	5,25%	2,25%	NA
Norvège	4,80%	4,50%	5,70%
Suisse	3,50%	2,25%	4,00%
Canada	4,75%	4,00%	7,00%
Etats-Unis	6,00%	5,00%	7,00%
Australie	5,00%	4,00%	7,00%
<b>2006</b>			
France	4,50%	2,50%	4,50%
Allemagne	4,50%	2,25%	NA
Autres Europe	3,51%	2,38%	4,25%
Amérique du Nord	5,11%	4,15%	7,00%
Asie - Pacifique	4,85%	5,56%	5,06%

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence :

- Au taux de rendement des obligations émises par des entreprises privées de première catégorie (AA ou supérieure) pour les pays ou zones monétaires pour lesquels les marchés sont considérés comme suffisamment liquides. Lorsqu'il n'existe pas suffisamment d'obligations d'entreprises de première catégorie représentatives de la durée des plans de retraite considérés, le taux d'actualisation est défini à partir d'obligations de maturité plus courte et d'une extrapolation de la courbe des taux;
- A défaut, pour les pays ou zones monétaires pour lesquels les marchés obligataires des entreprises privées de première catégorie ne sont pas considérés comme suffisamment liquides, le Groupe retient les taux des obligations émises par l'État d'échéance équivalente à la durée des régimes évalués. Cette approche a notamment été retenue pour déterminer les taux d'actualisation de la Norvège, de la Suisse et de l'Australie.

Les taux de rendement à long terme attendus des placements ont été estimés en tenant compte de la composition du portefeuille et de la maturité des actifs. Un rendement de référence à long terme est établi pour chaque typologie d'actif.

### Evolution des principaux agrégats

<i>en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Coût de retraite pris en charge sur l'exercice</b>			
Charge normale de l'exercice	(17)	(16)	(17)
Charge d'intérêt	(34)	(34)	(32)
Rendement attendu des fonds	19	19	18
Coûts des services passés	(1)	(1)	(2)
Amortissement des pertes et gains actuariels	(18)	5	(1)
Effet des réductions et liquidations de régimes	(2)	1	0
Indemnités supplémentaires de fin de contrat	-	-	1
Impact du plafonnement des actifs	15	(10)	-
<b>Coût net sur la période</b>	<b>(37)</b>	<b>(36)</b>	<b>(32)</b>
dont: coût opérationnel	(22)	(21)	(18)
coût financier	(15)	(15)	(14)
<b>Evaluation des engagements</b>			
<b>Valeur actuelle des engagements au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>744</b>	<b>775</b>	<b>863</b>
Charge normale de l'exercice	17	16	17
Charge d'intérêt	34	34	32
Contributions versées par les salariés	2	1	2
Modifications de régimes	5	1	1
Acquisitions et cessions d'activités	0	(1)	(79)
Réductions et liquidations de régimes	(1)	(14)	(5)
Prestations payées	(57)	(51)	(46)
Pertes et (gains) actuariels	(13)	(17)	12
Autres (variations de change)	(15)	-	(23)
<b>Valeur actuelle des engagements au 31 décembre</b>	<b>716</b>	<b>744</b>	<b>775</b>
<b>Couverture des engagements</b>			
<b>Valeur de marché des fonds investis au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>379</b>	<b>387</b>	<b>464</b>
Rendement attendu des fonds	19	19	18
(Pertes) et gains actuariels	(63)	(8)	4
Contributions de l'employeur	24	23	23
Contributions des salariés	2	2	2
Acquisitions et cessions d'activités	(1)	(3)	(79)
Liquidations de régimes	-	(12)	(4)
Prestations payées	(31)	(27)	(22)
Autres (variations de change)	(5)	(2)	(19)
<b>Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre</b>	<b>324</b>	<b>379</b>	<b>387</b>

## Couverture financière

Valeur actuelle des engagements partiellement ou totalement couverts par des actifs financiers	(425)	(435)	(444)
Valeur de marché des fonds investis	324	379	387
<b>Couverture financière des engagements financés</b>	<b>(101)</b>	<b>(56)</b>	<b>(57)</b>
Valeur actuelle des engagements non financés	(291)	(309)	(331)
<b>Engagement net de couverture</b>	<b>(392)</b>	<b>(365)</b>	<b>(388)</b>
(Gains) et Pertes actuariels non reconnus	75	39	51
Coûts des services passés non reconnus	5	1	1
Surplus non reconnus (dûs à la limitation d'actifs)	-	-	-
<b>Montant (provisionné) / activé</b>	<b>(312)</b>	<b>(325)</b>	<b>(336)</b>

## Evolution de la provision

<b>Montant provisionné / (activé) au 1er janvier</b>	<b>325</b>	<b>336</b>	<b>353</b>
Charge / (produit) reconnu en résultat	37	36	32
Utilisation	(50)	(48)	(47)
Autres impacts (change, acquisitions/cessions, ...)	(0)	1	(2)
<b>Montant provisionné net / (activé) au 31 décembre *</b>	<b>312</b>	<b>325</b>	<b>336</b>
* dont montant au titre des activités abandonnées		3	0

Le montant provisionné net au 31 décembre 2008 de 312 millions d'euros inclut un actif de 4 millions d'euros.

Le produit relatif au plafonnement des actifs de 15 millions d'euros est lié à la filiale Suisse du Groupe. En parallèle, conformément aux dispositions de la norme IAS 19, Nexans a pris par résultat une partie des pertes actuarielles générés sur la période relatif à ce plan, soit 15 millions d'euros. Aussi, l'impact net relatif à ce traitement comptable sur l'exercice 2008 est nul. L'impact net relatif à ce traitement comptable sur le résultat 2007 du Groupe était une charge de 2 millions d'euros.

L'amortissement des pertes actuarielles de 18 millions constaté sur l'exercice 2008 est essentiellement lié à la filiale Suisse. Il intègre également 2 millions d'euros au titre de la filiale norvégienne, suite à l'accumulation de pertes actuarielles consécutives à la baisse des taux d'actualisation en 2006 et à la révision à la hausse de l'hypothèse d'indexation des rentes en Norvège en 2007.

L'effet des liquidations de régime est lié à la filiale irlandaise suite à la restructuration intervenue sur l'exercice, et à la clôture correspondante du plan de pension, dans un contexte de forte baisse des actifs financiers (cf. **Note 23.b**).

L'augmentation des pertes actuarielles entre 2007 et 2008 s'explique essentiellement par le rendement réel des actifs de couverture en 2008, sensiblement inférieur au rendement attendu comptabilisé dans le compte de résultat sur la période. Cette contre performance ne remet néanmoins pas en cause les hypothèses de rendement à long terme définies par le Groupe pour chacune des catégories d'actifs sous jacentes.

L'évolution favorable des écarts actuariels sur les engagements en 2008 doit principalement être rattachée à la hausse généralisée des taux d'actualisation. A noter que les pertes sur ajustements d'expérience sont essentiellement liées à des hausses de salaires de la filiale norvégienne.

Les écarts actuariels générés sur les engagements pendant l'exercice se décomposent de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Analyse des écarts actuariels sur les engagements</b>			
<b>(Gains) / Pertes générées sur l'exercice</b>	<b>(13)</b>	<b>(17)</b>	<b>12</b>
<b>(Gains) / Pertes sur modifications de plan</b>			<b>0</b>
Taux d'actualisation	(20)	(38)	2
Hausse des salaires	(4)	4	3
Mortalité	0	7	0
Rotation des effectifs	(0)	-	(1)
Autres	4	4	1
<b>Total (Gains)/Pertes modifications hypothèses</b>	<b>(20)</b>	<b>(22)</b>	<b>6</b>
(Gains) / Pertes ajust. expérience	10	(2)	9
Autres	(2)	7	(3)

La répartition par nature des fonds investis se présente de la manière suivante :

	<b>2008</b>		<b>2007</b>		<b>2006</b>	
	en millions d'euros	en %	en millions d'euros	en %	en millions d'euros	en %
Au 31 décembre						
Actions	92	28%	135	36%	135	35%
Obligations et assimilés	147	45%	165	43%	191	49%
Immobilier	34	10%	32	8%	30	8%
Liquidités	27	8%	25	7%	16	4%
Autres	24	8%	22	6%	14	4%
<b>Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre</b>	<b>324</b>	<b>100%</b>	<b>379</b>	<b>100%</b>	<b>387</b>	<b>100%</b>

#### Analyses de sensibilité

La valeur actuelle des engagements postérieurs à l'emploi est particulièrement sensible aux taux d'actualisation. Le tableau ci-dessous présente l'effet d'une baisse de 25 points de base des taux d'actualisation sur la valeur présente de l'engagement :

<i>en millions d'euros</i>	<b>2008</b>
Europe	18
Amérique du nord	3
Asie	0
Autres pays	0
<b>Total</b>	<b>21</b>

Les actifs de couverture du groupe représentent un montant significatif. Aussi les hypothèses de rendement à long terme attendu sur les placements ont un impact sur le coût financier lié à la comptabilisation des engagements postérieurs à l'emploi. Le tableau ci-dessous présente l'effet d'une baisse de 100 points de base des hypothèses de rendement de chacune des catégories d'actifs, sur la charge de l'exercice 2008 ainsi que sur la charge prévisionnelle 2009.

<i>en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Europe	(3)	(2)
Amérique du nord	(1)	(1)
Asie	(0)	(0)
Autres pays	(0)	(0)
<b>Total</b>	<b>(4)</b>	<b>(3)</b>

### Autres informations

Les contributions à verser par l'employeur au titre des actifs de régimes à prestations définies sont estimées à 32 millions d'euros pour 2009.

Les autres régimes de retraite dont bénéficient les salariés du Groupe correspondent à des régimes à cotisations définies, pour lesquels le Groupe n'a pas d'engagement au-delà du versement des cotisations, qui constituent des charges de période. Le montant des cotisations versées au titre de ces plans pour l'exercice 2008 s'élève à 64 millions d'euros.

## Note 23 Provisions

### a) Analyse par nature

Au 31 décembre, en millions d'euros	2008	2007	2006
Risques sur affaires	50	51	57
Provisions pour restructuration	27	32	44
Autres provisions	15	14	16
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>97</b>	<b>117</b>
Dont courant	65	72	89
Dont non-courant	27	25	27

L'évolution de ces provisions s'explique de la manière suivante :

en millions d'euros	TOTAL	Risques sur affaires	Provisions pour restructuration	Autres provisions
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>87</b>	<b>48</b>	<b>30</b>	<b>9</b>
Dotations	88	33	51	4
Reprises (provisions utilisées)	(50)	(8)	(40)	(1)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(25)	(19)	(3)	(3)
Regroupements d'entreprises	7	1	-	5
Autres *	9	2	5	2
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>117</b>	<b>57</b>	<b>44</b>	<b>16</b>
Dotations	45	29	13	3
Reprises (provisions utilisées)	(38)	(18)	(18)	(2)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(21)	(15)	(4)	(2)
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-
Autres *	(6)	(2)	(3)	(1)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>97</b>	<b>51</b>	<b>32</b>	<b>14</b>
Dotations	43	17	22	4
Reprises (provisions utilisées)	(37)	(9)	(27)	(1)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(18)	(10)	(1)	(7)
Regroupements d'entreprises	5	0	-	5
Autres *	2	1	1	-
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>92</b>	<b>50</b>	<b>27</b>	<b>15</b>

\* Dont classement en actifs et groupes d'actifs destinés à la vente (IFRS 5)

En raison de l'absence d'effet significatif, les provisions ci-dessus n'ont pas été actualisées.

Les risques sur affaires concernent essentiellement les provisions constituées par le Groupe au titre de ses responsabilités contractuelles et notamment des garanties accordées aux clients, les pertes sur contrats déficitaires et les pénalités liées aux contrats commerciaux (cf **Note 31.**). Elles n'intègrent pas les provisions sur les contrats de construction en cours, comptabilisées le cas échéant, conformément à la **Note 1.g.**, en tant que coûts des contrats correspondants.

Les reprises de provisions non utilisées sont dues à des risques qui se sont éteints ou dénoués par une sortie de ressources plus faible que ce qui avait été estimé sur la base des informations disponibles à la clôture de la période précédente (dont les provisions pour garanties données aux clients, venant à expiration).

En ce qui concerne les risques sur affaires, la provision comptabilisée pour couvrir le litige Meko de 11 millions d'euros, devenue sans objet, a été reprise sur l'exercice 2007 (cf. **Note 31**).

## **b) Analyse de la variation de la provision pour coûts de restructuration**

<i>en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Provision au début de l'exercice</b>	<b>32</b>	<b>44</b>	<b>30</b>
Dépenses de la période	(27)	(18)	(40)
Nouveaux plans et ajustements sur estimations antérieures	22	9	48
Ecart de conversion et autres mouvements	(1)	(3)	5
<b>Provision à la fin de la période</b>	<b>27</b>	<b>32</b>	<b>44</b>

Les plans de restructuration initiés en 2008 sont couverts par une dotation aux provisions de 22 millions d'euros. Ils concernent principalement la réorganisation des activités du groupe en Irlande (fermeture du site de production d'Athlone) et dans une moindre mesure en Allemagne et en Espagne. Ils ont porté sur 184 personnes au total. La charge de 22 millions d'euros comprend 4 millions d'euros de coûts non représentatifs de sorties futures de trésorerie (dépréciations d'actifs, mises au rebut de stocks...).

Au cours de l'exercice 2007 une provision pour restructuration de 13 millions d'euros avait été constituée visant pour l'essentiel à couvrir la réorganisation de l'activité Harnais en Belgique.

Sur l'exercice 2006, les coûts de restructuration engagés correspondaient principalement à la fermeture de 3 usines qui ont concerné 123 personnes pour le site d'Opglabbeek (Belgique), 93 personnes pour le site d'Abbey Wood (Royaume-Uni) et 34 personnes pour le site de TLM à Marseille. D'autres plans de moindre ampleur, avaient été mis en œuvre pour la réduction de capacités notamment en Italie, France, Allemagne et Espagne.

## Note 24 Dette financière nette

### a) Analyse par nature

Au 31 décembre, en millions d'euros	2008	2007	2006
Emprunt obligataire 2017*	359	359	-
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)*	274	262	250
Autres emprunts non courants*	44	8	7
Emprunts court terme*	248	256	662
Concours bancaires	10	28	
<b>Dette financière brute</b>	<b>934</b>	<b>912</b>	<b>919</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	398	622	287
<b>(Trésorerie) / dette financière nette</b>	<b>536</b>	<b>290</b>	<b>632</b>

\* y compris intérêts courus non échus (courants et non courants)

Les appels de marge versés principalement dans le cadre des contrats à terme d'achats de cuivre sur le LME dont la valeur de marché est négative à la clôture de l'exercice, ne sont pas comptabilisés en Trésorerie et équivalents de trésorerie par le Groupe mais en actifs financiers courants (cf. **Note 19.**).

En mai 2007, le Groupe a émis auprès d'une base d'investisseurs européens un emprunt obligataire remboursable in fine le 2 mai 2017 d'un montant nominal de 350 millions d'euros (7000 obligations d'une valeur nominale de 50.000 euros) auquel est attaché un coupon annuel de 5,75 %. Cet emprunt obligataire est assorti d'engagements classiques pouvant conduire à une exigibilité anticipée (sûreté négative, défaut croisé, pari-passu, changement de contrôle).

### b) Variation de l'endettement net

en millions d'euros	2008	2007	2006
<b>Trésorerie / (Endettement) au début de l'exercice</b>	<b>(290)</b>	<b>(632)</b>	<b>(374)</b>
(Augmentation) / diminution de l'endettement net	(229)	343	(263)
Entrées de périmètre	(17)		
Impact des actifs détenus à la vente (IFRS 5)	0	(1)	5
<b>Trésorerie / (Endettement) à la fin de la période</b>	<b>(536)</b>	<b>(290)</b>	<b>(632)</b>

### c) OCEANE

Le 16 juin 2006, Nexans a procédé au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) émis en juillet 2004. La quasi-totalité des porteurs d'OCEANE ont exercé leur droit à l'attribution d'actions, à raison d'une action Nexans pour une OCEANE. 3 534 160 OCEANE ont ainsi été converties en actions, les 18 472 résiduelles ont été remboursées pour leur valeur nominale unitaire de 38 euros.

La conversion des OCEANE a eu pour effet de réduire la dette financière consolidée de 110 millions d'euros (déduction faite du montant de la soulte de 1,80 euros par obligation versée aux porteurs d'OCEANE) et d'augmenter les capitaux propres consolidés de 117 millions d'euros.

Le 7 juillet 2006, Nexans a émis un nouvel emprunt obligataire à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 280 millions d'euros. L'emprunt est représenté par 3 794 037 obligations, de 73,80 euros de valeur nominale unitaire, portant intérêt au taux de 1,5% et remboursables au prix de 85,76 euros le 1er janvier 2013. Cet emprunt obligataire convertible est assorti d'engagements classiques pouvant conduire à une exigibilité anticipée (sûreté négative, défaut croisé, pari-passu, changement de contrôle).

En application de la norme IAS 32 (cf **Note 1.aa.**), la quote-part de cet emprunt obligataire convertible (OCEANE) correspondant à la valeur de l'option, a été portée au poste capitaux propres pour un montant avant impôt à date d'émission de 34 millions d'euros.

<b>Bilan</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<i>Au 31 décembre, en millions d'euros</i>			
<b>Part capitaux propres (réserves) *</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>34</b>
Emprunt obligataire convertible (Partie dette)	242	242	242
Intérêts courus sur emprunt	32	20	8
<b>Dette financière</b>	<b>274</b>	<b>262</b>	<b>250</b>

<b>Compte de résultat</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006**</b>
<i>En millions d'euros</i>			
Intérêts financiers contractuels (versés)	(4)	(4)	(4)
Intérêts financiers supplémentaires calculés au taux hors option***	(12)	(11)	(7)
<b>Charge financière totale</b>	<b>(16)</b>	<b>(15)</b>	<b>(11)</b>

\* Avant impôt (cf **Note 9.c.**)

\*\* Dont coûts relatifs à l'OCEANE émise en 2004 et remboursée en juin 2006 : 2 millions d'euros d'intérêts versés et 2 millions d'euros d'intérêts supplémentaires calculés en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

\*\*\* Application de la méthode du taux d'intérêt effectif

#### d) Analyse par devise et taux d'intérêt de la dette financière Brute

##### Dette financière non courante (y compris intérêts courus non échus)

Au 31 décembre	TIE* moyen pondéré (%)			En millions d'euros		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Euro (OCEANE)	6,23	6,23	6,23	274	262	250
Euro (Obligation 2017)	5,95	5,95	-	359	359	-
Euro (hors OCEANE & Obligation 2017)	N/A **	N/A **	5,28	9**	8**	7
Dollars US ***	4,81	-	-	27	-	-
Autres	6,49	-	-	8	-	-
<b>Total</b>	<b>5,94</b>	<b>5,99</b>	<b>6,20</b>	<b>677</b>	<b>629</b>	<b>257</b>

\* Taux d'intérêt effectif

\*\* Correspond pour l'essentiel aux puts sur minoritaires (cf. **Note 1.f**)

\*\*\* L'endettement en Dollars US provient principalement de filiales situées en Amérique du Sud.

L'endettement à moyen et long terme du Groupe est à plus de 95 % à taux fixe.

**Dettes financières courantes** (hors intérêts courus non échus sur la dette non courante)

Au 31 décembre	TIE* moyen pondéré (%)			En millions d'euros		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Euro	4,53	4,27	3,89	86	146	575
Dollars US **	4,57	4,61	5,91	52	52	28
Autres	12,65	7,77	5,78	120	86	59
<b>Total</b>	<b>8,32</b>	<b>5,41</b>	<b>4,14</b>	<b>258</b>	<b>284</b>	<b>662</b>

\* Taux d'intérêt effectif

\*\* L'endettement en Dollars US provient principalement de filiales situées en Amérique du Sud, au Moyen-Orient et en Asie

L'endettement à court terme du Groupe est très essentiellement à taux variable basé sur des indices monétaires (cf. **Note 26.b**). Le taux d'intérêt effectif élevé de 2008 sur les devises autres que l'euro et l'USD, s'explique par l'augmentation du poids de l'endettement en devise locale dans des pays à forte inflation, suite notamment à l'acquisition de Madeco.

**e) Analyse par échéance (y.c. intérêts à payer)**

Nexans Services, filiale à 100 % de Nexans, assure depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008 la gestion de la trésorerie centrale du Groupe. Nexans S.A. en tant que holding de tête continue néanmoins de porter les financements obligataires à long terme du Groupe.

La Direction de la Trésorerie suit sur une base hebdomadaire l'évolution des liquidités disponibles et la structure de financement de Nexans Services et du Groupe dans son ensemble (cf. ci-dessous **f**) et **Note 26.a**).

Compte tenu des liquidités disponibles à court terme, et de la structure à long terme de l'endettement de Nexans, l'échéancier des dettes du groupe est présenté sur un horizon à moyen et long terme :

**Echéancier au 31 décembre 2008**

en millions d'euros	< 1 an		1 an - 5 ans		> 5 ans		TOTAL	
	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts
Emprunt obligataire 2017	-	20	-	81	350	81	350	181
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	-	4	325	17	-	-	325	21
Autres emprunts non courants	-	2	44	4	-	-	44	6
Emprunts court terme et concours bancaires	258	11	-	-	-	-	257	11
<b>Total</b>	<b>258</b>	<b>37</b>	<b>369</b>	<b>102</b>	<b>350</b>	<b>81</b>	<b>977</b>	<b>220</b>

Remarques relatives à la construction du tableau des échéanciers :

- Les dérivés de change ou de taux en couverture de la dette externe du Groupe sont non significatifs à l'échelle de Nexans.

- La contrevaletur euro présentée dans l'échéancier pour les emprunts en devises étrangères a été calculée en utilisant les taux de change de clôture du 31 décembre 2008.
- Par hypothèse, il est considéré que le nominal des emprunts courants et des concours bancaires sera intégralement remboursé de manière régulière tout au long de l'exercice 2009.
- La charge d'intérêt a été calculée sur la base du taux contractuel pour les emprunts à taux fixe et sur la base des taux spots constatés au 31 décembre 2008 pour les emprunts à taux variable.

#### f) Ligne de crédit confirmée

Au 31 décembre 2008, 2007 et 2006, Nexans et ses filiales disposent d'une ligne de crédit confirmée à moyen terme non utilisée d'un montant de 580 millions d'euros.

Au 31 décembre 2007, l'échéance de cette ligne de crédit confirmée de 580 millions d'euros était au 16 octobre 2012 pour 546 millions d'euros et au 17 octobre 2011 pour 34 millions d'euros, suite au refus en 2007 de l'un des prêteurs d'accepter la prolongation d'un an de l'échéance finale du contrat. Suite à un amendement signé en août 2008 introduisant Nexans Services, société désormais gestionnaire de la trésorerie centrale du groupe, en tant que co-emprunteur au titre du contrat, la participation de la banque qui avait refusé la prorogation de l'échéance finale a été reprise par deux autres établissements qui ont accepté le report de l'échéance finale de l'ouverture de crédit au 16 octobre 2012. Conformément aux dispositions du contrat, l'accord de l'ensemble des prêteurs a été demandé et obtenu le 16 janvier 2009 permettant de confirmer cette reprise. L'échéance de l'ensemble de la ligne confirmée de 580 millions d'euros est donc au 16 octobre 2012 depuis cette date.

Le contrat d'ouverture de crédit syndiqué est assorti d'engagements classiques (sûreté négative, défaut croisé, pari-passu, changement de contrôle) et d'engagements sur des ratios financiers (endettement net/EBITDA <2,95, et endettement net/capitaux propres y compris les intérêts minoritaires <1,15). Au 31 décembre 2008, comme à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, ces ratios sont très largement respectés.

Le non-respect de ces engagements entraînerait selon leur nature soit immédiatement, soit après une période de trente jours, l'indisponibilité des lignes non tirées et la déchéance du terme sur les tirages en cours.

#### g) Sûretés réelles consenties

Les sûretés réelles consenties par le Groupe en garantie d'emprunts se décomposent de la façon suivante par nature d'actifs au 31 décembre 2008, 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006.

Au 31 décembre, en millions d'euros	2008	2007	2006
Sûretés réelles consenties sur immobilisations corporelles	5	5	11
Sûretés réelles consenties sur immobilisations incorporelles	-	-	-
Sûretés réelles consenties sur stocks	-	-	-
Sûretés réelles consenties sur actifs financiers	-	-	-
<b>Total Sûretés réelles consenties</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>11</b>

## Note 25 Autres passifs financiers courants

Au 31 décembre, en millions d'euros	2008	2007	2006
Instruments dérivés	275	26	12
Autres dettes opérationnelles*	78	102	98
Autres dettes non opérationnelles	21	47	58
Autres	2	4	6
<b>Total</b>	<b>376</b>	<b>180</b>	<b>174</b>

\* A compter de l'exercice 2008, les dettes sociales et fiscales relatives au personnel, ont été isolées sur une ligne spécifique du bilan consolidé pour plus de lisibilité. Les exercices 2007 et 2006 ont été retraités de manière cohérente.

Les instruments dérivés correspondent aux instruments dérivés de change et aux contrats à terme sur les métaux non-ferreux dont la juste valeur est représentative d'une perte latente à la clôture d'un exercice (cf. **Note 27**).

Ces passifs sont majoritairement échus dans les 12 mois suivant la clôture.

## Note 26 Risques financiers

L'ensemble de la gestion des risques de liquidité, de change, de taux et des métaux non ferreux est placé sous la responsabilité de la Direction de la Trésorerie et des Métaux du Groupe au sein de la Direction Financière. La Direction de la Trésorerie et des Métaux se décompose entre une Direction de la Trésorerie et une Direction des Métaux.

Les risques de change et de taux, ainsi que ceux liés aux métaux non ferreux et à l'accès à la liquidité, sont gérés de façon centralisée pour les filiales situées dans des pays où la réglementation le permet. Les filiales acquises sont progressivement intégrées dans ce dispositif.

Les filiales significatives dont l'accès à la liquidité n'est pas centralisé au 31 décembre 2008 sont situées en Turquie, au Liban, en Egypte, au Maroc, en Chine, en Corée, au Vietnam, au Brésil, au Pérou, au Chili, en Argentine et en Colombie. Ces filiales, qui ont leurs propres relations bancaires, sont néanmoins soumises aux procédures du Groupe en matière de choix de leurs banques, de gestion des risques de change, de taux et de couverture de leurs risques sur les métaux non ferreux.

### a) Risque de liquidité

#### **Financement du Groupe et suivi du risque de liquidité**

Un système centralisé de mise en commun des liquidités du groupe permet d'optimiser l'utilisation de la liquidité en faisant remonter les soldes des comptes bancaires des filiales dans les neuf principales devises, sur des comptes pivot centralisés au niveau du Groupe.

Le financement des filiales opérationnelles du Groupe est sur ces bases principalement assuré depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008 au travers de Nexans Services (nouvelle filiale à 100 % en charge de la gestion de la trésorerie du Groupe) qui assurait au 31 décembre 2008, 80% des besoins de financement des filiales opérationnelles.

Au 31 décembre 2007, (et jusqu'au 30 septembre 2008) le financement central du Groupe était assuré par Nexans SA qui assurait aux filiales 87% de leurs besoins de financement à cette date.

La diversification des sources de financement, suite à l'émission d'un emprunt convertible en 2006 (OCEANE 2006) et d'un emprunt obligataire en 2007 (Obligation 2017), limite l'exposition du Groupe au financement bancaire. Ce financement bancaire est pour l'essentiel assuré par un crédit syndiqué au sein duquel l'exposition de chacune des banques est limitée à un maximum de 12,25 %. Ce crédit bancaire ne fait pas l'objet de tirage au 31 décembre 2008 (cf **Note 24.f.**).

Au sein de la Direction de la Trésorerie et des Métaux, la Direction de la Trésorerie suit sur une base hebdomadaire les positions de trésorerie et l'évolution de la structure de financement de la maison mère et de Nexans Services. Elle suit également la position de liquidité globale de Nexans via un reporting hebdomadaire indiquant la position de trésorerie du Groupe et de chacune des filiales. Les financements bancaires souscrits par les filiales non centralisées doivent être préalablement approuvés par la Direction de la Trésorerie et ne doivent pas, sauf dérogation expresse, avoir une durée supérieure à 12 mois.

Les principaux indicateurs de liquidité suivis par la Direction Financière de Nexans sont le montant non utilisé des limites de crédits accordées au Groupe sous diverses formes ainsi que les liquidités disponibles. Le tableau ci après récapitule la situation d'accès à la liquidité de Nexans au 31 décembre 2008 :

<b>Principaux indicateurs de liquidité du Groupe au 31 décembre 2008</b>			
<i>en millions d'euros</i>	<b>Limites</b>	<b>Utilisations</b>	<b>Montants disponibles</b>
<b>Non confirmés</b>			
Programme de billets de trésorerie	500	0	N/A**
Lignes bancaires non confirmées Nexans Services	200	0	200
Découvert du système de cash pooling	112	0	112
<b>Confirmés</b>			
Ouverture de crédit syndiquée	580	0	580
Obligation convertible 2013*	280	280	0
Obligation 2017*	350	350	0
<b>Totaux</b>	<b>2 022</b>	<b>630</b>	<b>892</b>
<b>Liquidités</b>			<b>398</b>

\* Montant nominal y compris la part optionnelle le cas échéant

\*\* Compte tenu des conditions de marché au 31 décembre 2008, ce programme de billets de trésorerie n'est pas disponible.

Le Groupe suit par ailleurs la dette nette, telle que définie en **Note 24**, sur une base trimestrielle.

Le crédit syndiqué de 580 millions d'euros visé à la **Note 24.(f)** comporte une obligation de respect de certains ratios financiers qui sont décrits dans la même note. Le Groupe n'est pas soumis à d'autres contraintes en termes de ratios financiers. Par ailleurs, il existe pour le contrat de crédit syndiqué comme pour l'OCEANE 2006 et l'emprunt obligataire 2017, des engagements classiques pouvant conduire à une exigibilité anticipée (sûreté négative, défaut croisé, pari-passu, changement de contrôle).

## Gestion des excédents de trésorerie du groupe

La politique du Groupe en termes de placement de ses excédents de liquidité est guidée par les deux principes suivants: disponibilité et sécurité. Jusqu'au milieu de l'année 2008 les excédents de trésorerie ont été placés dans des OPCVM monétaires sans exposition aux variations de taux d'intérêt et dont le sous-jacent était des émissions d'entreprises et d'institutions financières notées « investment grade ».

Depuis septembre 2008 le Groupe investit ses excédents de trésorerie monétaires dans des OPCVM monétaires sans exposition aux variations des taux d'intérêt dont le sous-jacent est investi en émissions d'entités souveraines de la zone Euro.

### b) Risque de taux

Au 31 décembre 2008, 2007 et 2006, Nexans n'utilisait pas d'instruments de couverture de risques de taux. En effet, le Groupe considère que sa structure de financement ne l'expose pas à un risque spécifique au regard des taux d'intérêt :

- L'endettement à moyen et long terme du Groupe est à taux fixe et est constitué très essentiellement au 31 décembre 2008, de l'OCEANE 2006 et de l'emprunt obligataire 2017.
- L'ensemble de l'endettement à court terme du Groupe est à taux variable basé sur des indices monétaires (EONIA, Euribor ou Libor). Les dettes financières à taux fixe souscrites à l'origine sur des échéances inférieures à un an sont assimilées à de la dette financière à taux variable. La trésorerie court terme étant placée à taux variable, l'exposition nette du Groupe aux fluctuations de taux est limitée : exposition nette active de 141 millions d'euros au 31 décembre 2008, active de 338 millions d'euros au 31 décembre 2007 et passive de 375 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Au 31 décembre, en millions d'euros	2008			2007			2006		
	Courant	Non Courant	Total	Courant	Non Courant	Total	Courant	Non Courant	Total
Taux variables									
Dette financière	258	26	283	284		284	662		662
Actifs financiers	(398)		(398)	(622)		(622)	(287)		(287)
<b>Position nette à taux variable</b>	<b>(141)</b>	<b>26</b>	<b>(115)</b>	<b>(338)</b>	<b>-</b>	<b>(338)</b>	<b>375</b>	<b>-</b>	<b>375</b>
Taux fixes									
Dette financière *	17	634	651	18	611	629	3	254	257
Actifs financiers			-			-			-
<b>Position nette à taux fixes</b>	<b>17</b>	<b>634</b>	<b>651</b>	<b>18</b>	<b>611</b>	<b>629</b>	<b>3</b>	<b>254</b>	<b>257</b>
<b>Endettement net</b>	<b>(124)</b>	<b>660</b>	<b>536</b>	<b>(321)</b>	<b>611</b>	<b>290</b>	<b>378</b>	<b>254</b>	<b>632</b>

\* Inclut la part court terme des intérêts courus non échus sur la dette long terme.

## c) Risque de Change

### ***Risque sur les flux d'exploitation***

La sensibilité du Groupe au risque de change sur ses flux d'exploitation est considérée comme limitée en raison de la structure même de son activité. En effet, mis à part l'activité Haute Tension, la plupart des filiales ont une très forte dimension locale.

L'exposition du Groupe au dollar américain pour ses achats de cuivre, et dans une moindre mesure d'aluminium, est suivie dans le cadre de la gestion du risque métal.

#### Politique de couverture de change sur les flux d'exploitation

Nexans assure la couverture du risque de change lié à ses flux commerciaux contractuels, prévisibles et à certains flux budgétés. L'activité de change résultant de ces couvertures peut avoir pour conséquence de maintenir certaines positions ouvertes. Dans ce cas, les positions sont limitées dans leur montant et leur durée.

Certaines offres sont par ailleurs remises dans une devise différente de celle dans laquelle l'unité opère. Le risque de change lié à ces offres n'est pas systématiquement couvert, ce qui peut générer un coût pour le Groupe dans le cas d'une forte variation du cours de change entre la remise de l'offre et son acceptation par le client. Toutefois, dans ce cas, le Groupe s'emploie à réduire son risque potentiel en limitant dans le temps, la validité de ses offres et en tenant compte de son risque à travers le prix proposé.

Le risque de change est identifié au niveau des filiales opérationnelles du Groupe. Les trésoriers des filiales couvrent le risque en faisant des opérations de change à terme, soit avec la Direction de la Trésorerie pour les filiales centralisées, soit avec leurs banques locales pour les autres filiales. Leur objectif est de ramener leurs flux dans leur devise fonctionnelle.

#### Position nette au 31 décembre 2008

Le tableau de l'exposition au risque de change, présenté ci-dessous, reprend l'ensemble des actifs et des passifs en devises, les engagements futurs en devises (hors offres en cours non confirmées) ainsi que le nominal des opérations d'achat et de vente de devises à terme non échues au 31 décembre 2008 pour l'ensemble des filiales du Groupe.

Les principales devises d'exposition du Groupe sont le dollar, l'euro et la couronne norvégienne (les actifs et passifs en devises ne sont pas reportés dans le tableau ci-dessous lorsqu'ils sont libellés dans la devise fonctionnelle de l'entité locale car ne générant pas de risque de change).

#### **Exposition au risque de change au 31 décembre 2008**

<i>en millions de devises</i>	<b>USD</b>	<b>NOK</b>	<b>EUR</b>
- Clients	218	4	41
- Fournisseurs	(162)	(5)	(38)
- Comptes bancaires	15	7	10
- Prêts/emprunts	(13)	91	(25)
- Engagements (flux futurs)	360	11	163
<b>Exposition à couvrir</b>	<b>418</b>	<b>108</b>	<b>152</b>
- Nominal net des Couvertures	(605)	(101)	(190)
<b>Position Nette Résiduelle</b>	<b>(187)</b>	<b>7</b>	<b>(38)</b>

Les positions nettes résiduelles au 31 décembre 2008 s'expliquent essentiellement par les éléments suivants :

- La non couverture d'emprunts considérés comme faisant partie de l'investissement net dans une filiale ou participation étrangère (cf. **Note 1.d**).
- La présence de dettes financières USD dans des pays dont la monnaie est très fortement corrélée au dollar américain.
- Dans une moindre mesure, par des endettements en euro ou dollar américain dans des pays où le coût d'une couverture est prohibitif.

Pour les deux premières natures, le risque de perte de change (effet résultat) est donc négligeable.

#### Contrôle de la correcte application des procédures

Le contrôle de l'application des procédures en matière de risque de change s'exerce par l'envoi mensuel à la Direction de la Trésorerie par toutes les filiales exposées à ce type de risque, qu'elles soient ou non centralisées, d'un rapport détaillant leurs positions bilancielle ainsi que leurs flux certains et estimés pour chaque devise et les couvertures qui y sont affectées.

Un programme de missions de contrôle de la Direction de la trésorerie dans les filiales permet de vérifier sur place la bonne compréhension des procédures et leur application. Enfin, l'audit interne examine de façon systématique l'application des procédures d'identification et de couverture des risques de change lors de ses propres missions dans les filiales du Groupe.

#### **Risque de conversion**

Jusqu'au 31 décembre 2007, le principal risque auquel le Groupe était exposé dans ce domaine était celui de la conversion des flux et de l'actif net des filiales situées dans les zones dollar. Ce risque était cependant jugé modéré par la Direction du Groupe et ne faisait pas l'objet de couverture. L'acquisition des activités Câbles de Madeco à fin septembre 2008 a accru l'exposition du Groupe au risque de conversion avec principalement des expositions en Real brésilien (BRL), en Pesos Chiliens (CLP) et en dollars US. La possibilité d'une couverture éventuelle de l'investissement net (c'est-à-dire de la situation nette des filiales Madeco ou des emprunts qualifiés d'investissement net dans une filiale étrangère au sens de la **Note 1.d**) fait actuellement l'objet d'une réflexion en interne, les conditions des marchés locaux (liquidité, coût) ne permettant pas toujours de procéder aux couvertures souhaitées. Ce risque de conversion fait désormais l'objet d'un suivi régulier au sein de la Direction Financière du Groupe.

#### **d) Risques sur les cours des métaux**

La politique de gestion du risque sur métaux non ferreux est définie et contrôlée par la Direction de la Trésorerie et des Métaux et plus précisément en son sein par la Direction des Métaux. Elle est mise en œuvre par les filiales qui achètent du cuivre et de l'aluminium. La principale exposition du Groupe porte sur le cuivre.

#### **Tendance des marchés en 2008**

L'année 2008 a été marquée par une forte volatilité des cours du cuivre. Entre début 2005 et Mai 2006 (en seize mois), le cuivre est passé de 2 800 USD/t à 8 800 USD/t. De Juillet 2008 à Décembre 2008 (en six mois), il a fait le mouvement inverse. Sur l'ensemble de l'année 2007, le prix moyen comptant du cuivre s'était établi à 7 097 USD/t. Cette moyenne a peu varié en 2008 où le cours comptant s'est établi à 6956 USD/t, malgré la très forte volatilité du marché.

A cette forte volatilité du cuivre exprimée en USD, il faut ajouter celle de la parité euro/dollar. En 2007, la parité euro/dollar avait évolué entre 1.32 et 1.47. En 2008, cette fourchette s'est établie entre 1.60 le 15 juillet 2008 au plus haut, et 1.23 le 27 octobre, soit une amplitude équivalente à 2.5 fois celle de l'année précédente. Le taux moyen de l'euro/dollar en 2008 s'est établi à 1.47 comparé à 1.37 en 2007. Ceci ramène le prix moyen du cuivre en 2008 exprimé en euros à 4 730 euros/t par rapport à 5 178 euros/t en 2007 soit une baisse moyenne de 448 euros/t.

A la clôture de l'exercice 2008, le prix de la tonne de cuivre s'établissait à 3 042 USD/t comparé à 6 664 USD/t à la clôture de l'exercice précédent, soit une baisse de 54%. Exprimée en Euros, les prix s'établissaient à 2 185 euros/t et 4 511 euros/t respectivement, soit une baisse de 51 % d'une clôture à l'autre.

### ***Impact sur le résultat opérationnel***

Pour faire face aux conséquences de la volatilité des prix des métaux non ferreux (cuivre et dans une moindre mesure de l'aluminium), Nexans a pour politique de répercuter dans ses tarifs, les prix des métaux et de couvrir son risque soit par le biais d'une couverture physique, soit par le biais de contrats de futures sur les bourses des métaux de Londres, de New York et dans une moindre mesure de Shanghai.

Toutefois, pour que les unités puissent assurer leur cycle normal d'exploitation, elles doivent disposer d'un stock de métal permanent, stock propre appelé « Stock Outil ». Ce Stock Outil correspond aux quantités minimales nécessaires au bon fonctionnement des unités de production et n'est pas destiné à être vendu. Il est stable d'un exercice sur l'autre sauf modification structurelle des flux commerciaux et d'exploitation d'une entité. En conséquence, les quantités de métal correspondant au Stock Outil ne sont pas couvertes.

Le Groupe contrôle la correcte application de ces procédures en termes de gestion du risque métal via un reporting mensuel qui donne pour chaque entité juridique son exposition au risque Cuivre et Aluminium (expositions en tonnes et en valeur).

Au titre de ces règles de gestion, Nexans ne dégage pas de résultat de nature spéculative sur les métaux. Le Groupe considère par ailleurs que sa marge opérationnelle (indicateur de gestion) est peu sensible aux variations des prix du Cuivre et de l'Aluminium :

- Le Stock Outil étant non couvert et enregistré à son coût moyen pondéré sa valorisation est soumise aux aléas des variations du prix du cuivre et de l'aluminium. Cet impact comptable est cependant enregistré en dessous de la marge opérationnelle dans la mesure où il ne reflète pas la politique de couverture du risque métal mise en place par le Groupe. Ce stock n'étant pas couvert, il peut par ailleurs être sujet à dépréciation à la clôture d'un exercice pour ramener sa valeur comptable à sa valeur réalisable, dépréciation également comptabilisée sous la marge opérationnelle (voir **Note 1.j**).
- Les positions en tonnes et en valeur au-delà du Stock Outil doivent être équilibrées pour le Cuivre et l'Aluminium, avec pour objectif de neutraliser tout effet d'une variation du cours des métaux.

La marge opérationnelle du Groupe reste néanmoins partiellement exposée aux fluctuations du prix des métaux non ferreux pour certaines lignes de produits telles que les câbles en cuivre de l'activité système de câblage et les produits du secteur Marché Général. Pour ces marchés, il y a en général une répercussion des variations des prix des métaux non ferreux sur le prix de vente, mais avec un décalage dans le temps qui peut induire un impact sur les marges. La concurrence vive sur ces marchés a aussi une influence sur les délais de répercussion des variations de prix. Il est à noter également que, de façon similaire à la gestion du risque de change, le risque de fluctuation du cours du cuivre et d'autres métaux n'est pas systématiquement couvert au niveau des offres. (Cf paragraphe **c**) ci-dessus sur le Risque de change).

### **Impact sur les besoins en financement**

Les variations du prix du cuivre et de l'aluminium ont mécaniquement un impact significatif sur le besoin de financement du Groupe, une augmentation du prix du cuivre entraînant une augmentation du besoin en fonds de roulement. Inversement, en 2008, le Groupe a bénéficié de la forte baisse des prix du Cuivre, ce qui a contribué à l'amélioration de son besoin en fonds de roulement opérationnel.

A noter toutefois que l'impact positif sur la dette nette du Groupe de cette amélioration du besoin en fonds de roulement opérationnel peut être totalement ou en partie temporairement compensé par l'effet négatif des appels de marge et du décalage entre les délais de règlement des clients et de paiement des fournisseurs. En effet, le Groupe se couvre contre les variations du prix du métal entre la date d'une commande et la date de sa livraison, soit en fixant le prix d'achat du métal contenu dans la commande auprès d'un fournisseur, soit par l'achat de contrats sur les bourses de métaux. Dans un contexte de baisse forte et rapide des prix, la valeur de marché des instruments de couverture devient négative au point que les limites de crédit accordées aux filiales du Groupe par leurs contreparties deviennent insuffisantes. Les filiales doivent alors déposer de la trésorerie chez un courtier auprès duquel la couverture a été réalisée. Les sommes versées au titre des appels de marge sont comptabilisées en tant qu'actifs financiers court terme par le Groupe, en dehors de la Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. **Note 19.**).

A l'échéance du contrat, la couverture joue son rôle compensant par une perte, le gain réalisé par le Groupe sur l'achat physique du cuivre à un prix plus bas. L'effet positif de la baisse du prix sur le besoin de financement du Groupe se concrétisera lors du règlement de la facture par le client.

Au 31 décembre 2008 le montant des appels de marge déposés par le groupe s'élevait à 140 millions d'euros.

### **Principaux engagements du groupe sur le cuivre**

Au 31 décembre 2008, 2007 et 2006, les principales expositions du Groupe sur le Cuivre sont les suivantes (indicateur clé suivi par les Dirigeants)

Au 31 décembre, en tonnes	2008	2007	2006
<b>Engagements papiers*</b>			
- Achats	117 883	86 499	70 165
- Ventes	15 532	22 073	38 431
<b>Engagements physiques*</b>			
- Achats**	127 445	75 746	92 877
- Ventes	230 268	139 988	124 138

\* Hors filiales non incluses dans le reporting métal : celles-ci représentent moins de 3.5 % des ventes de cuivre du groupe au 31 décembre 2008 (en tonnes). Uniquement engagements pour lesquels les prix sont fixés à la clôture.

\*\* Hors quantités négociées dans le cadre de contrats "Take or Pay" dont le prix n'est pas fixé à la clôture. Y compris quantités en stock (hors Stock Outil) dont le prix est fixé à la clôture.

Conformément à la politique de gestion décrite plus haut, le Groupe ne s'engage sur des flux physiques (commandes vis-à-vis de clients pour leur composante cuivre et fournisseurs) que pour servir son exploitation et sur des flux papiers (contrats sur le LME, Comex ou SHFE) que dans une logique de couverture. Les

principales filiales de Nexans documentent cette couverture conformément aux dispositions de la norme IAS 39 (couverture de flux de trésorerie).

La valeur de marché des instruments dérivés non échus sur le cuivre et les autres métaux non ferreux (engagements papiers) est présentée en **Note 27.a**. Ces pertes ou gains latents sont qualifiés de couverture des flux de trésorerie pour leur quasi-totalité et sont donc pour l'essentiel reconnus directement en capitaux propres (cf. **Note 1.bb**).

## **e) Risque de Crédit**

Outre l'exposition commerciale, le risque financier de contrepartie provient principalement des opérations sur dérivés pour couvrir le risque de change et sur les métaux non ferreux.

### ***Risque de crédit client***

La diversité des métiers, des bases de clients et l'implantation géographique du groupe Nexans sont des facteurs naturels de protection contre le risque de crédit client. Aucun client ne représente en effet à la clôture de l'exercice 2008 un encours supérieur à 5% des créances totales du Groupe. Ce constat était également valable au 31 décembre 2007 et 2006.

Le Groupe pratique par ailleurs une politique active de gestion et de réduction de son risque de crédit client :

- Nexans utilise systématiquement pour certains marchés à l'exportation, des modalités de paiement sécurisées (avances à la commande, paiements à l'avancement, lettres de crédit irrévocables et confirmées auprès de banques agréées par la Direction de la Trésorerie).
- Nexans a en outre développé une politique de couverture de ses créances clients par une police d'assurance crédit court terme pour les ventes sur les marchés locaux et à l'exportation. Le programme d'assurance crédit renouvelé en 2008 auprès d'un assureur mondial spécialisé - Coface - est en vigueur dans un périmètre de sociétés qui représentent environ 80% du chiffre d'affaires du Groupe à fin 2008. Certains clients dont le risque de défaillance court terme est estimé très faible sont, en accord avec l'assureur, exclus du champ de l'assurance crédit.

Cette couverture via la Coface donne accès à une base d'informations sur le risque de crédit associé à chaque client. Elle permet à chaque unité de gérer la prise de risque par une surveillance des encours clients par rapport aux plafonds de crédit assurés et en cas de défaillance, de limiter les impacts sur la trésorerie et les résultats au montant en excès éventuel par rapport au plafond d'encours assuré et au montant de la franchise de la police (généralement 10% du montant couvert). Les dépassements des encours par rapport aux montants assurés font l'objet de revues périodiques par les Directeurs pays et leurs contrôleurs financiers.

La stabilité des provisions pour dépréciation des comptes clients sur les derniers exercices (cf. **Note 18.**) traduit le fait que les risques d'impayés sur créances commerciales restent à un niveau faible et maîtrisé au niveau du Groupe.

### ***Instruments dérivés de change***

Pour l'ensemble des filiales centralisées, les opérations de change sont faites avec la Direction de la Trésorerie qui à son tour se couvre auprès de banques. Afin de limiter le risque de contrepartie, Nexans n'autorise ce type d'opérations qu'avec des contreparties bancaires dont la notation à moyen et long terme est supérieure ou égale à AA - chez Standard and Poors et Aa3 chez Moody's. Pour les filiales qui ne sont pas centralisées, le même critère s'applique mais peut souffrir certaines exceptions pour les filiales situées dans des pays dont la

notation souveraine est inférieure au critère retenu. Dans ce cas, les filiales doivent traiter leurs opérations impliquant un risque de contrepartie, avec des agences ou filiales de groupes bancaires dont la maison mère répond aux critères de risque définis ci-dessus.

Le risque de contrepartie des filiales locales fait l'objet d'un suivi régulier de la part de la Direction de la Trésorerie sur base d'un reporting mensuel permettant d'identifier le volume des engagements externes pris par chacune de ces filiales au titre de ses couvertures de change.

L'ensemble des opérations de change à terme non échues, pour les principales filiales du Groupe exposées au risque de change au 31 décembre 2008 représentait un montant notionnel de 2 235 millions d'euros à l'achat et de 2 260 millions d'euros à la vente (cf. **Note 27**).

En particulier, les opérations de change à terme non échues au 31 décembre 2008 et gérées par la Trésorerie Centrale du Groupe, représentaient un notionnel de 1 923 millions d'euros à l'achat et de 1 945 millions d'euros à la vente, soit plus de 85% des engagements totaux du groupe. Le risque de contrepartie associé est néanmoins considéré comme faible par le Groupe :

- Ces engagements étaient répartis sur cinq contreparties dont les notations variaient de AA+/Aa1 à A+/A1.
- La répartition des montants notionnels par échéance montre par ailleurs une forte exposition à des maturités très courtes:
  - o Moins de six mois : 74%
  - o De six mois à un an : 13 %
  - o Au-delà d'un an : 13% (les échéances les plus lointaines sont en 2011 et représentent uniquement 1,7 % de l'encours).

La mise au marché de ces positions non échues au 31 décembre 2008 est présentée dans la **Note 27.a**.

### ***Instruments dérivés de métaux***

Les opérations de couverture des métaux non ferreux donnent lieu à un risque de contrepartie lorsqu'elles sont faites sur les bourses de matières premières. Nexans est actif sur le LME, le COMEX et marginalement sur le SHFE et intervient sur ces marchés organisés pour couvrir ses risques sur le cuivre, et dans une moindre mesure, l'aluminium et le plomb. La quasi-totalité des opérations faites sont des opérations de marché simples d'achat et de vente. Le Groupe n'a pas recours au marché des options.

L'accès au marché organisé des matières premières est centralisé au sein de la Direction des Métaux qui traite les opérations pour le compte de la quasi-totalité des filiales, à l'exception à fin décembre 2008, des filiales chinoises et australiennes ainsi que de Ficap, filiale brésilienne récemment acquise de Madeco.

Les opérations traitées en central pour le compte des filiales présentent un risque de contrepartie limité : elles concernent quatre courtiers dont trois sont des banques ou des filiales de banques notées A+/A1 ou mieux et une filiale d'une compagnie d'assurances. Pour ce dernier courtier, le Groupe bénéficie d'une garantie de USD 20 millions de la maison mère notée A-/A1. L'encours nominal de contrats non échus sur les marchés de futures s'élevait au 31 décembre 2008 à 241 millions d'euros avec une valeur de marché essentiellement négative à cette date, compte tenu de la forte baisse des cours des métaux et de la position acheteur net du groupe (se reporter à la **Note 27.b** pour un détail de ces notionnels). L'encours des appels de marges versés aux courtiers s'élevait à 140 millions d'euros au 31 décembre 2008 (cf. **Note 19**).

Au Brésil, Ficap, filiale récemment acquise de Madeco, traite des instruments de couverture du risque métal en gré à gré avec des contreparties qui ne répondent actuellement pas aux critères d'acceptabilité définis par le Groupe. Nexans est en train d'introduire progressivement de nouvelles contreparties dont la note de crédit correspond aux procédures et règles exposées ci-dessus. Les montants nominaux des dérivés pour cette entité

étaient limités à 22 millions d'euros au 31 décembre 2008, principalement avec une valeur de marché négative.

En Australie, pour des raisons de références de prix utilisées dans le pays et de décalage horaire, la filiale Olex traite avec un courtier australien qui répond aux exigences de notation crédit du Groupe. En Chine, nos filiales couvrent leur risque métal sur la bourse des métaux de Shanghai (SHFE) à laquelle n'ont accès que des courtiers locaux. Les montants engagés dans ces deux pays ne sont pas matériels à l'échelle du Groupe.

La répartition par échéance de l'ensemble des contrats non échus relatifs aux métaux non ferreux au 31 décembre 2008 était la suivante, présentant une forte exposition à court terme ce qui tend également à limiter le risque de contrepartie:

- o Moins de un an : 87 %
- o De un à deux ans : 10%
- o De deux à trois ans : 2 %
- o Au-delà de trois ans : 0 %

### **g) Analyses de sensibilité aux risques de marché**

Nous vous présentons ci-dessous la sensibilité du résultat et des capitaux propres du Groupe à une variation des principaux risques de marchés précédemment identifiés.

#### ***Sensibilité aux taux d'intérêt***

Principales hypothèses :

- Les financements long terme du Groupe (obligation convertible et emprunt obligataire 2017) sont à taux fixe. Pour l'essentiel, seule la dette nette à court terme est souscrite à taux variable.
- Les autres actifs et passifs financiers du Groupe (hors dette nette) ne sont que de manière exceptionnelle sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt (échéances essentiellement à court terme). Nous considérons cet impact comme négligeable pour cette simulation.
- En l'absence de dérivés de taux d'intérêt documentés comme de la couverture de flux de trésorerie, les variations de taux d'intérêt n'ont aucun impact directement sur les capitaux propres du Groupe.

Sur ces bases, l'impact d'une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt (hors marge) sur les frais financiers du Groupe en base annuelle (toute chose égale par ailleurs, notamment les cours des devises), est présentée ci après.

	Taux d'intérêt effectif moyen pondéré de la dette brute courante (cf Note 24.d)	Hypothèse de (trésorerie) / dette financière nette moyenne court terme (en millions d'euros)	Impact sur les frais / (produits) financiers (en millions d'euros)
<b>31 décembre 2008</b>			
Euro	4,53%	(137)	(0, 68)
Dollars US	4,57%	25	0,13
Autres	12,65%	45	0,22
<b>31 décembre 2007</b>			
Euro	4,27%	130	0,65
Dollars US	4,61%	34	0,17
<b>31 décembre 2006</b>			
Euro	3,89%	500	2,5
Dollars US	5,91%	140	0,7

L'hypothèse de dette nette moyenne court terme retenue pour cette analyse de sensibilité se base sur la moyenne des positions de clôture mensuelle de la dette nette externe des filiales du Groupe sur l'année 2008.

### ***Sensibilité aux cours du cuivre***

Une fluctuation des cours du cuivre est susceptible d'avoir un impact sur les états financiers tant en termes de résultat ou fonds propres que de besoins de financement du Groupe<sup>2</sup>.

Une hausse des prix du cuivre aura pour effet :

- D'accroître le besoin en fonds de roulement (BFR) du Groupe, donc ses besoins de financement (l'effet positif à court terme des appels de marge n'est pas pris en compte dans la simulation),
- De majorer la valeur de marché du portefeuille d'engagements papiers Cuivre (le groupe est généralement acheteur net sur les marchés),
- De revaloriser le stock outil du Groupe.

L'accroissement du besoin en fonds de roulement aura pour effet d'augmenter les frais financiers du Groupe.

La majoration de la valeur de marché des engagements papiers affectera positivement soit le résultat opérationnel soit les capitaux propres du Groupe en fonction du traitement comptable retenu pour ces instruments dérivés (les dérivés des principales filiales étant documentés comme de la couverture de flux de trésorerie au sens d'IAS 39).

La revalorisation du stock outil aura un impact positif sur le résultat opérationnel du Groupe.

La simulation qui suit a été réalisée sur la base des hypothèses suivantes (toute autre hypothèse étant supposée constante et notamment le cours des devises):

- Hausse de 10% des prix du cuivre
- Toutes les composantes du BFR seraient impactées par la hausse des prix du cuivre

<sup>2</sup> Les calculs de sensibilité sont faits sur la base d'une hypothèse de hausse des prix du cuivre. Dans le cas d'une baisse des cours du cuivre, les effets seraient de sens opposé.

- Tonnes de cuivre présentes dans le BFR au 31 décembre 2008, 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006 de respectivement 110 000 tonnes, 120 000 tonnes et 155 000 tonnes.
- Taux d'intérêt court terme (Euribor 3 mois) de respectivement 2,9%, 4,3 % et 3,8 % en 2008, 2007 et 2006.
- La simulation mesure l'impact du cas le plus défavorable, dans lequel la hausse du besoin en fonds de roulement serait constante sur l'année, entraînant une charge financière induite mesurée sur un an (pas de prise en compte de l'effet temporairement positif des appels de marge).
- Nombre de tonnes de cuivre en stock outil de respectivement 83 000, 83 000 et 81 000 tonnes au 31 décembre 2008, 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006.
- Taux d'impôt théorique de 34,43 %.

L'impact éventuel de l'évolution des cours du cuivre sur le niveau des dépréciations d'actifs immobilisés (IAS 36) du groupe ainsi que sur la provision pour dépréciation des stocks n'a pas été considéré dans le cadre de cette simulation, aucun impact mécanique ne pouvant en être déduit.

<i>en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Impact sur le résultat opérationnel	35	54	38
Impact sur le résultat financier	(1)	(3)	(3)
<b>Impact net sur le résultat (après impôts)</b>	<b>22</b>	<b>34</b>	<b>23</b>
<b>Impact sur les capitaux propres* (après impôts)</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>11</b>

*\*Hors résultat net de la période*

### ***Sensibilité au dollar***

- Le dollar américain est la principale devise d'exposition du Groupe
- La simulation est réalisée en considérant une dépréciation de 10 % des cours spot du dollar contre toutes devises par rapport au cours de clôture du 31 décembre 2008, 2007 et 2006 (soit à titre d'illustration, un cours \$/€ de respectivement 1,53 et 1,62 et 1,45). Les courbes de points de terme sont supposées rester inchangées.
- Les principaux impacts sur les états financiers du Groupe proviennent de la revalorisation du portefeuille d'instruments dérivés en distinguant d'une part les impacts capitaux propres liés à la documentation d'une couverture de flux de trésorerie, et d'autre part, les impacts résultat. Cet effet est compensé par la revalorisation des positions sous jacentes en dollars comprises dans les portefeuilles clients, fournisseurs ainsi que la dette nette.
- Les autres actifs et passifs financiers du Groupe ne sont que de manière exceptionnelle sujets à risque de change. Ils n'ont pas été pris en compte dans la présente simulation.
- Les effets de conversion ne sont pas pris en compte dans les calculs qui suivent.

<b>Sensibilité au 31 décembre 2008</b> <i>en millions d'euros</i>	<b>Impact Résultat</b> <b>(net après impôts**)</b>	<b>Impact Capitaux Propres*</b> <b>(après impôts**)</b>
Créances clients et assimilées	(9)	N/A
Trésorerie	(1)	N/A
Dettes fournisseurs et assimilées	7	N/A
Dette financière brute	1	0
<b>Position nette Sous-jacents \$</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>
Portefeuille d'Achats à terme ***	(21)	(12)
Portefeuille de Ventes à terme ***	25	34
<b>Position nette Dérivés \$</b>	<b>4</b>	<b>22</b>
<b>Impact net sur le Groupe</b>	<b>2</b>	<b>22</b>

\*Hors résultat net de la période

\*\*Taux d'impôt théorique de 34,43 %

\*\*\* Achats et ventes à termes qui comportent une contrepartie à l'achat ou à la vente vis à vis du \$

<b>Sensibilité au 31 décembre 2007</b> <i>en millions d'euros</i>	<b>Impact Résultat</b> <b>(net après impôts**)</b>	<b>Impact Capitaux Propres*</b> <b>(après impôts**)</b>
Créances clients et assimilées	(7)	N/A
Trésorerie	(1)	N/A
Dettes fournisseurs et assimilées	8	N/A
Dette financière brute	(3)	N/A
<b>Position nette Sous-jacents \$</b>	<b>(3)</b>	
Portefeuille d'Achats à terme ***	(61)	(17)
Portefeuille de Ventes à terme ***	64	29
<b>Position nette Dérivés \$</b>	<b>3</b>	<b>12</b>
<b>Impact net sur le Groupe</b>	<b>0</b>	<b>12</b>

\*Hors résultat net de la période

\*\*Taux d'impôt théorique de 34,43 %

\*\*\* Achats et ventes à termes qui comportent une contrepartie à l'achat ou à la vente vis à vis du \$

<b>Sensibilité au 31 décembre 2006</b> en millions d'euros	<b>Impact Résultat</b> <b>(net après impôts**)</b>	<b>Impact Capitaux</b> <b>Propres*</b> <b>(après impôts**)</b>
Créances clients et assimilées	(8)	N/A
Trésorerie	(3)	N/A
Dettes fournisseurs et assimilées	8	N/A
Dette financière brute	1	N/A
<b>Position nette Sous-jacents \$</b>	<b>(2)</b>	
Portefeuille d'Achats à terme ***	(58)	(10)
Portefeuille de Ventes à terme ***	55	24
<b>Position nette Dérivés \$</b>	<b>(3)</b>	<b>14</b>
<b>Impact net sur le Groupe</b>	<b>(5)</b>	<b>14</b>

\* Hors résultat net de la période

\*\* Taux d'impôt théorique de 34,43 %

\*\*\* Achats et ventes à termes qui comportent une contrepartie à l'achat ou à la vente vis à vis du \$

### **Sensibilité au NOK**

- Le NOK (couronne norvégienne) est une devise de contrepartie essentielle dans les contrats de l'activité haute tension marine.
- La simulation a été réalisée en retenant des hypothèses similaires à celle utilisées pour le dollar américain (dépréciation du cours spot du NOK de 10 % contre toute devise) avec à titre d'illustration, un cours de clôture €/NOK au 31 décembre 2008, 2007 et 2006 de respectivement 10,725, 8,75 et 9,06. Les courbes de points de terme sont supposées rester inchangées.

<b>Sensibilité au 31 décembre 2008</b> en millions d'euros	<b>Impact Résultat</b> <b>(net après impôts**)</b>	<b>Impact Capitaux</b> <b>Propres*</b> <b>(après impôts**)</b>
Créances clients et assimilées	1	N/A
Trésorerie	0	N/A
Dettes fournisseurs et assimilées	(0)	N/A
Dette financière brute	1	N/A
<b>Position nette Sous-jacents NOK</b>	<b>2</b>	<b>-</b>
Portefeuille d'Achats à terme ***	1	10
Portefeuille de Ventes à terme ***	(3)	(36)
<b>Position nette Dérivés NOK</b>	<b>(2)</b>	<b>(26)</b>
<b>Impact net sur le Groupe</b>	<b>0</b>	<b>(26)</b>

\* Hors résultat net de la période

\*\* Taux d'impôt théorique de 34,43 %

\*\*\* Achats et ventes à termes qui comportent une contrepartie à l'achat ou à la vente vis à vis du NOK

<b>Sensibilité au 31 décembre 2007</b> <i>en millions d'euros</i>	<b>Impact Résultat</b> <b>(net après impôts**)</b>	<b>Impact Capitaux Propres*</b> <b>(après impôts**)</b>
Créances clients et assimilées	3	N/A
Trésorerie	3	N/A
Dettes fournisseurs et assimilées	(1)	N/A
Dette financière brute	0	N/A
<b>Position nette Sous-jacents NOK</b>	<b>5</b>	<b>-</b>
Portefeuille d'Achats à terme ***	(50)	13
Portefeuille de Ventes à terme ***	51	(43)
<b>Position nette Dérivés NOK</b>	<b>1</b>	<b>(30)</b>
<b>Impact net sur le Groupe</b>	<b>6</b>	<b>(30)</b>

\* Hors résultat net de la période

\*\* Taux d'impôt théorique de 34,43 %

\*\*\* Achats et ventes à termes qui comportent une contrepartie à l'achat ou à la vente vis à vis du NOK

<b>Sensibilité au 31 décembre 2006</b> <i>en millions d'euros</i>	<b>Impact Résultat</b> <b>(net après impôts**)</b>	<b>Impact Capitaux Propres*</b> <b>(après impôts**)</b>
Créances clients et assimilées	3	N/A
Trésorerie	1	N/A
Dettes fournisseurs et assimilées	(1)	N/A
Dette financière brute	0	N/A
<b>Position nette Sous-jacents NOK</b>	<b>3</b>	<b>-</b>
Portefeuille d'Achats à terme ***	(29)	5
Portefeuille de Ventes à terme ***	32	(28)
<b>Position nette Dérivés NOK</b>	<b>3</b>	<b>(23)</b>
<b>Impact net sur le Groupe</b>	<b>6</b>	<b>(23)</b>

\*Hors résultat net de la période

\*\*Taux d'impôt théorique de 34,43 %

\*\*\* Achats et ventes à termes qui comportent une contrepartie à l'achat ou à la vente vis à vis du NOK

#### **h) Obligations contractuelles pouvant donner lieu au paiement d'indemnités et risques liés aux opérations de fusion acquisitions.**

Les sociétés du Groupe ont pris des engagements d'indemnisation auprès de banques ou d'autres tiers, notamment institutions financières, qui ont émis les garanties ou cautions de bon fonctionnement en faveur de clients et les garanties données en couverture des avances reçues des clients (687 millions d'euros, 423

millions d'euros et 330 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2008, 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006).

De manière générale, les sociétés du Groupe donnent aux clients des garanties sur la qualité des produits vendus, ainsi que des garanties de passifs aux acquéreurs des activités cédées, sans mise en place de garanties bancaires ou cautions. Lorsque des événements, tels que retards de livraison ou litiges sur l'exécution du contrat, rendent probable ou potentielle la réalisation d'un risque, celui-ci est respectivement provisionné (cf. **Note 23**) ou mentionné en tant que passif éventuel si suffisamment significatif (cf. **Note 31**).

Inversement, les sociétés du Groupe bénéficient, dans certaines opérations d'acquisitions, de garanties de la part des vendeurs. Dans le cadre de l'acquisition, réalisée le 1er août 2008, de la société italienne Intercond (cf **Note 2.c.**), Nexans bénéficie d'un compte séquestre en garantie des obligations d'indemnisation des vendeurs au titre du contrat d'acquisition (33,5 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2009, 28 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2010, 21 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2011, 14 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2012 et 7 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2013).

## Note 27 Instruments dérivés

### a) Valeur de marché

La valeur de marché des instruments dérivés utilisés par le Groupe en couverture opérationnelle des risques de change et de variation des cours des métaux non-ferreux, est présentée dans le tableau suivant :

Au 31 décembre, en millions d'euros	2008	2007	2006
<b>Actif</b>			
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	36	21	6
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*	2	2	8
Dérivés de change – Trading*	36	7	1
Dérivés de métaux – Trading*	2	8	12
<b>Sous-total Actif</b>	<b>76</b>	<b>38</b>	<b>27</b>
<b>Passif</b>			
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	65	1	3
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*	163	15	8
Dérivés de change – Trading*	31	4	2
Dérivés de métaux – Trading*	16	6	0
<b>Sous-total Passif</b>	<b>275</b>	<b>26</b>	<b>13</b>

\* Au sens d'IAS 32/39

Ces montants sont inclus dans les postes « Autres actifs financiers courants » (cf **Note 19.**) et « Autres passifs financiers courants » (cf **Note 25.**) du bilan consolidé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Les instruments dérivés sont constitués pour l'essentiel d'achats et de ventes à terme. Une réconciliation directe avec les montants comptabilisés dans le poste 'variation de juste valeur et autres' des capitaux propres n'est pas possible, certaines positions pouvant donner lieu à des reports d'échéances sans rupture de la qualification de couverture de flux de trésorerie.

## b) Montants notionnels

### Notionnels des dérivés métaux

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel des contrats dérivés métaux, décomposé par devise, pour leur contrevaaleur euro au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre, en millions d'euros	2008				
	USD	NOK	EUR	Autres	Total
<b>Notionnels Acheteurs</b>					
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*	173	-	78	-	251
Dérivés de métaux – Trading*	12	-	16	18	46
<b>Sous-total Notionnels Acheteurs</b>	<b>185</b>	<b>-</b>	<b>94</b>	<b>18</b>	<b>297</b>
<b>Notionnels Vendeurs</b>					
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*	(16)	-	(3)	-	(18)
Dérivés de métaux – Trading*	(1)	-	(0)	(3)	(5)
<b>Sous-total Notionnels Vendeurs</b>	<b>(17)</b>		<b>(3)</b>	<b>(3)</b>	<b>(23)</b>

\* Au sens d'IAS 32/39

Les engagements notionnels nets sur les dérivés métaux au titre des exercices 2008, 2007 et 2006 sont résumés ci-dessous :

en millions d'euros	2008	2007	2006
Positions nettes Dérivés Métaux*	274	339	161

\* Convention de signe : les positions nettes acheteuses sont représentées par un solde positif, les positions nettes vendeuses par un solde négatif.

### Notionnels des dérivés de change

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel des contrats dérivés de change au 31 décembre 2008 pour leur contre valeur euro à cette date. Chaque contrat dérivé de change (achat à terme/vente à terme) a été décomposé entre le notionnel de sa jambe courte (le nominal des devises qui seront livrées par le Groupe à terme) et le notionnel de sa jambe longue (le nominal des devises qui seront reçues par le Groupe à terme).

Au 31 décembre, en millions d'euros	2008				
	USD	NOK	EUR	Autres	Total
<b>Notionnels Acheteurs</b>					
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	230	471	380	72	1 153
Dérivés de change – Trading*	322	65	412	283	1 082
<b>Sous-total Notionnels Acheteurs</b>	<b>552</b>	<b>536</b>	<b>792</b>	<b>355</b>	<b>2 235</b>
<b>Notionnels Vendeurs</b>					
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	(521)	(142)	(382)	(135)	(1 180)
Dérivés de change – Trading*	(478)	(47)	(195)	(360)	(1 080)
<b>Sous-total Notionnels Vendeurs</b>	<b>(1 000)</b>	<b>(189)</b>	<b>(577)</b>	<b>(495)</b>	<b>(2 260)</b>

\* Au sens d'IAS 32/39

### c) Décomposition des flux P&L

Les flux impactant le compte de résultat sur ces dérivés peuvent être décomposés de la manière suivante :

Exercice 2008 en millions d'euros	Trading*	Reversement Couverture Flux de Trésorerie*	Couverture de juste valeur*		Inefficacité*	Total P&L
			Sous-jacent	Dérivé		
Dérivés de métaux	(11)	(13)	N/A	N/A	(0)	(24)
Dérivés de change	(10)	25	N/A	N/A	8	23
Dérivés de taux d'intérêt	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Total</b>	<b>(21)</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>(1)</b>

\* Au sens d'IAS 32/39

Exercice 2007 en millions d'euros	Trading*	Reversement Couverture Flux de Trésorerie*	Couverture de juste valeur*		Inefficacité*	Total P&L
			Sous-jacent	Dérivé		
Dérivés de métaux	(7)	(25)	N/A	N/A	0	(32)
Dérivés de change	18	2	N/A	N/A	(15)	5
Dérivés de taux d'intérêt	N/A	0	N/A	N/A	N/A	0
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>(23)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(15)</b>	<b>(27)</b>

\* Au sens d'IAS 32/39

Exercice 2006 en millions d'euros	Trading*	Reversement Couverture Flux de Trésorerie*	Couverture de juste valeur*		Inefficacité*	Total P&L
			Sous-jacent	Dérivé		
Dérivés de métaux	(7)	N/A	N/A	N/A	0	(7)
Dérivés de change	(3)	(6)	N/A	N/A	(12)	(21)
Dérivés de taux d'intérêt	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Total</b>	<b>(10)</b>	<b>(6)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(12)</b>	<b>(28)</b>

\* Au sens d'IAS 32/39

Principaux commentaires :

- Dérivés métal : la mise en place d'une documentation permettant la comptabilisation en couverture de flux de trésorerie (CFH) est uniquement effective depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2006. Les dérivés métal étaient préalablement intégralement comptabilisés en trading. Le reversement en résultat de positions documentées en tant que CFH métal à l'ouverture de l'exercice n'intervient donc que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. La documentation CFH a été étendue à de nouvelles entités sur l'exercice 2008 et couvre désormais la majeure partie des flux métal de Nexans.

Sur l'exercice 2007, le reversement en résultat des couvertures de flux de trésorerie sur le métal comprend un montant de – 25,1 millions d'euros relatif à la valeur gelée en capitaux propres au 31 décembre 2006 suite à la première application de la méthode de couverture des flux de trésorerie au 1er novembre 2006 (cf. **Note 1.bb**).

Les reversements de CFH métal et d'une façon générale, le résultat réalisé sur les dérivés métal, sont comptabilisés au niveau de la Marge Opérationnelle. Le résultat latent sur les dérivés métal considérés comme du trading, ou sur la part inefficace des dérivés traités en CFH, est pour sa part reporté sur une ligne spécifique du compte de résultat 'Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux'.

- Dérivés de Change : le reversement des positions documentées en tant que CFH portant sur les flux commerciaux est comptabilisé au niveau de la Marge opérationnelle. L'ensemble des autres flux relatifs aux dérivés de change, latents ou réalisés, est comptabilisé dans le résultat financier du Groupe sur la ligne 'Autres charges financières'.

Les dérivés de change comptabilisés en 'trading' correspondent pour l'essentiel

- ✓ Soit à des couvertures économiques d'actifs et de passifs en devises. Leur impact résultat est dans ce cas compensé, pour leur composante spot, par la revalorisation de ces sous jacents au cours de clôture (cf. **Note 28 b**).
- ✓ Soit à des couvertures de flux futurs non documentés comme de la couverture de flux de trésorerie.

La part inefficace des dérivés de change correspond pour une large part aux points de termes, la documentation de flux de trésorerie portant généralement sur les seuls cours spots.

- Dérivés d'intérêt : ces derniers ne sont pas matériels au niveau du Groupe conformément à la politique de gestion exposée au niveau de la **Note 26.b**. ci avant. Leur impact est comptabilisé le cas échéant sur la ligne 'Coût de l'endettement financier (brut)' du compte de résultat.

#### d) Echéance

Cet échéancier est présenté pour l'ensemble des dérivés ouverts à la date de clôture (à partir de leur juste valeur à chaque clôture) quelque soit leur qualification comptable au 31 décembre 2008, 2007 et 2006. Les maturités sont essentiellement à court terme.

En ce qui concerne les dérivés de change :

en millions d'euros	2008		2007		2006	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
A moins d'un an	60	64	21	5	4	4
<b>Courants</b>	<b>60</b>	<b>64</b>	<b>21</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Entre 1 an et 2 ans	12	24	6	0	3	1
Entre 2 ans et 3 ans	1	8	1	0	0	0
Entre 3 ans et 4 ans		1	0	0		
Entre 4 ans et 5 ans			0			
Au delà de 5 ans						
<b>Non courants</b>	<b>12</b>	<b>32</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

En ce qui concerne les dérivés métaux :

<i>en millions d'euros</i>	<b>2008</b>		<b>2007</b>		<b>2006</b>	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
A moins d'un an	4	146	10	21	16	0
<b>Courants</b>	<b>4</b>	<b>146</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>0</b>
Entre 1 an et 2 ans	0	29	0	0	3	8
Entre 2 ans et 3 ans		4		0	1	
Entre 3 ans et 4 ans		0				
Entre 4 ans et 5 ans		0				
Au delà de 5 ans		0				
<b>Non courants</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>8</b>

## Note 28 Informations complémentaires sur les instruments financiers

### a) Catégories d'actifs & de passifs financiers

Le Groupe a défini les principales natures d'actifs et de passifs financiers suivantes :

Au 31 décembre, en millions d'euros	Catégories IAS 39	Valeurs Comptables 2008	Traitement comptable IAS 39				Juste valeur 2008
			Coût amorti	Coût	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	
<b>Actifs</b>							
Titres disponibles à la vente	Actifs financiers disponible à la vente	16	X	✓	X	✓	16
Créances commerciales							
Montants dus par les clients sur les contrats de construction	Prêt & Créances	195	✓	X	X	X	195
Créances clients & comptes rattachés	Prêt & Créances	1 110	✓	X	X	X	1 110
Instr. dérivés non documentés comme couverture	Actifs financiers à juste valeur par résultat	38	X	X	✓	X	38
Instr. dérivés documentés comme couverture	NA	38	X	X	X	✓	38
Autres actifs financiers courants & non courants	Prêt & Créances	263	✓	X	X	X	263
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	Juste valeur par Résultat	398	X	X	✓	X	398
<b>Passifs</b>							
Dette financière Brute							
Emprunts obligataires convertibles	Passif financier au coût amorti	274	✓	X	X	X	240
Emprunts obligataires	Passif financier au coût amorti	359	✓	X	X	X	274
Autres dettes financières	Passif financier au coût amorti	301	✓	X	X	X	301
Dettes commerciales							
Dettes sur contrats de construction	Passif financier au coût amorti	111	✓	X	X	X	111
Fournisseurs & comptes rattachés	Passif financier au coût amorti	908	✓	X	X	X	908
Instr. dérivés non documentés comme couverture	Passifs financiers à juste valeur par résultat	47	X	X	✓	X	47
Instr. dérivés documentés comme couverture	NA	228	X	X	X	✓	228
Autres passifs financiers courants & Non courants	Passif financier au coût amorti	101	✓	X	X	X	101

- La juste valeur des **Autres actifs financiers non courants** est identique à leur valeur comptable.
- Les **Titres disponibles à la vente** comprennent pour 14 M€ de titres évalués au coût, leur valeur de marché n'étant pas disponible. Le Groupe n'était par ailleurs pas en mesure de déterminer la juste valeur de ces titres en utilisant des transactions comparables ou en actualisant des cash flow futurs, ces derniers ne présentant pas un degré de fiabilité suffisant.
- La juste valeur des **actifs financiers courants**, y compris les **créances commerciales**, est identique à leur valeur comptable.
- L'**endettement à taux fixe** du Groupe est essentiellement constitué de la partie dette de l'OCEANE et de l'obligation 2017, dont la juste valeur peut différer de la valeur comptable compte tenu de l'utilisation de la

méthode du coût amorti. La juste valeur de l'obligation 2017 a été établie sur base de la cotation d'une banque au 31 décembre 2008 et inclut les coupons courus à date de clôture. La juste valeur de l'OCEANE a été déterminée hors composante optionnelle et sur base des éléments suivants :

- i. Cours de l'action et volatilité historique de l'action Nexans au 31 décembre 2008 (42,55 euros);
- ii. Cotation spot de l'Oceane au 31 décembre 2008 (68,11 euros);
- iii. Taux swap Euro à quatre ans (3,12 %);
- iv. Spread de crédit à quatre ans (700 points de base);
- v. Coût du prêt / emprunt de titre (50 points de base);

- La juste valeur des **Autres passifs financiers courants**, y compris les **dettes commerciales**, est identique à leur valeur comptable.

L'information équivalente est donnée pour les exercices 2007 et 2006 ci-dessous

Au 31 décembre, en millions d'euros	Catégories IAS 39	Valeurs Comptables 2007	Traitement comptable IAS 39				Juste valeur 20087
			Coût amorti	Coût	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	
<b>Actifs</b>							
Titres disponibles à la vente	Actifs financiers disponible à la vente	18	X	✓	X	✓	18
Créances commerciales							
Montants dus par les clients sur les contrats de construction	Prêt & Créances	163	✓	X	X	X	163
Créances clients & comptes rattachés	Prêt & Créances	1 092	✓	X	X	X	1 092
Instr. dérivés non documentés comme couverture	Actifs financiers à juste valeur par résultat	15	X	X	✓	X	15
Instr. dérivés documentés comme couverture	NA	23	X	X	X	✓	23
Autres actifs financiers courants & non courants	Prêt & Créances	97	✓	X	X	X	97
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	Juste valeur par Résultat	622	X	X	✓	X	622
<b>Passifs</b>							
Dettes financière Brute							
Emprunts obligataires convertibles	Passif financier au coût amorti	262	✓	X	X	X	254
Emprunts obligataires	Passif financier au coût amorti	359	✓	X	X	X	312
Autres dettes financières	Passif financier au coût amorti	292	✓	X	X	X	292
Dettes commerciales							
Dettes sur contrats de construction	Passif financier au coût amorti	138	✓	X	X	X	138
Fournisseurs & comptes rattachés	Passif financier au coût amorti	866	✓	X	X	X	866
Instr. dérivés non documentés comme couverture	Passifs financiers à juste valeur par résultat	10	X	X	✓	X	10
Instr. dérivés documentés comme couverture	NA	16	X	X	X	✓	16
Autres passifs financiers courants & Non courants*	Passif financier au coût amorti	153	✓	X	X	X	153

\* A compter de l'exercice 2008, les dettes sociales et fiscales relatives au personnel, ont été isolées sur une ligne spécifique du bilan consolidé pour plus de lisibilité. Les exercices 2007 et 2006 ont été retraités de manière cohérente.

Au 31 décembre, en millions d'euros		Catégories IAS 39	Valeurs Comptables 2006	Traitement comptable IAS 39				Juste valeur 2006
				Coût amorti	Coût	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	
<b>Actifs</b>								
Titres disponibles à la vente	Actifs financiers disponible à la vente	16	X	✓	X	✓		16
Créances commerciales								
Montants dus par les clients sur les contrats de construction	Prêt & Créances	77	✓	X	X	X		77
Créances clients & comptes rattachés	Prêt & Créances	1 272	✓	X	X	X		1 272
Instr. dérivés non documentés comme couverture	Actifs financiers à Juste valeur par Résultat	13	X	X	✓	X		13
Instr. dérivés documentés comme couverture	NA	14	X	X	X	✓		14
Autres actifs financiers courants & non courants	Prêt & Créances	112	✓	X	X	X		112
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	Juste valeur par Résultat	287	X	X	✓	X		287
<b>Passifs</b>								
Dette financière Brute								
Emprunts obligataires convertibles	Passif financier au coût amorti	250	✓	X	X	X		251
Emprunts obligataires	Passif financier au coût amorti	0	✓	X	X	X		0
Autres dettes financières	Passif financier au coût amorti	669	✓	X	X	X		669
Dettes commerciales								
Dettes sur contrats de construction	Passif financier au coût amorti	71	✓	X	X	X		71
Fournisseurs & comptes rattachés	Passif financier au coût amorti	956	✓	X	X	X		956
Instr. dérivés non documentés comme couverture	Passifs financiers à juste valeur par résultat	2	X	X	✓	X		2
Instr. dérivés documentés comme couverture	NA	11	X	X	X	✓		11
Autres passifs financiers courants & Non courants*	Passif financier au coût amorti	161	✓	X	X	X		161

\* A compter de l'exercice 2008, les dettes sociales et fiscales relatives au personnel, ont été isolées sur une ligne spécifique du bilan consolidé pour plus de lisibilité. Les exercices 2007 et 2006 ont été retraités de manière cohérente.

## b) Calculs des gains & pertes nets

Exercice 2008 en millions d'euros	Gains / Pertes Nets					Total 2008
	Sur intérêts financiers	De réévaluations ultérieures			Suite à cession	
		A la juste valeur	Ecart de conversion	Dépréciation		
Actifs financiers disponibles à la vente	0		N/A	0	2	2
Prêts et créances	0	N/A	12	(2)		10
Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat	N/A	4	N/A	N/A	N/A	4
Passifs financiers au coût amorti	(66)	N/A	(28)	0	N/A	(94)
<b>Total</b>	<b>(66)</b>	<b>4</b>	<b>(16)</b>	<b>(2)</b>	<b>2</b>	<b>(78)</b>

Exercice 2007 en millions d'euros	Gains / Pertes Nets					Total 2007
	Sur intérêts financiers	De réévaluations ultérieures			Suite à cession	
		A la juste valeur	Ecarts de conversion	Dépréciation		
Actifs financiers disponibles à la vente	0		N/A	0		0
Prêts et créances	0	N/A	(53)	(1)		(54)
Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat		10	N/A	N/A	N/A	10
Passifs financiers au coût amorti	(57)	N/A	31		N/A	(26)
<b>Total</b>	<b>(57)</b>	<b>10</b>	<b>(22)</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>	<b>(70)</b>

Exercice 2006 en millions d'euros	Gains / Pertes Nets					Total 2006
	Sur intérêts financiers	De réévaluations ultérieures			Suite à cession	
		A la juste valeur	Ecarts de conversion	Dépréciation		
Actifs financiers disponibles à la vente		N/A	N/A	0	0	0
Prêts et créances	1	N/A	(1)	(5)	0	(5)
Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat	N/A	(11)	N/A	N/A	N/A	(11)
Passifs financiers au coût amorti	(45)	N/A	(2)	N/A	N/A	(47)
<b>Total</b>	<b>(44)</b>	<b>(11)</b>	<b>(3)</b>	<b>(5)</b>	<b>0</b>	<b>(63)</b>

- Les gains et pertes liés aux intérêts sont comptabilisés au compte de résultat sur la ligne 'coût de l'endettement financier' dès lors qu'ils portent sur les agrégats repris dans la dette financière nette du Groupe (voir **Note 24**). Dans le cas contraire (dettes et créances d'exploitation), ils figurent au sein de la Marge Opérationnelle.
- Les gains et pertes liés aux écarts de conversion, sont comptabilisés au compte de résultat sur la ligne 'Autres charges financières'.
- Les dépréciations portant sur des prêts et créances d'exploitation sont comptabilisées au sein de la marge opérationnelle.
- Le traitement des impacts résultats relatifs à la juste valeur des dérivés est détaillé ci avant dans la **Note 27 c)**. Outre les dérivés sur le change et le métal, les actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat comprennent également la juste valeur comptabilisée sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour un montant de 18 millions d'euros en 2008, 13 millions d'euros en 2007 et 12 millions d'euros en 2006. Cette juste valeur est calculée en prenant en compte les intérêts reçus et versés sur ces instruments ainsi que les gains latents et réalisés.

## Note 29 Contrats de location simple

Les loyers restant dus sur les contrats de location non résiliables sont les suivants :

en millions d'euros	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
au 31 décembre 2008	<b>94</b>	19	56	19
au 31 décembre 2007	<b>60</b>	18	34	8
au 31 décembre 2006	<b>51</b>	16	33	2

## Note 30 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations de nature commerciale ou financière enregistrées avec les sociétés associées, les sociétés non consolidées et les dirigeants (dont la rémunération totale est présentée dans un tableau spécifique (voir **d**)).

### a) Compte de résultat

Les principaux postes concernés sont les suivants :

en millions d'euros	2008	2007	2006
<b>Revenus</b>			
- Filiales non consolidées	29	22	17
- Co-entreprises	-	-	-
- Entreprises associées	0	93	176
<b>Coût des ventes</b>			
- Filiales non consolidées	(5)	(0)	(4)
- Co-entreprises	-	-	-
- Entreprises associées	-	(2)	(4)

Les revenus avec les entreprises associées en 2007 et 2006 couvraient principalement les flux commerciaux jusqu'au 28 juin 2007 avec la société Essex Nexans Europe (cf. **Note 2.c.**).

## b) Bilan

Les principaux postes concernés sont les suivants :

<i>en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Actifs :</b>			
- Filiales non consolidées	4	3	5
- Co-entreprises	-	-	-
- Entreprises associées	1	-	16
<b>Dettes financières / (créances financières) :</b>			
- Filiales non consolidées	6	(2)	(1)
- Co-entreprises	-	-	-
- Entreprises associées	-	-	(11)
<b>Autres passifs :</b>			
- Filiales non consolidées	3	-	4
- Co-entreprises	-	-	-
- Entreprises associées	1	-	1

## c) Relations avec le groupe Madeco

Suite à l'acquisition des activités câbles du groupe Madeco au 30 septembre 2008, le groupe Madeco détient directement et indirectement environ 9 % du capital de Nexans SA au 31 décembre 2008. En outre, Guillermo Luksic, Président de Madeco, a été nommé en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'Administration de Nexans SA (cf. **Note 2.a.**).

Les relations contractuelles entre Nexans et le groupe Madeco au 31 décembre 2008 sont essentiellement liées au contrat d'acquisition des activités câbles du groupe Madeco en date du 21 février 2008, tel que modifié par un avenant du 30 septembre 2008. Ce contrat a donné lieu à des contrats connexes, en particulier pour les besoins de l'apport par Madeco à Nexans des titres de certaines filiales, pour la gestion de certains services transitoires et pour l'utilisation de certaines marques et licences.

## d) Rémunération des Principaux Dirigeants

(Administrateurs et membres du Comité Exécutif de Nexans)

### Rémunérations totales

Les rémunérations totales pour les Principaux Dirigeants du Groupe sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<i>en millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Rémunération au titre du mandat social*	3,9	3,2	2,2
Jetons de présence***	0,4	0,4	0,3
Rémunération au titre du contrat de travail*	7,1	4,8	4,8
Avantages en nature	0,1	0,1	0,0
Stock-options***	3,4	3,2	1,1
Indemnités de départ*	0,6	0,0	1,9
P.I.L.T.***	0,9	-	-
Charges sur engagements de retraite**	3,5	3,1	3,1
<b>Rémunérations totales</b>	<b>19,9</b>	<b>14,8</b>	<b>13,4</b>

\* Montants versés pendant l'exercice

\*\* Pour les régimes à prestations définies, ce poste inclut la charge normale de l'exercice ainsi que la charge d'intérêt.

\*\*\* Charge comptabilisée durant l'exercice

Complément d'information quant aux rémunérations des Principaux Dirigeants du Groupe (Administrateurs et membres du Comité Exécutif de Nexans):

- Nous rappelons la nomination d'un nouveau mandataire social en 2006 en la personne du Directeur Général Délégué. Le Comité Exécutif du Groupe a par ailleurs été élargi à deux nouveaux membres en 2008 : Patrick Noonan (Directeur Juridique) à compter du 25 mars 2008 et Jorge Tagle (Directeur de la nouvelle zone Amérique du Sud) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008, suite à la réalisation de l'acquisition des activités câbles de Madeco.
- Le montant des provisions ainsi que de la couverture financière au titre des retraites des membres du Comité Exécutif, n'est pas communiqué car il ne peut être individualisé. Le montant total des engagements pris par le Groupe pour les retraites et autres avantages du même type dont bénéficient les membres du Comité Exécutif s'élevait à 23,4 millions d'euros au 31 décembre 2008.
- Toute attribution d'options aux dirigeants du Groupe est assortie, conformément à la politique adoptée par le Groupe depuis 2007, d'un plan cash d'intéressement long terme (PILT). Au titre du PILT assorti au plan de stock options du 22 février 2008 (plan n°7), décrits au paragraphe 12.2.5 du Rapport de gestion, les Principaux Dirigeants du Groupe pourront recevoir, début 2010, un montant maximum de 1,5 millions d'euros (soit un coût de 2,0 millions d'euros charges sociales comprises) suivant le niveau d'atteinte des objectifs prévus par le PILT. Une provision de 0,9 millions d'euros a été constituée dans les comptes de l'exercice 2008 au titre de ce PILT.

Au titre du PILT assorti au plan de stock options du 25 novembre 2008 (plan n°8) les Principaux Dirigeants du Groupe pourront recevoir, début 2011, un intéressement dont le montant ne peut être estimé à date de la clôture des comptes au 31 décembre 2008 car il sera basé sur les rémunérations qui seront proposées pour l'exercice 2009 aux bénéficiaires.

### **Engagements envers le Président-Directeur Général**

- Indemnités de départ : le Président-Directeur Général ne bénéficie d'aucune disposition prévoyant une indemnité au cas où il serait conduit à quitter ses fonctions de mandataire social.

Gérard Hauser est titulaire d'un contrat de travail avec l'une des filiales principales du Groupe, dont l'application a été suspendu à compter de la date à laquelle il a pris ses fonctions de Président-Directeur Général de Nexans. Si ce mandat venait à être interrompu pour quelque motif que ce soit, son contrat de travail reprendrait effet de plein droit. La seule disposition du contrat de travail qui serait en vigueur après le 22 février 2009 serait la clause de non-concurrence prévoyant le versement d'une indemnité égale à sa rémunération brute totale perçue au cours des 12 derniers mois précédant la cessation de son mandat de Président de Nexans. Cette indemnité est provisionnée dans les comptes consolidés du Groupe à hauteur de 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2008.

- Engagements de retraite : en cas de départ à la retraite, Gérard Hauser bénéficierait (i) du régime de retraite supplémentaire mise en place par le Groupe en faveur de certains salariés et mandataires sociaux, lequel prévoit une rente basée sur la rémunération annuelle moyenne des trois dernières années; et (ii) d'une allocation de fin de carrière déterminée selon la formule fixée par la Convention Collective Nationale des Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie; cette allocation est calculée sur la rémunération perçue en tant que salarié. Les charges comptabilisées au titre de ces obligations sont reprises dans le tableau des rémunérations totales présenté ci-dessus.

## **Engagements envers le Directeur Général Délégué.**

- Indemnités de départ : Frédéric Vincent bénéficie d'une indemnité de départ en cas de révocation de son mandat de Directeur Général Délégué, laquelle est décrite au paragraphe 12.2.3 du Rapport de gestion. Cette indemnité deviendra caduque au moment de la prise d'effet de la nomination de Frédéric Vincent en tant que Président-Directeur Général, laquelle devrait être décidée par le Conseil d'administration et prendre effet à compter de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui sera convoquée au premier semestre 2009.

Par ailleurs, Frédéric Vincent est titulaire d'un contrat de travail avec Nexans, dont l'application a été suspendu à compter de la date à laquelle il a pris ses fonctions de Directeur Général Délégué de Nexans. Si ce mandat venait à être interrompu pour quelque motif que ce soit, son contrat de travail reprendrait effet de plein droit. Néanmoins, Frédéric Vincent devrait démissionner de ses fonctions au titre du contrat de travail actuellement suspendu en cas de nomination en tant que Président-Directeur Général de Nexans. Cette démission entraînera la perte des droits liés au contrat de travail, en particulier les indemnités contractuelles et conventionnelles de licenciement.

- Engagements de retraite : en cas de départ à la retraite, Frédéric Vincent bénéficierait (i) du même régime de retraite supplémentaire mise en place par le Groupe en faveur de certains salariés et mandataires sociaux que celui bénéficiant à Gérard Hauser et décrit ci-dessus et (ii) d'une allocation de fin de carrière. La démission de ses fonctions au titre de son contrat de travail suspendu entraînerait la perte des droits liés au contrat de travail et donc en particulier de l'allocation de fin de carrière. Les charges comptabilisées au titre de ces obligations sont reprises dans le tableau des rémunérations totales présenté ci-dessus.

## **Note 31 Passifs éventuels, litiges**

### ***Litiges et procédures ayant donné lieu à constitution de provisions***

Après l'aboutissement et l'apurement définitif en 2007 de certains risques, il subsiste encore des litiges liés à l'activité du Groupe pour lesquels on peut toutefois estimer que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que leur résolution n'engendre aucun impact significatif sur les résultats du Groupe. Cette estimation du risque potentiel tient compte selon les cas, des assurances dont le Groupe dispose ou de l'évaluation de la probabilité de condamnation faite par des tiers.

Le plus significatif des litiges ayant donné lieu à provision concernait l'affaire des corvettes pour l'Afrique du Sud (litige Meko). Dans ce litige, Nexans avait fourni des câbles pour des corvettes destinées à la marine sud-africaine. Une partie de sa fourniture avait été sous-traitée à un fabricant sud-africain. Après installation sur les deux premières corvettes, la fourniture du sous-traitant s'était avérée non-conforme. L'ensemble des câbles déjà installés avait été déposé et remplacé. Le montant du dédommagement total réclamé par les demandeurs s'élevait à environ 36 millions d'euros, chiffre contesté par Nexans. Ce litige a été soldé pendant le deuxième trimestre 2007 et la provision de 11 M€ au 31 décembre 2006, devenue sans objet, a été reprise dès le 30 juin 2007.

### ***Passifs éventuels liés aux litiges, procédures et enquêtes administratives***

- Le cas suivant n'a pas donné lieu à provision, parce que les critères de constitution n'étaient pas réunis. Il concerne des câbles fabriqués par une filiale européenne du Groupe et vendus à un fabricant de harnais. Ce fabricant les a ensuite revendus à un autre équipementier, qui les a lui-même revendus à un constructeur automobile européen. La filiale n'a pas été informée des spécifications requises par le client final. Le client final aurait utilisé ces câbles conjointement avec des commutateurs servant notamment au fonctionnement d'essuie-glaces et un certain nombre de câbles se seraient cassés. La filiale estime que les câbles vendus correspondaient aux spécifications convenues avec son client, le fabricant de harnais.

Une procédure de référé-expertise a été initiée en janvier 2008 par l'équipementier automobile à l'encontre du fabricant de harnais dont l'objet est la recherche et la préservation de la preuve dans le but d'établir la responsabilité des différents intervenants et Nexans a été impliqué dans cette procédure. Dans le cadre de cette procédure, l'équipementier met en cause la non-conformité des câbles aux spécifications techniques, ce que le fabricant de harnais et Nexans réfutent. Le constructeur automobile aurait par ailleurs lancé une campagne de rappel qui concernerait environ 350 000 commutateurs installés. Enfin, l'équipementier a confirmé que son client, le constructeur automobile a émis, en 2007, une réclamation de 17 millions d'euros à son encontre suite aux retours de véhicules à cette date.

- En 2006, Nexans a remporté dans le cadre d'un consortium, un contrat de fourniture et d'installation de câbles haute tension au Moyen-Orient, pour un montant total d'environ 100 millions d'euros. Au 31 décembre 2008, Nexans a pratiquement terminé la fabrication des câbles en collaboration avec son partenaire dans la joint-venture créée récemment au Japon et les a pour l'essentiel installés sur le site du projet. L'avancement sur ce contrat a été reconnu conformément aux principes comptables évoqués en **Note 1.g.** de l'annexe aux comptes consolidés. Les câbles, qui se révèlent capables de fonctionner au-delà des conditions normales de service ont toutefois des difficultés pour l'instant à passer dans leur intégralité les essais 'de Type' (à forte contrainte) requis. Compte tenu du contexte contractuel général, Nexans considère que les conditions pour l'inscription d'une éventuelle provision couvrant la remise en fabrication des câbles ne sont pas réunies à la date de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer, à ce jour, les conséquences des deux cas décrits ci-dessus, Nexans estime à ce stade que leur issue n'aura pas d'effet significatif sur sa situation financière consolidée, sans pour autant pouvoir l'exclure.

Par ailleurs, fin janvier 2009, des enquêtes de concurrence ont été engagées à l'encontre de Nexans et d'autres producteurs de câbles par la Commission Européenne et les autorités de la concurrence en Espagne, au Japon, en Corée du Sud et aux Etats-Unis, dans le secteur des câbles d'énergie sous-marins et souterrains ainsi que les matériels et services associés.

A ce jour, le Groupe n'est pas en mesure de se prononcer sur les suites qui seront données. Sans préjuger des conclusions des enquêtes, mais compte tenu du niveau d'amendes infligées récemment par les autorités américaines et européennes et des conséquences directes et indirectes qui pourraient en résulter, ces événements peuvent avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et donc la situation financière du Groupe.

### ***Passifs et passifs éventuels liés à l'acquisition du Groupe Madeco***

- Dans le cadre de l'acquisition des activités câbles du groupe chilien Madeco réalisée le 30 septembre 2008, le Groupe a repris certains litiges en cours ou latents, dont les plus significatifs sont couverts, au-delà d'un mécanisme de franchise, par la garantie de passif consentie par Madeco au titre du contrat d'acquisition.

Les passifs éventuels liés à cette acquisition sont en cours d'évaluation à la clôture de l'exercice et feront le cas échéant l'objet d'une provision dans le cadre de l'exercice d'allocation du coût d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3. Cette allocation sera réalisée au cours de l'exercice 2009 (cf. **Note 11.**).

Par ailleurs, Nexans a de son côté consenti à Madeco une garantie de passif dans le cadre de la rémunération de Madeco par l'émission de 2,5 millions d'actions Nexans.

## Note 32 Liste des principales sociétés consolidées

Les principales variations du périmètre de consolidation intervenues sur les exercices 2008, 2007 et 2006 sont présentées dans la **Note 2**. Le tableau ci dessous reprend les principales entités du périmètre de consolidation du Groupe au 31 décembre 2008.

<b>Sociétés par pays</b>	<b>Activité principale</b>	<b>Pourcentage de contrôle</b>	<b>Pourcentage d'intérêt</b>	<b>Méthode de consolidation<sup>1</sup></b>
<b>France</b>				
<b>Nexans<sup>2</sup></b>	<b>Holding</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>Consolidante</b>
Nexans Participations	Holding	100%	100%	
Lixis	Holding	100%	100%	
Nexans France	Energie et Télécom	100%	100%	
Nexans Interface	Télécom	100%	100%	
Eurocable	Energie	100%	100%	
Nexans Copper France <sup>3</sup>	Fils conducteurs	100%	100%	
Société de Coulée Continue du Cuivre <sup>3</sup>	Fils conducteurs	100%	100%	
Nexans Wires	Fils conducteurs	100%	100%	
Recycables	Fils conducteurs	36,5%	36,5%	Mise en équivalence
Alsafil	Fils conducteurs	100%	100%	
Nexans Power Accessories France	Energie	100%	100%	
<b>Belgique</b>				
Nexans Benelux	Energie	100%	100%	
Nexans Harnesses	Energie	100%	100%	
Nexans Network Solutions NV	Energie et Télécom	100%	100%	
Nexans Services <sup>4</sup>	Holding	100%	100%	
Opticable SA NV	Télécom	100%	100%	
<b>Allemagne</b>				
Nexans Deutschland GmbH Holding <sup>5</sup>	Holding	100%	100%	
Nexans Deutschland GmbH <sup>5</sup>	Energie et Télécom	100%	100%	
Kabelmetal Electro GmbH	Energie	100%	100%	
Nexans Superconductors GmbH	Energie	100%	100%	
Metrofunkabel Union GmbH	Energie	100%	100%	
Nexans Auto Electric GmbH <sup>6</sup>	Energie	100%	100%	
Confecta GmbH Deutschland <sup>7</sup>	Energie	100%	100%	
Nexans Power Accessories Deutschland GmbH	Energie	100%	100%	
<b>Europe du Nord</b>				
Nexans Nederland BV	Energie	100%	100%	
Nexans Norway A/S	Energie et Télécom	100%	100%	
Nexans Suisse SA	Energie et Télécom	100%	100%	
Tri Wire Ltd	Fils conducteurs	100%	100%	
Nexans Re	Holding	100%	100%	
Nexans Logistics Ltd	Energie	100%	100%	
Nexans UK Ltd	Energie et Télécom	100%	100%	
Nexans Ireland Ltd	Energie	100%	100%	
Nexans IKO Sweden AB <sup>8</sup>	Energie et Télécom	100%	100%	
Nexans Jysk Denmark	Energie et Télécom	100%	100%	
Axjo Kabel AG	Energie	100%	100%	

<b>Sociétés par pays</b>	<b>Activité principale</b>	<b>Pourcentage de contrôle</b>	<b>Pourcentage d'intérêt</b>	<b>Méthode de consolidation<sup>1</sup></b>
<b><u>Europe du Sud</u></b>				
Multinacional Trade	Energie	70%	70%	
Nexans Italia SpA	Energie et Télécom	99,99%	99,99%	
Nexans Wires Italia SpA	Fils conducteurs	100%	100%	
Cabloswiss	Energie	100%	99,99%	
Nexans Iberia SL	Energie	100%	100%	
Nexans Hellas SA <sup>2</sup>	Energie et Télécom	71,75%	71,75%	
Nexans Turkiye Iletisim Endustri ve Ticaret AS	Energie et Télécom	100%	100%	
Nexans Participation Italia Srl	Holding	100%	100%	
Intercond Services SpA <sup>9</sup>	Energie	100%	100%	
<b><u>Europe de l'Est</u></b>				
Nexans Romania	Energie	100%	100%	
Nexans CIS Russia	Energie	100%	100%	
<b><u>Amérique du Nord</u></b>				
Nexans Canada Inc	Energie et Télécom	100%	100%	
Nexans USA Inc	Holding	100%	100%	
Nexans Energy USA Inc	Energie	100%	100%	
Nexans Inc	Télécom	100%	100%	
<b><u>Amérique du Sud</u></b>				
Indelqui Argentina	Energie	100%	100%	
Optel S.A	Energie	100%	100%	
Ficap S.A	Energie	100%	99,95%	
Invercable Chile	Holding	100%	100%	
Madeco Cable	Energie	100%	100%	
Colada Continua S.A	Fils conducteurs	41%	41%	Mise en équivalence
Cedsa S.A	Energie	80%	80%	
Indeco Peru	Energie	96%	96%	
Cobrecon	Fils conducteurs	33,33%	33,33%	Mise en équivalence
Nexans Brasil S/A	Energie et Télécom	99,95%	99,95%	
<b><u>Afrique &amp; Moyen Orient</u></b>				
Liban Câbles SAL	Energie et Télécom	93%	93%	
International Cables Company Ltd	Energie et Télécom	97,87%	91,02%	
Nexans Maroc <sup>2</sup>	Energie	83,59%	83,59%	
Sirmel	Energie	83,23%	69,57%	
<b><u>Asie</u></b>				
Nexans (Shanghai) Electrical Materials Co Ltd	Télécom	100%	100%	
Shanghai Nexans Kang Hua Cable Co Ltd	Télécom	100%	100%	
Nexans Shanghai Wire & Cables Co Ltd	Energie	100%	100%	
Nexans Korea Ltd	Energie et Télécom	99,51%	99,51%	
Kukdong Electric Wire Co. Ltd	Energie et Télécom	97,90%	97,90%	
Daeyoung Cable	Energie et Télécom	99,51%	99,51%	
Nexans LIOA wire & cable Co Ltd	Energie	60%	60%	
Nexans Vietnam Power Cable Co	Energie	59,05%	58,76%	
Nanning Huasun Cables Co. Ltd	Télécom	100%	100%	
Nippon High Voltage Cable Corporation	Energie	66%	66%	
OLEX Australia Pty Ltd	Energie et Télécom	100%	100%	
OLEX New Zealand Ltd	Energie et Télécom	100%	100%	

<sup>1</sup> Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale sauf indication différente

<sup>2</sup> Sociétés cotées sur une bourse de valeurs

<sup>3</sup> Nexans Copper France (anciennement dénommée Société Lensoise de Cuivre) a repris depuis le 1er Novembre 2008, les activités de la Société de Coulée Continue du Cuivre en location-gérance.

L'entité RIPS a été fusionnée dans la Société Lensoise de Cuivre courant du premier semestre 2008.

<sup>4</sup> Entité assurant la gestion de la trésorerie du Groupe Nexans à compter du 1er Octobre 2008.

<sup>5</sup> Suite à la réorganisation juridique du groupe en Allemagne (simplification des structures légales), les entités Nexans Deutschland GmbH et Nexans Deutschland Industries GmbH & Co KG ont changé de dénomination en 2008, respectivement Nexans Deutschland GmbH Holding et Nexans Deutschland GmbH.

<sup>6</sup> Nexans Auto Electric GmbH, entité basée en Allemagne, consolide elle-même différentes sous filiales notamment en Roumanie, en République Tchèque, en Slovaquie et au Mexique.

<sup>7</sup> Confecta GmbH Deutschland, entité basée en Allemagne, consolide elle-même différentes sous filiales en Suisse et en France.

<sup>8</sup> Matema AB a été fusionnée dans Nexans IKO Sweden AB sur le deuxième semestre 2008.

<sup>9</sup> Entité préconsolidant les sociétés Pessano Cavi et Intercond SpA.

## Note 33 Événements postérieurs à la clôture

- Suite à la conclusion par Nexans et Sumitomo Electric Industries Ltd. (SEI), le 4 décembre 2008, d'un accord de société commune afin de collaborer dans le domaine des câbles à fibre optique pour réseaux terrestres en Europe, la Commission Européenne a rendu, le 16 janvier 2009, une décision d'autorisation de l'opération au regard du contrôle des concentrations. La réalisation définitive de l'opération est par suite intervenue le 30 janvier 2009, date à laquelle SEI est devenu actionnaire à 40% d'Opticable, les 60% restant demeurant détenus par le Groupe Nexans (se reporter également en **Note 2.**).
- Voir également la **Note 31.** en ce qui concerne les enquêtes engagées en janvier 2009 sur la concurrence.